



HAL
open science

Politique de change et compétitivité économique internationale du Sénégal

Papa Gueye Fam

► **To cite this version:**

Papa Gueye Fam. Politique de change et compétitivité économique internationale du Sénégal. Economies et finances. 2011. dumas-00647042

HAL Id: dumas-00647042

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00647042>

Submitted on 15 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DU SUD TOULON - VAR



**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
MEMOIRE DE MASTER 1**

**THEME
POLITIQUE DE CHANGE ET COMPETITIVITE
ECONOMIQUE INTERNATIONALE DU SENEGAL**

Présenté par

Mr Papa Gueye FAM

Directeur de recherche

Dr Yusuf KOCOGLU

*Maître de conférence à l'université du Sud
Toulon - Var*

Année universitaire 2010 - 2011

DEDICACE

A mon oncle
MOUHAMED EL MANSOUR SEKHIR AÏDARA

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord mes parents dont à la tête je porte les noms de mes défunts père et grand père **MAMADOU FAM** et **AMET ABDOULAYE AÏDARA**, que la terre leur soit légère. L'occasion est aussi de remercier ma mère **MAME FATMA AÏDARA** et ma tante **FATOU YOUSSEPH AÏDARA**.

Mention spéciale mon oncle **MOUHAMED EL MANSOUR SEKHIR AÏDARA** qui n'a ménagé aucun effort pour la continuité de ma formation.

Je voudrai ensuite remercier mon encadreur le **Dr YUSUF KOCOGLU** qui en plus d'avoir accepté de coordonner ce travail ; ne cesse d'apporter sa contribution essentielle à la formation des étudiants d'une manière générale et ceux de l'UFR en particulier. Et, à son nom je remercie l'ensemble des enseignants de la faculté ainsi que tous les membres de l'administration.

En fin, au nom de la classe (**Master 1**); je remercie l'ensemble des camarades étudiants français et étrangers.

Que tantes et oncles, frères et sœurs, camarades et compagnons, enseignants et étudiants trouvent ici l'expression de toute ma gratitude.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	2
REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE.....	4
INTRODUCTION GENERALE.....	5
PARTIE I : LE REGIME CHANGE.....	7
<i>Chapitre I – La construction de l’UEMOA et les principes de la zone franc.....</i>	<i>8</i>
<i>Chapitre II – Avantages et inconvénients d’un régime de change.....</i>	<i>19</i>
<i>Chapitre III – Politique de taux de change : la dévaluation.....</i>	<i>27</i>
PARTIE II : COMPETITIVITE ECONOMIQUE INTERNATIONALE DU SENEGAL.....	35
<i>Chapitre IV – Causes et impacts de la dévaluation dans l’économie sénégalaise.....</i>	<i>36</i>
<i>Chapitre V - Le commerce extérieur sénégalais.....</i>	<i>43</i>
<i>Chapitre VI- Les indicateurs de compétitivité.....</i>	<i>58</i>
CONCLUSION GENERALE.....	72
BIBLIOGRAPHIE.....	75
ANNEXE.....	81
CIGLES ET ABREVIATIONS.....	91
LISTE DES TABLEAUX.....	92
TABLE DES MATIERES.....	93

INTRODUCTION GENERALE

Avec l'internationalisation de l'ouverture des économies, la question du développement constitue un élément important dans la vie économique d'une nation. Au Sénégal, « la pauvreté et les inégalités se situent à des niveaux très élevés »¹. Cependant son appartenance à la zone UEMOA semble être une bonne chose pour garantir de la compétitivité de l'économie, aptitude pour l'entreprise, un secteur ou l'ensemble des entreprises d'une économie à faire face à la concurrence. Elle correspond donc à une position dominante sur un marché domestique ou étranger.

Chaque pays cherche son intérêt afin de rendre l'économie nationale plus compétitive. Que la monnaie soit forte ou faible ; des techniques sont utilisées pour gagner des parts des marchés. La fluctuation des taux de change peut entraîner d'énormes perturbations sur les prix, le niveau de l'activité, la croissance et la compétitivité internationale des économies. Les autorités cherchent à équilibrer leur économie en suivant de près la variation du taux de change. Une bonne vision de l'évolution des changes permet de garantir le développement de l'activité des entreprises et la compétitivité économique internationale.

L'objectif n'est pas seulement de rechercher la compétitivité de l'économie sénégalaise suite à une conjoncture comme la dévaluation, mais celle tournée vers l'avenir. L'influence du taux de change sur le commerce extérieure est alors importante. Selon (Diagne A, 2002), le taux de change pris comme un instrument de politique pose un dilemme à tout pays en développement. Et, la compétitivité internationale dépend en grande partie des mouvements du taux de change. Raison pour laquelle, la dévaluation du franc CFA était prise comme un élément essentiel pouvant permettre, d'une part de compenser les pertes de compétitivité des pays de la zone dans les années 1980 et d'autre part de promouvoir le développement. « Néanmoins, conquérir des parts des marchés d'exportation est une opération de long terme, qui suppose des progrès soutenus et viables en matière de compétitivité »²

Ainsi, l'analyse de la compétitivité économique internationale du Sénégal à travers le taux de change nous amène à axer notre travail sur un certain nombre de questions. La dévaluation du

¹ : DIAGNE A. (2006) « Politiques commerciales, intégration et distribution des revenus au Sénégal », Revue, Monde en développement vol.34-2006/3-n°135

² : VAROUDAKIS A. et LATREILLE T. (1997), « les facteurs structurels de la compétitivité manufacturière une analyse en données de panel pour le Sénégal », *Revue économique*, vol. 48, n°3, pp. 471-480

franc CFA en 1994 est elle justifiée ? Au regard des évolutions différentes entre la zone Euro et celle de l'UEMOA, le choix de la parité fixe du franc CFA à l'euro est – il pertinent ? Faut-il garder la parité ? Le Sénégal serait-il en mesure d'améliorer la compétitivité de son économie afin de vaincre la pauvreté et de diminuer le chômage ? Ne serait – il pas préférable d'arrimer le franc CFA à un panier de devises comprenant aussi le dollar ?

L'objet de cette étude est d'analyser les relations entre la politique de change et la compétitivité économique internationale du Sénégal. Elle permettra d'une part de prendre en compte l'importance de la politique de change et d'autre part d'avoir à notre disposition des éléments essentiels afin de mesurer le niveau de compétitivité de l'économie.

Nous verrons que dans **le choix du Change** (Partie I), la construction d'une zone monétaire (zone franc) et la mise en place des principes (*Chapitre 1*) sont importantes. Nombreux sont les avantages et inconvénient d'un régime de change (*chapitre 2*). Aussi, dans un régime de change fixe la dévaluation est prise comme une politique de change (*chapitre 3*). Dans un second temps nous essayerons d'analyser **la compétitivité économique internationale du Sénégal** (Partie II) en étudiant d'abord les causes et les impacts de la dévaluation dans l'économie sénégalaise (*Chapitre 4*). Ensuite nous présenterons le commerce extérieur sénégalais (*chapitre 5*). En fin nous exposerons les principaux indicateurs de compétitivité (*chapitre 6*)

PARTIE I
LE REGIME DECHANGE



Chapitre I - LA CONSTRUCTION DE L'UEMOA ET LES PRINCIPES DE LA ZONE FRANC

INTRODUCTION

On peut définir une zone monétaire comme une zone d'étroite solidarité entre les monnaies d'un ensemble de pays où des mesures sont prises afin d'organiser en commun la défense de leur valeur. « La notion de zone monétaire est née du besoin d'une protection solidaire à l'égard de l'extérieur, que des pays, entretenant des rapports économiques étroits, ont ressenti en des circonstances diverses, crise économique, instabilité monétaire, guerre... » (VINAY Bernard, 1988). Ainsi, ils défendront l'intérêt commun à l'égard de l'extérieur en essayant entre autre de palier au déficit de la balance des paiements et des restrictions commerciales communes.

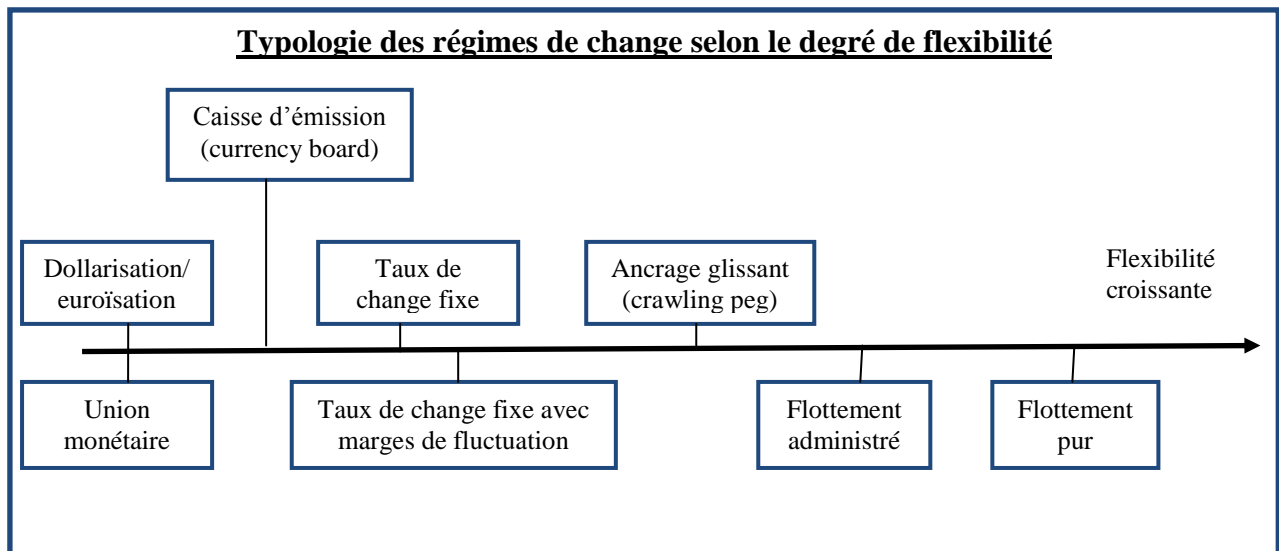
Selon la théorie économique, la création d'une zone monétaire ne se justifie que si les avantages tirés de l'utilisation d'une monnaie unique et l'absence d'un ajustement sur le marché des changes se trouvent supérieurs aux coûts engendrés. Ainsi « deux pays ou régions bénéficieront de la formation d'une union monétaire s'ils sont caractérisés par une grande similarité des cycles économiques, ont de forts échanges commerciaux et disposent d'un mécanisme d'ajustement efficace susceptible de réduire les effets négatifs des chocs asymétriques » (Matei I, 2006).

Dans son évolution l'Union est d'abord monétaire : Union Monétaire Ouest Africain (UMOA), ensuite économique : Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA). Une monnaie commune gérée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest(BCEAO) circule entre les Etats membres. Ce qui peut permettre avec une politique monétaire commune, une plus grande efficacité dans la recherche de stabilité.

Dans ce chapitre, nous tenterons d'abord de présenter la *typologie des régimes de change (section 1)*. Ensuite, nous décrirons l'évolution de *la construction de l'union (section 2)* dans les contextes historiques et économique en décelant les principales phases marquantes. En fin, nous présenterons *les principes de la zone franc (section 3)*.

Section 1 - Typologie des régimes de change

Le graphique ci-dessous présenté par (Agnès Bénassy-Quéré – Benoît Cœuré – Pierre Jacquet – Jean Pisani-Ferry, 2004) permet de voir le régime de change adopté par un pays suivant le degré de flexibilité de la parité pour corriger un déséquilibre.



Source : Quéré A. B – Cœuré B. – Jacquet P. et Pisani-Ferry F. (2004), *Politique économique*, Bruxelles : 1^{ère} éd. Boréal

Selon les auteurs³ de ce schéma, une forte parité fixe peut être obtenue de deux manières : soit par l'adoption d'une monnaie d'un autre pays (*Dollarisation/euroïsation*) ou par la création d'une *union monétaire*. Selon la méthode utilisée, la différence se trouve dans le mode de décision de la politique monétaire.

Une forme faible de dollarisation est la *caisse d'émission (currency board)* qui se caractérise par un taux de change fixe. La monnaie nationale circule mais son émission passe par un achat des actifs en devise. Quand la pérennité du régime n'est pas remise en cause la politique monétaire se trouve renforcer. Cette méthode est souvent utilisée pour corriger une hyperinflation. C'est le cas de l'Argentine dans les années 1980.

Dans un régime de *change fixe* traditionnel, la conversion de la monnaie en devise se fait de manière illimitée. La crédibilité défendue par le gouvernement et non par une institution, dépend à la fois de la volonté politique mais aussi « du niveau de réserves en devises de la banque centrale, qui doit vendre des devises lorsque le monnaie nationale est attaquée ». Ce qui traduit la vulnérabilité du régime. Ce système est bien réussi à la France qui, après trois dévaluations décide de rester en 1983 dans le SME pour lutter contre

³ : Quéré A. B – Cœuré B. – Jacquet P. et Pisani-Ferry F. (2004), *Politique économique*, Bruxelles : 1^{ère} éd. Boréal

l'inflation. Ce qui traduit le non dévaluation du franc en 1987 et en 1989. Cependant, « les *marges de fluctuation* confortable et/ou par un calendrier de dévaluation (*encrage glissant*) rend un régime fixe plus souple »

Le *flottement administré* ou *pur* dépend du niveau d'intervention et permet aux autorités monétaires d'appliquer des politiques discrétionnaires pour modifier entre autre le taux de change.

Cependant ; selon le classement du FMI, on distingue trois régime de change : les régimes de change fixe, les régimes « intermédiaires » et les régimes de change flexible.

La zone franc compte des Unions monétaires dont L'Union Economique et Monétaire et Ouest (UEMOA). Nous allons présenter sa construction dans des contextes historique et économique.

Section 2 - Construction de l'UEMOA : contexte historique et économique

La zone franc compte 15 pays dont 8 pays de l'Afrique de l'ouest (Bénin, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et le Togo). A la recherche d'une plus grande autonomie vis-à-vis de la France, les sept pays à l'exception de la Guinée-Bissau créent l'Union Monétaire Ouest Africain (UMOA) en 1962. Rejoint par la Guinée-Bissau en 1972, ils finiront par mettre en place l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) en Janvier 1994.

I – Contexte historique : la création de l'UMOA

I – 1 - Evolution historique.

Avant la colonisation, plusieurs variétés de monnaies ont circulé dans le continent africain. Il s'agissait notamment de l'or, du cauris, des bandes d'étoffe, du cuivre, et de la barre de fer. L'origine de la zone monétaire Franc est ancienne. Les premiers comptes d'opérations ont été créés dans *les années 20* pour garantir la circulation fiduciaire avec l'imposition de nouveaux statuts aux organismes d'émission. La zone franc est officiellement issue de la seconde guerre mondiale. La création des zones monétaires après la grande crise de 1929 exprime à la fois, le morcellement de l'espace économique mondial et une tentative de reconstruction partielle du système d'avant 1929. La zone Franc fut créée *officiellement en 1939* avec la mise en place du contrôle des changes. L'objectif était la libre convertibilité avec la mise en place des règles de protection communes vis-à-vis de l'extérieur. *La réforme monétaire de 1945* a abouti à la création du franc des colonies françaises d'Afrique et la

frappe de pièces propres. *L'institut d'émission d'Afrique Occidentale française fut créée en 1955* avec la mise en place du compte d'opération monétaire. L'objectif était de bien suivre les relations monétaires par la coordination des activités.

I – 2 – L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)

L'indépendance de l'Afrique noire francophone a été marquée par des transformations importantes des structures institutionnelles en générale et monétaire en particulier. Plusieurs signes le montrent. Si certains ont décidé d'assurer une autonomie monétaire, la plupart des pays d'Afrique noires excepté la Guinée et le (Madagascar) ont opté pour le maintien d'une coopération monétaire avec la France. L'UMOA fut créée *en 1962* avec l'adoption des mêmes principes instaurés à la période coloniale (centralisation des réserves de changes, libre circulation des monnaies, transfert libre...). La zone franc s'est profondément mutée passant d'une centralisation initiale à une diversité relative des aspirations de chacun des Etats.

II – L'UEMOA : Contexte économique et indicateur socioéconomiques

II – 1- Contexte économique et la création de l'UEMOA

Sur le plan économique, plusieurs réformes ont été adoptées conduisant à la création de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). D'abord, la signature du nouveau traité instituant l'UMOA *en 1973* remplace celui de *1962*. L'africanisation de la BCEAO fut effective *en 1978* avec le transfert de son siège de Paris à Dakar. Ce nouveau cadre institutionnel aura permis aux autorités monétaires de favoriser le développement économique des Etats et de corriger les déséquilibres extérieurs. Ensuite, la réforme la plus importante fut celle de *1994*. « En même temps que le franc CFA était dévalué de 50%, fut signé le traité de l'Union Economique et Monétaire (UEMOA) qui complète l'union monétaire de manière à transformer en union économique et monétaire » (Silviane Guillaumont Jeanneney, 2006) avec comme objectifs la réalisation d'un marché commun et la surveillance multilatérale des politiques publiques. Dès son entrée en vigueur *en janvier 1999*, l'euro vaut 6,55957 francs français. L'arrimage du franc CFA à l'euro n'a pas changé la parité. La valeur du franc CFA par rapport à l'euro fut automatiquement fixée ; un euro est désormais égal à 655,957 FCFA.

II- 1- 1- Les organes de l'UEMOA

Pour la bonne marche de l'union quatre principaux organes ont été mis en place.

- **les organes de direction** : composés de la *conférence des chefs d'Etat* (prise des décisions : exclusion ou adhésion d'un Etat), le *conseil des ministres* (définition de la politique monétaire et du crédit) et de la *commission de l'union* (chargée du bon fonctionnement de l'union)
- **les organes de contrôle juridictionnel** : composé de la *cours de justice* (chargé de l'application de loi), la *cour des comptes* (contrôle la fiabilité des données) et le *comité interdépendant* (gère les différends entre Etats)
- **l'organe consultatif** : lieu de dialogue entre l'UEMOA et les agents économiques
- **les institutions spécialisées et autonomes** : composées de la *BCEAO* (gère la politique monétaire) et la *BOAD*⁴ (chargé du développement des pays ouest africains).

II – 2- UEMOA : Cadre socioéconomique et indicateurs

L'UEMOA s'étend sur une superficie d'environ 3,5 millions de km² pour une population totale estimée (entre 2005 et 2008) à 87,7 millions d'habitants, soit une progression moyenne de 2,3 millions/an⁵. En 2009, le PIB de l'union est évalué à 32650,0 milliards de franc CFA⁶. Cependant les disparités sont persistantes au sein de la zone. La Côte d'Ivoire détient la plus importante part du PIB de l'ensemble de l'Union. En effet ; malgré la crise socio politique de 2001, la Cote d'Ivoire continue d'occuper la première place avec plus de 33% du PIB de l'Union. Elle est suivie du Sénégal avec 19% du PIB total. Alors que la Guinée-Bissau détient la part la plus faible ; soit environ 1% du PIB⁷ (voir tableau et graphique ci-dessous).

Tableau 1: PIB nominal en milliards de franc CFA en 2009 des pays de L'UEMOA

Pays	Bénin	Burkina	C I	G-B	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UNION
PIB(n)	3114,7	3840,0	10964,0	214,8	4183,0	2521,5	6310,3	1501,7	32650,0

Source : comité de convergence de la zone franc (rapport aux ministres 29 septembre 2009)

PIB (n) : PIB nominal ; C I : Cote d'Ivoire ; G-B : Guinée-Bissau

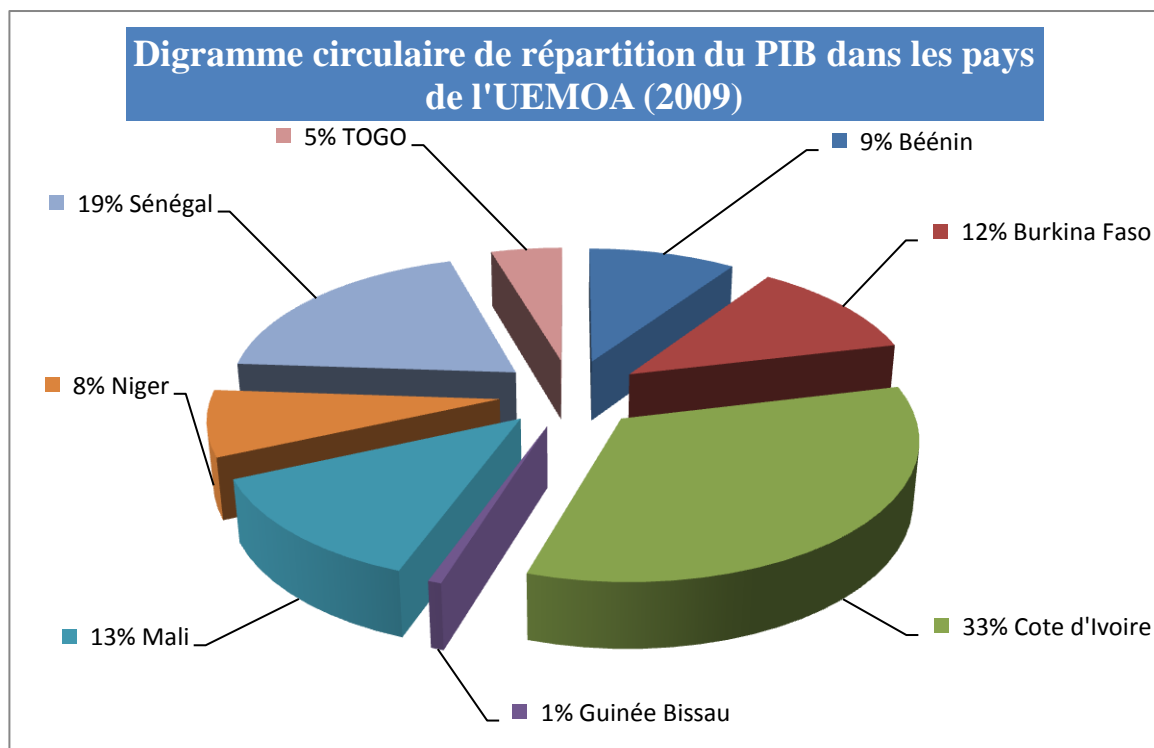
⁴ : Banque Ouest Africaine de Développement (chargé du développement de tous les pays de l'Afrique de l'Ouest en finançant des activités économiques)

⁵ : Programme indicatif régional de développement urbain (2009-2018) des Etats membre de l'UEMOA

⁶ : Programme indicatif régional de développement urbain (2009-2018) des Etats membre de l'UEMOA

⁷ : UEMOA, avril 2009

Graphique 1



Source : extraite des données du tableau 1

II – 2 – 1- La croissance

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des taux de croissance dans les pays membre de l'Union depuis 2006.

Tableau 2: Evolution du taux de croissance dans les pays de l'UEMOA

ANNEES	2006	2007	2008	2009
Bénin	3,7	4,6	5,0	2,7
Burkina Faso	5,5	3,6	5,2	3,2
Côte d'Ivoire	0,7	1,6	2,3	3,8
Guinée-Bissau	2,1	3,2	3,2	2,9
Mali	5,3	4,3	5,0	4,4
Niger	5,8	3,4	9,3	-1,2
Sénégal	2,5	4,9	2,3	1,5
Togo	3,9	2,1	2,4	3,1
UEMOA	2,9	3,2	3,8	2,8

Source⁸: BCEAO : banque de France * Rapport de la zone franc * 2009

⁸ : Source : banque de France ; rapport de la zone franc 2009 « l'évolution de la situation économique et financière dans la zone UEMOA »

Le tableau laisse voir une faible baisse du taux de croissance de la zone (1%) passant de 3,8% à 2008 à 2,8% à 2009. Selon la banque de France (2009), la répercussion de la crise dans les économies de l'UEMOA s'explique essentiellement par la baisse de la demande extérieure entraînant la détérioration des soldes de la balance des paiements. A l'exception de la Cote d'Ivoire qui affiche une croissance de 3,8% en 2009 contre 2,3% en 2008 et du Togo (3,1%), les résultats en termes de croissance des pays de la zone ont connu une baisse. Le principal souci reste la situation de la Cote d'Ivoire plongée actuellement dans une crise socio politique comme celle de 2001. Première puissance économique de la zone, l'instabilité de région risque de marquer négativement sur l'économie de la zone.

II – 2 – 2- L'Inflation

Principal objectif de la politique monétaire dans une union monétaire, le taux d'inflation de 1,1% de l'UEMOA en 2009 est en dessous du taux maximum de 2% fixé par la BCEAO. Presque tous les pays ont respecté ce principe.

Tableau 3: Inflation moyenne annuelle dans les pays de l'UEMOA (2007-2008)

Pays	Inflation moyenne annuelle (en %)		
	2007	2008	2009
Bénin	1,3	7,9	2,2
Burkina Faso	-0,3	10,7	2,6
Cote d'Ivoire	1,9	6,3	1,0
Guinée-Bissau	4,6	10,4	-1,6
Mali	1,4	9,2	2,2
Niger	0,1	11,3	2,3
Sénégal	5,9	5,8	-1,0
Togo	0,9	8,7	1,9
UEMOA	2,4	7,4	1,1

Source : instituts nationaux de la statistique et BCEAO⁹

Selon Les statistiques de la BCEAO, l'inflation moyenne annuel dans l'ensemble de la l'UEMOA est évalué à 1,1%. Ainsi le taux d'inflation a été contenu en dessous de l'objectif de 2% maximum, retenu dans le programme monétaire. La zone enregistre un différentiel d'inflation de 1,8 point vis-à-vis de ses partenaires commerciaux. Ces différentiels d'inflation sont évalués à 18,2 et 11,3 points respectivement pour le Ghana et le Nigéria. Ce qui est

⁹ : Dans le rapport sur l'évolution des prix à la consommation dans l'UEMOA en 2009 et perspectives en 2010

favorable pour la zone. Cependant il reste défavorable par rapport à la zone euro où le différentiel d'inflation s'élève à 0,8%.

Les divergences d'inflation des pays de la zone en 2007 et en 2008 s'observent aussi en 2009. En effet, si deux pays ont enregistré des taux d'inflation négatif en 2009 : le Sénégal (-1,0%) et la Guinée-Bissau (-1,6%). Le taux d'inflation reste cependant positif dans les autres pays. Il s'élève à (2,2%) pour le Bénin, (2,6%) pour le Burkina Faso, (1,0)% pour la Cote d'Ivoire, (2,2%) Mali, (2,3%) Niger et à (1,9%) pour le Togo. Ce qui risque de biaiser négativement les politiques entreprises par les dirigeants notamment celle budgétaire. Mais, comparé à l'année 2008, les taux d'inflation enregistrés en 2009 restent meilleurs. Le taux d'inflation moyen de la zone a baissé de 6,3% passant de 7,4% en 2008 à 1,1% en 2009.

Tableau 4 : situation socio-économique de l'UEMOA

Pays	<i>Superficie (en millier de km²)</i>	<i>Population (million d'hts)</i>	<i>PIB/hts 2009</i>	<i>Taux de croissance du PIB en 2009</i>	<i>taux de croissance du PIB prévu en 2010</i>	<i>Inflation prévu 2011</i>
Bénin	112 620	9,1	344 600	+ 2,5%	+ 3%	+ 2,2%
Burkina Faso	274 000	15,0	257 100	+ 3,1%	+ 4,2%	+ 2,6%
Cote d'Ivoire	332 462	20,8	510 100	+ 3,7%	+ 4,0%	+ 1%
Guinée-Bissau	36 125	1,4	156 300	+ 2,9%	+ 3,3%	-1,6%
Mali	1 240 192	12,4	338 500	+ 4,2%	+ 4,6%	+ 2,2%
Niger	1 267 00	14,3	177 300	+ 1,0%	+ 5,1%	+ 4,3%
Sénégal	196 720	11,7	392 200	+ 2,1%	+ 4,1%	-1,0%
Togo	56 790	5,7	268 500	+ 2,5%	+ 2,6%	+ 2,0%

Source : UEMOA, avril 2010

Malgré les tensions sociales au sein de certains pays de la zone notamment la crise ivoirienne de 2010 ; la situation économique des pays de la zone reste relativement satisfaisante. Tous les pays de la zone ont enregistré en 2010 une croissance positive supérieure à celle de 2009. Les calculs faits à partir du tableau ci-dessus montrent que une inflation moyenne prévue en 2011 de 1,46%. Cependant certains pays comme la Guinée-Bissau et le Sénégal peuvent enregistrés des inflations négatives (voir tableau ci-dessus).

On peut aussi mesurer l'inflation importé dans l'inflation totale.

Tableau 5: Evolution de l'inflation dans les pays de l'UEMOA selon l'origine géographique des produits (en %)

PAYS	2008			2009		
	Locale	Importée	Total	Locale	importée	total
Bénin	8,3	7,3	7,9	3,8	-1,3	2,2
Burkina Faso	11,0	10,1	10,7	3,3	0,8	2,6
Cote d'Ivoire	5,6	9,0	6,3	0,2	4,4	1,0
Guinée-Bissau	7,5	14,4	10,4	-1,3	-2,1	-1,6
Mali	9,8	8,5	9,2	2,7	0,7	2,2
Niger	8,8	15,2	11,3	7,0	0,4	4,3
Sénégal	4,7	8,7	5,8	0,2	-4,4	-1,0
Togo	10,3	4,8	8,7	2,5	1,4	1,9
UEMOA	6,8	9,2	7,4	1,4	0,4	1,1

Source : instituts nationaux de la statistique et BCEAO¹⁰

Ces données montrent que du point de vue géographique, la hausse des prix des biens locaux est plus importante que celle des produits étrangers. Avec un écart d'un point, le taux d'inflation est évalué à 1,4% pour les biens et services locaux et à 0,4% pour ceux importés. Selon la BCEAO (2009), les produits locaux pondérés à 72% participent à hauteur de 1,0% du total d'inflation en 2009. Alors que les produits importés contribuent à hauteur seulement de 0,1% de l'inflation globale avec une pondération de 27,9%.

Trois pays, le Sénégal, la Guinée-Bissau et le Bénin ont enregistré une baisse des prix des biens importés. Le Niger se distingue avec une progression de 7,0% des prix des produits locaux. Cependant, la faible hausse des prix des biens et services locaux en Côte d'Ivoire et au Sénégal s'explique par les carburants classés comme des biens locaux.

¹⁰ : Dans le rapport sur l'évolution des prix à la consommation dans l'UEMOA en 2009 et perspectives en 2010

Section 2 : La BCEAO et les principes de la zone franc

I - Les Objectifs

Selon les statuts ; la BCEAO a plusieurs missions et objectifs. Il s'agit entre autres de : l'*émission monétaire* (unique émetteur des moyens de paiement et garant de la fiabilité), de la *politique monétaire* (garantir la stabilité des prix, promouvoir la croissance), de l'*organisation et la surveillance de l'activité bancaire* (contrôler les banques commerciales) et de l'*assistance aux Etats de l'union* (agent financier entre les Etats de l'union eux même et avec les institutions internationale, assistance dans la gestion des dettes des Etats)

II - Les Principes

Quatre principes fondamentaux, garantie par la France, régissent ce système depuis les années trente. Il s'agit notamment : (1) de la parité fixe du Franc CFA par rapport à l'Euro (toutes transactions monétaires se font à cours fixe) ; (2) de la libre convertibilité du Franc CFA à l'euro (transferts libres et couverture totale) ; (3) la libre circulation des capitaux entre la France et le pays membres de la zone franc (mise en commun des avoirs extérieurs) et (4) la centralisation des réserves de change ou la réglementation des changes unique applicable dans tous les pays de la zone vis-à-vis des autres pays (l'utilisation du marché des changes européens pour des transactions de devises). Ces principes engendrent certes des avantages, mais une analyse du point de vue économique permet de voir que les inconvénients sont plus nombreux et constituent un blocage de l'efficacité et de la compétitivité des pays africains de la zone franc (PAZF).

III - Les critères de convergence

Depuis 1994, les pays membres de l'UEMOA se sont engagés dans le processus d'intégration économique et monétaire. Ce qui nécessite un renforcement de la convergence des politiques et des performances macroéconomiques. Ainsi, selon le comité de convergence ; « ce renforcement a été permis par l'adoption le 8 décembre 1999 d'un Acte additionnel au Traité de l'UEMOA, "portant pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA" »¹¹. Ce pacte de convergence se place au cœur du processus d'union au même titre que la conduite de la politique monétaire.

¹¹ : Google : La convergence économique en Zone franc, Réunion des ministres des Finances de la Zone franc – Paris, 3 avril 2008 (pdf)

Cependant, le problème majeur est aucun des pays n'arrive à respecter tous les principes (voir tableau 6).

Tableau 6 : Critères de convergence au sein de l'UEMOA

Critères de convergence			
Indicateurs de premier rang	Objectifs	Critère de second rang	Objectifs
(1) Solde budgétaire de base sur PIB	> ou= à 0%	(5) Masse salariale / recette fiscales	<ou= à 35%
(2) Endettement / PIB	<ou= à 70%	(6) Investissement financés sur ressources intérieures / recette fiscales	>ou= à 20%
(3) Taux d'inflation moyen annuel	<ou= à 3%	(7) Recettes fiscale / PIB	>ou= à 17%
(4) Arriérés de paiement intérieurs ou extérieurs	Non accumulation	(8) Soldes des paiements courants hors dons / PIB	>ou= à -5%

Source : UEMOA, 2009

Tableau 7 : Nombre de pays respectant le critère

Critères	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
2006	3	6	0	5	3	5	2	1
2007	3	5	7	4	4	4	1	1
2008	3	5	1	3	3	4	1	1

Source : UEMOA, 2009

() : Critère

Tableau 8 : Nombre de critères respectés par pays

	<i>Benin</i>	<i>Burkina</i>	<i>Cote d'Ivoire</i>	<i>Guinée-Bissau</i>	<i>Mali</i>	<i>Niger</i>	<i>Sénégal</i>	<i>Togo</i>
2006	5	3	2	0	3	5	5	2
2007	5	4	2	0	5	6	6	3
2008	5	4	2	0	6	6	6	2

Le non-respect de l'un des critères de premier rang se traduit par recommandations du conseil à l'égard de l'Etat. Si le non-respect par un Etat est lié à des circonstances exceptionnelles notamment d'un choc économique ; l'Etat peut être exonéré.

Chapitre II - AVANTAGES ET INCONVENIENT D'UN REGIME DE CHANGE

INTRODUCTION

La faiblesse du système de Bretton Woods des années 60 est le principal argument pour les partisans d'un régime de change flexible. Pour eux le flottement des monnaies permet de résoudre le conflit entre équilibre interne et externe causé par le change fixe. Cependant, les économistes sceptiques de l'avantage d'un régime de change flottant décèlent la contradiction des politiques macroéconomiques nationales qu'offre le change flottant. Ainsi, « le choix d'une politique de change est l'une des décisions macroéconomiques les plus importantes que puisse effectuer un gouvernement »¹². Dans ce chapitre nous verrons dans un premier temps que, les *avantages d'un régime de change font certainement les inconvénients de l'autre (section 1)*. Dans un second temps, nous analyserons la relation entre la *politique monétaire et le régime de change sous un angle théorique (section 2)*

Section 1 – Avantages et inconvénients des régimes de change

I - Les Avantages d'un régime de change fixe

L'adoption d'un régime de change fixe génère de nombreux avantages. En effet, la parité fixe rend stable la valeur de la monnaie. Ainsi, la valeur de la monnaie d'une économie membre d'une zone monétaire est beaucoup plus stable qu'une monnaie indépendante. Sa dépréciation est aussi moins importante que celle de la monnaie d'un pays livré à lui-même. L'UEMOA en constitue un exemple. En fait ; malgré la multiplication des crises sociopolitiques dans certains pays membres notamment au Sénégal, au Togo et en Côte d'Ivoire (2000 et 2010), la monnaie n'a pas perdu sa valeur. La parité du franc CFA à l'euro abaisse les risques de change et ouvre la voie aux marchés européens. En effet, « l'immutabilité du taux de change épargne aux africains les risques de changes non seulement avec la France, mais aussi avec tous les autres Etats membres de l'Union européenne »¹³. Aussi, cette stabilité monétaire facilite la coopération économique et empêche la division

¹² Quéré A. B – Cœuré B. – Jacquet P. et Pisani-Ferry F. (2004), *Politique économique*, Bruxelles : 1^{ère} éd. Boréal

¹³ : Réunion des ministres des finances de la zone franc ; comité de convergence (Rapport aux ministres) ; 29 septembre 2009

monétaire. La libre convertibilité favorise la mobilité des capitaux et attire les investissements. La fixité du franc CFA par rapport à l'euro permet d'éviter la « dollarisation », rend plus simple les transactions et rassure les agents économique. Cela, du fait que le dollar américain aura du mal à se substituer clandestinement au franc CFA. « Avec le renforcement du rôle de l'Euro comme monnaie de réserve internationale, les exportations des pays de la zone franc (pétrole, cacao, café, coton notamment), aujourd'hui largement libellées en dollar, pourraient progressivement être libellées en Euro et devenir ainsi moins tributaires des fluctuations du dollar »¹⁴. Avantage est aussi dans l'union monétaire en ce qu'elle facilite la lutte contre l'inflation en rehaussant la crédibilité de la BCEAO. De plus les disciplines ou « règles imposées par BCEAO aux Etats membres de l'Union monétaire sont beaucoup plus légères que celles qu'ils auraient s'ils devaient surmonter, isolément, les difficultés d'une saine gestion monétaire »¹⁵

Aussi, les inconvénients des taux de change flexibles font certainement les avantages de ceux fixes. Le régime de change flexible génère deux problèmes majeurs. Il est à la fois source de fortes fluctuations des cours du change et des « misalignments ». En effet, selon BEITON, GILLE et PARODI (2002),¹⁶ les premières permettent une propagation de l'inflation au niveau international par le canal des importations, affectent négativement les pays à monnaie faible et détériorent la compétitivité prix à l'exportation de leurs économies. Ce qui accroît la dégradation de leurs balances commerciales et le flottement de leurs endettements extérieurs. Les *misalignments*, distorsions de change durable par rapport aux fondamentaux proviennent de la variabilité des taux de change réels. Ils augmentent l'incertitude, faussent les anticipations, amplifient la déconnexion des monnaies et modifient la structure des prix relatifs internationaux. Ce qui décourage l'investissement face à la montée des risques et pousse les Autorités à pratiquer le protectionnisme.

Les Inconvénient des changes flottants font certainement les avantages des changes fixes. En effet, les défenseurs d'un régime de change fixe trouvent dans les changes flottants cinq¹⁷ principaux inconvénients. Ils s'agissent notamment du *manque de discipline* (disparition des taux de change fixes, possibilité de politiques inflationnistes), la *spéculation déstabilisateur et les perturbations sur le marché de la monnaie* (instabilité des marchés des

¹⁴ : AGBOHOU N. (1999), *Le Franc CFA et l'Euro contre l'Afrique*, Paris : Solidarité Mondiale A.S

¹⁵ : DIARRA M. (1972), *Les Etats africains et la garantie monétaire de la France*, NEA : Dakar

¹⁶ BEITON A. GILLE P. et PARODI M, (2002), *Histoire des faits économiques et sociaux de 1945 à nos jours*, 2^{ème} éd. Paris : Dalloz, pp. 51-52

¹⁷ : KRUGMAN P. et OBSTFELD M, (2009), *Economie internationale*, Paris : Pearson Education, pp. 555-567

changes qui provoque plus d'effets perturbateurs en change flottant), le *préjudice pour le commerce et les investissements internationaux* (les fluctuations des taux de change rendent difficile la prévision des prix relatifs), la *non coordination des politiques économiques* (pratique compétitives en matière monétaire) et l'*illusion d'une plus grande autonomie* (les modifications des taux de change poussent les banques centrales à intervenir sur le marché des changes).

II – Les Inconvénients d'un régime de change fixe

Un autre inconvénient d'un régime de change fixe une perte d'autonomie sur la politique monétaire. En effet, on devient économique dépendant et on perd aussi la souveraineté économique. De plus, la parité est choisie par rapport à la situation économique du pays de référence. Ainsi ; elle n'est pas forcément optimale. Ce qui peut entraîner des pertes de bien-être. La centralisation des réserves de change est un blocage économique des pays de la zone franc. Depuis 2005 les banques centrales déposent 50% de leurs réserves dans le compte d'opération financière en France. Cette somme s'élève actuellement à 8000 milliards de franc CFA. Ce qui rend les déficits budgétaires des PAZF élevés et peut mener à des pertes énormes de compétitivité. En effet, en théorie économique l'appréciation de la monnaie entraîne à priori une baisse des exportations et une hausse des importations. On peut dire donc que l'appréciation de l'euro par rapport au dollar traduit automatiquement la surévaluation du franc CFA. Ainsi, il en découle une perte de compétitivité des produits africains (matières premières) et un déficit de la balance des paiements. Un inconvénient d'un régime de change fixe est aussi la fragilité du système. En effet, un tel régime fait nourrir les attaques spéculatives à travers les espérances de gains et de pertes.

Les Avantages des changes flottants font certainement les inconvénients des changes fixes. En effet, selon (Krugman et Obstfeld, 2009)¹⁸, trois principaux avantages fondent les arguments des partisans d'un régime de change flexibles et font les inconvénients des changes fixes. D'abord, le change flexible offre une *autonomie à la politique monétaire* (utilisation de la politique monétaire comme instrument efficace de politique économique, absence d'inflation importée). Ensuite, Il impose la *symétrie* (suppression des asymétries). En fin, il assure *l'équilibre interne et externe* en cas de choc et absence de spéculation.

¹⁸ : KRUGMAN P. et OBSTFELD M, (2009), *Economie internationale*, Paris : Pearson Education, pp. 555-567

Section 2 - Politique monétaire et régimes de change sous un angle théorique : Perte d'autonomie et baisse d'une demande étrangère

Avec l'internationalisation de l'ouverture des économies, l'étude de l'efficacité des politiques macroéconomiques devient de plus en plus importante. Les variations du taux de change ont des effets non négligeables sur la compétitivité économiques internationale d'une nation. Elles affectent les échanges par l'intermédiaire des exportations et des importations, des transmissions et des propagations des crises, la spéculation. Dans le cadre d'un régime de change fixe, les réserves de change de la banque centrale permettent de rééquilibrer la balance globale. Cependant, dans un régime de change flexible l'équilibre est obtenu par la confrontation de l'offre et de la demande. Quelles sont donc les justifications théoriques de l'adoption d'un régime de change ?

I - Le modèle Mundell-Fleming (1961 – 1962)

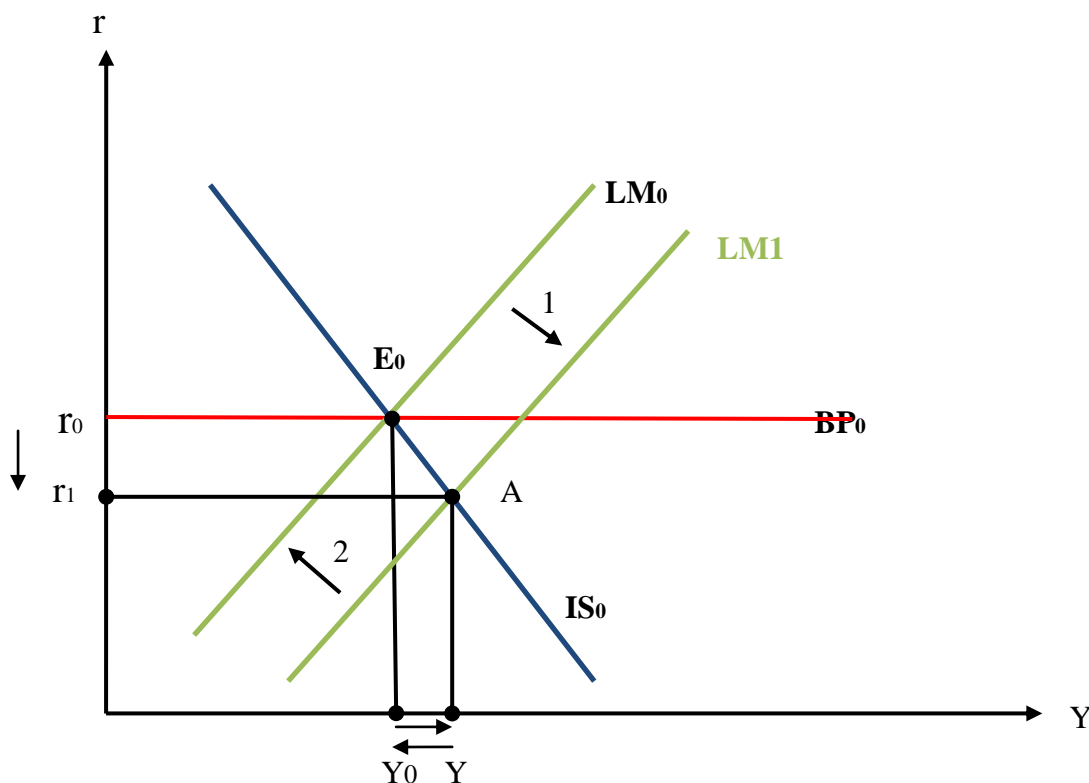
Ce modèle développé dans les années soixante permet d'étudier l'internationalisation des économies. C'est un modèle important en ce qu'il permet d'étudier l'efficacité des politiques macroéconomiques. L'objectif de ce modèle est de voir l'efficacité des instruments de la politique économique en fonction des régimes de change. Le modèle permet de voir que l'efficacité n'est pas la même selon que l'on est dans un régime de change fixe ou flexible. Pour Robert Mundell, la réponse du taux de change à une impulsion de politique économique dépend de la mobilité des capitaux. Prenant en compte de nombreuses hypothèses entre autres la rigidité des salaires et des prix, une petite économie ouverte face au reste du monde, on voit que la demande étrangère ; le taux de change peut permettre d'étudier l'efficacité à l'appartenance à un régime de change.

I - 1 – Politique monétaire et régimes de change : le modèle Mundell-Fleming

Dans une union monétaire, le change fixe est irrévocable. Et, l'usage de la politique monétaire comme instrument de politique économique est perdu par tous les Etats membre. Dans ce cadre, l'appartenance à une union monétaire ou (l'adoption d'un régime de change fixe) n'est pas économiquement justifiée si l'on désire bien améliorer la compétitivité de l'économie par une politique monétaire. Par exemple, lorsque l'économie est en situation de sous-emploi, l'adoption d'un régime de change fixe ne se justifie pas quel que soit le degré

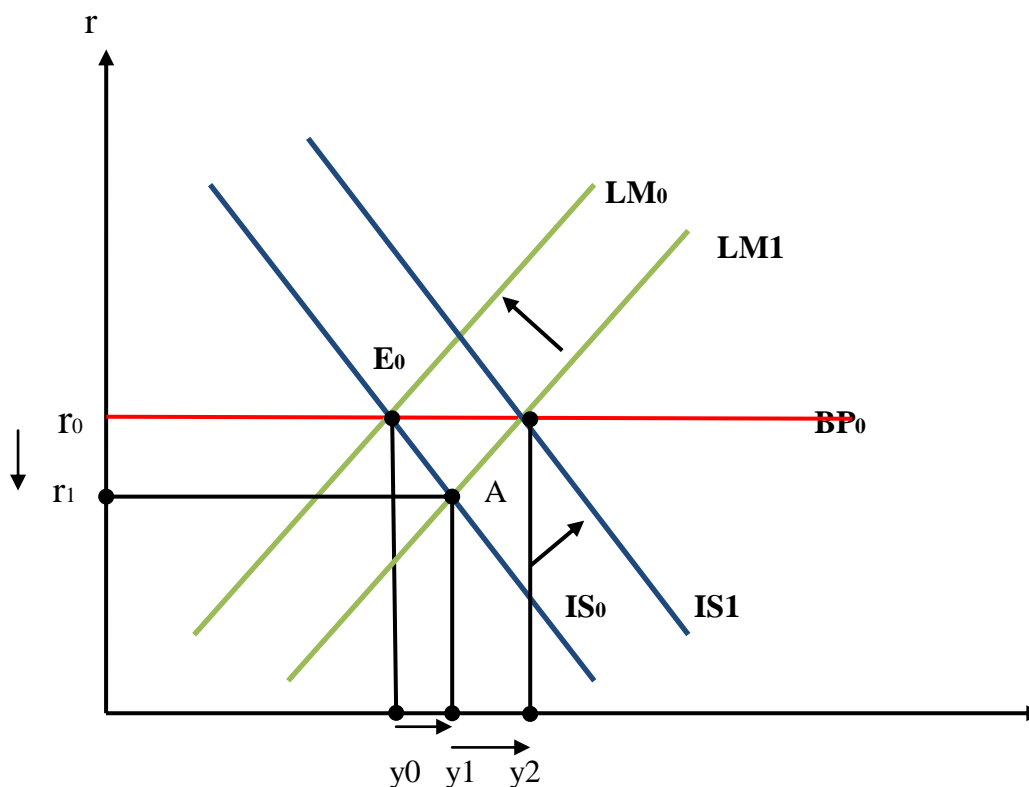
de mobilité des capitaux. Il y'a une perte d'autonomie totale sur la politique monétaire. L'utilisation de la monnaie comme un moyen de régulation économie n'est plus possible. Que les capitaux soient mobiles ou immobiles, la situation de l'économie est décrite par les graphiques ci-dessous.

I-1 – 1- La politique monétaire dans un régime de change fixe est inefficace



Analyse

Le point E₀ correspond à un équilibre de sous-emploi. Une politique monétaire expansive entraîne un déplacement de LM vers la droite (LM₀ à LM₁). Ce nouvel équilibre (point A) n'est pas stable. C'est un déficit externe qui provient à la fois d'une baisse du taux d'intérêt (r_0 à r_1 : sortie de capitaux) et une hausse du revenu (Y_0 à Y_1 : hausse des importations). Il y'a risque de dépréciation du taux de change. La banque centrale doit agir en achetant de la monnaie nationale et en vendant des devises étrangères. Ce qui conduit à une baisse des réserves de change conduisant à un déplacement de LM vers la gauche. Avec une parfaite mobilité des capitaux, **la politique monétaire reste inefficace en régime de change fixe.**

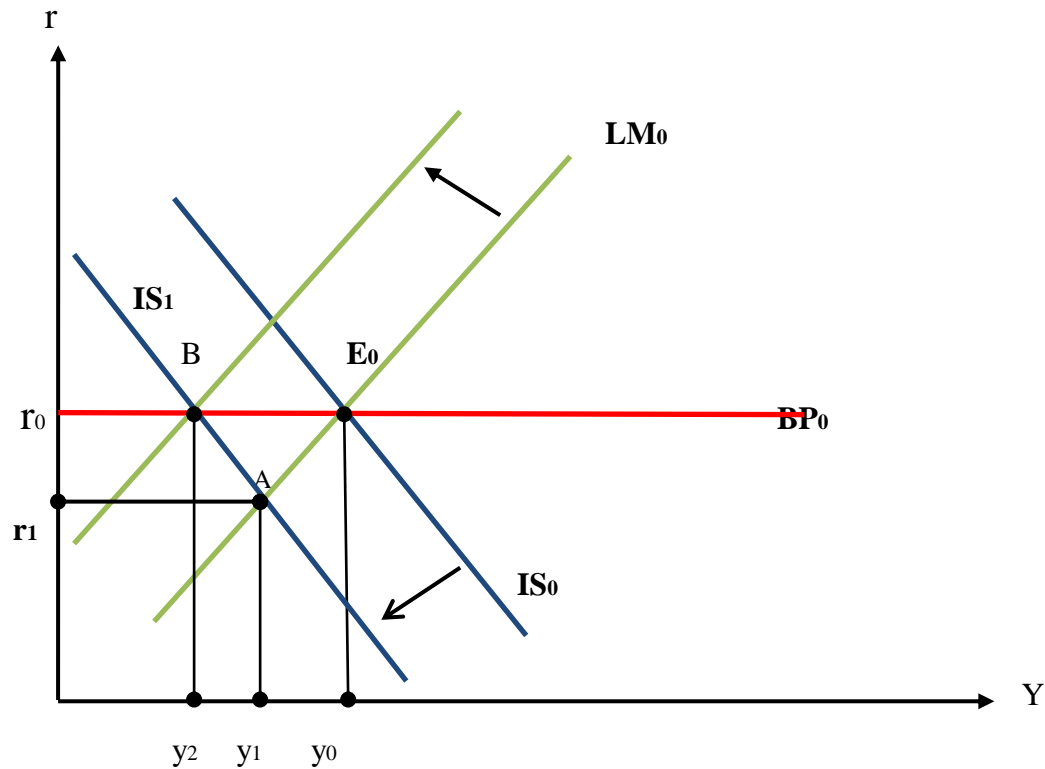
I-1 – 2- La politique monétaire dans un régime de change flexible est efficace***Analyse***

Le point E_0 correspond à un équilibre de sous-emploi. Une politique monétaire expansive entraîne un déplacement de LM vers la droite (LM_0 à LM_1). Ce nouvel équilibre (point A) n'est pas stable. C'est un déficit externe qui provient à la fois d'une baisse du taux d'intérêt (r_0 à r_1 : sortie de capitaux) et une hausse du revenu (Y_0 à Y_1 : hausse des importations). Il y a dépréciation du taux de change. La hausse du taux de change (e_r) se traduit par un déplacement de la courbe IS (IS_0 à IS_1) vers la droite. L'équilibre final qui en résulte s'accompagne d'une hausse du revenu. Avec une parfaite mobilité des capitaux, **la politique monétaire est efficace en régime de change flexible.**

II – Impacts d'une baisse de la demande étrangère dans un régime

Dans le modèle Mundel-Fleming en économie ouverte, on parvient à démontrer qu'une baisse de la demande étrangère résultant par exemple d'une conjoncture économique reste défavorable pour un pays adoptant un régime de change fixe. Alors, la politique monétaire reste inefficace. Cependant l'adoption d'un régime de change flexible se justifie dans une telle situation. Pour s'en convaincre, nous allons analyser les figures correspondant à cette situation.

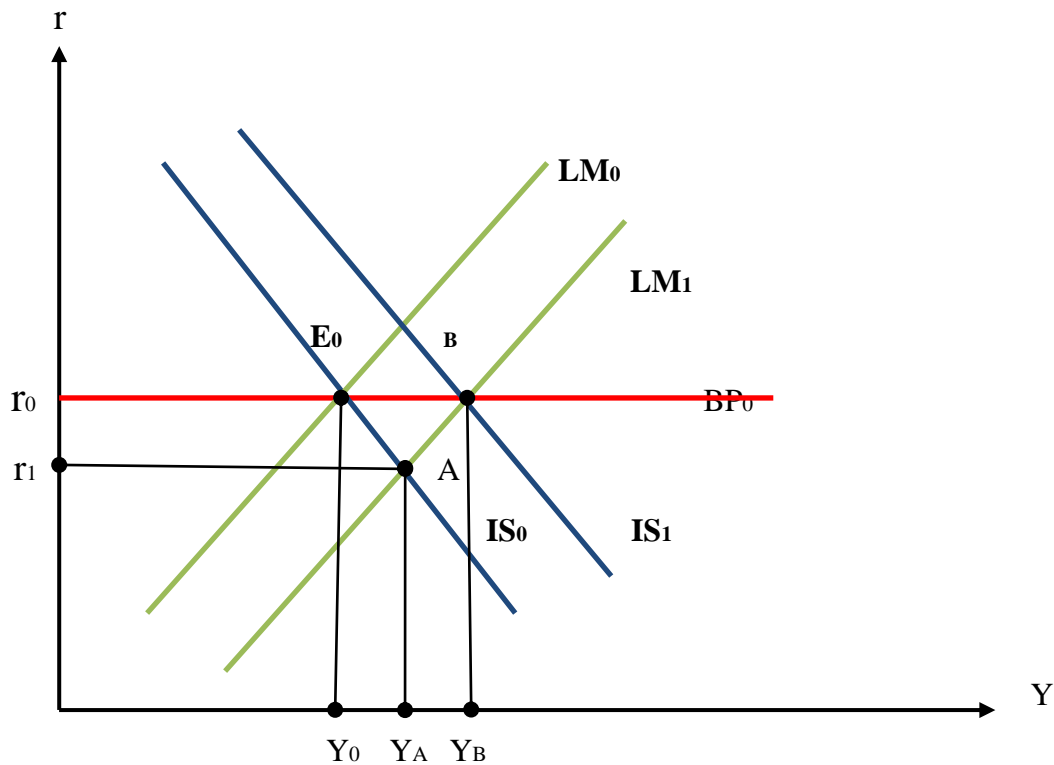
II – 1 - Inefficacité de la politique monétaire dans un régime de change fixe face à une baisse de la demande étrangère



Analyse

La baisse de la demande étrangère entraîne une baisse des exportations. La dégradation de la balance des transactions courantes qui en résulte se traduit par un déplacement de la courbe IS (IS_0) vers la gauche (IS_1). L'équilibre instable au point A (déficit externe) qui en découle provient de la baisse du taux d'intérêt (r_0 à r_1) non compensée par la baisse des importations (baisse du revenu). Il y a alors dépréciation (hausse de e_r) et la banque centrale réagit en achetant de la monnaie domestique par une vente de devises étrangères. La variation des réserves de change inférieure à zéro et la courbe LM se déplace vers la gauche. La seule conséquence de la politique monétaire reste une très forte baisse du revenu. La politique monétaire reste inefficace.

II – 2 - Efficacité de la politique monétaire dans un régime de change flexible face à une baisse de la demande étrangère



Analyse

Le point E_0 correspond à un équilibre de sous-emploi. Une politique monétaire expansive entraîne un déplacement de LM vers la droite (LM_0 à LM_1). Ce nouvel équilibre (point A) n'est pas stable. C'est un déficit externe qui provient à la fois d'une baisse du taux d'intérêt (r_0 à r_1 : sortie de capitaux) et une hausse du revenu (Y_0 à Y_1 : hausse des importations). Il y a dépréciation qui dépend de la baisse du revenu du reste du monde. La courbe IS se déplace vers la droite jusqu'au point B avec une nouvelle hausse du revenu. En régime de change flexible la politique monétaire est très efficace.

INTRODUCTION

Un levier de la politique de change est la dévaluation. Cet acte qui provient des responsables de la politique monétaire n'est concevable que dans un régime de change administré.

Nous verrons que *les causes de la dévaluation (section 1)* sont nombreuses. Ce qui rend nécessaire son *analyse (section 2)*. Cet acte de politique de nature diverse est conçu ; soit comme une sanction des erreurs économiques du passé, soit comme un moyen d'atteindre un objectif de politique économique. Ainsi, *les approches de la dévaluation (section 3)* restent multiples.

Section 1 : La dévaluation : définition et Causes dans les PAZF

I - Qu'est-ce que la dévaluation

En technique monétaire, la dévaluation désigne l'opération par laquelle un pays donne une nouvelle définition légale à sa monnaie par rapport à une monnaie étrangère (dollar ; euro...). L'objectif est d'éliminer une disparité persistante entre les prix nationaux et les prix étrangers. Le gouvernement reconnaît officiellement la dépréciation de sa monnaie et tente d'en atténuer les conséquences au niveau international. Il y'a abaissement de la valeur de la monnaie nationale par rapport à celle des monnaies étrangères. On a déduit que pour avoir la même quantité de monnaie étrangère (ou de produits étrangers), on doit verser plus d'unités de la monnaie dévaluée. Ce qui freine à priori les importations. On s'attend à une hausse des exportations car l'étranger peut se procurer à un prix plus faible les produits du pays qui a dévalué. La dévaluation peut donc permettre d'améliorer la compétitivité. Cette opération n'est concevable que dans un régime de change administré (régime de change fixe). Car dans un régime de changes flottant, les variations affectant les cours des monnaies sont toujours continues. On parlera alors d'appréciation ou de dépréciation monétaire.

II – Les causes de la dévaluation dans les pays africains de la zone franc

Dans son ensemble les pays africains ont subi une sévère crise économique dans le milieu des années 1980. Cela n'a pas épargné les pays africains de la zone franc (PAZF). Les causes étaient entre autres la dégradation des termes de l'échange, l'inefficacité des finances publiques, la perte de rente des matières premières. En effet, cette crise est « provoquée par un triple choc exogène : la dégradation des termes de l'échange, en raison de la baisse des cours internationaux des principales exportations (cacao, café, pétrole, coton), la baisse du dollar par rapport au franc français, qui affaiblit les recettes d'exportations et renforce la concurrence des produits américains et les politiques agressives de dépréciation du change menées par les pays voisins (Ghana et Nigéria notamment) » (SAMÉDO G. et VILLIEU P, 1997). Cette situation sera aggravée par les difficultés majeures d'échanges extérieurs des deux géants de la zone notamment le Cameroun et la Côte d'Ivoire. Le bilan de la zone s'aggrave. En théorie économique face à une telle distorsion de la balance des paiements, deux solutions sont possibles :

- soit dévaluer la valeur de la monnaie, qui diminue les coûts en termes réels et conduit à une sous-indexation des salaires sur les prix,
- soit renoncer à la dévaluation du franc CFA et rehausser la compétitivité par une baisse des salaires nominaux.

La France était pour la seconde décision et ne voyait pas la dévaluation comme une solution pertinente aux problèmes structurels des économies africaines. En effet, « la perte de compétitivité des économies africaines ne pouvait être entièrement imputable à une éventuelle surévaluation du franc CFA » (SEMÉDO G. et VILLIEU P, 1997). Cependant, les institutions internationales comme le FMI et la Banque Mondiale voyaient dans la dévaluation la solution idéale. Elles accusent les pays de l'Afrique subsaharienne de la défense des parités irréalistes des monnaies fortement surévaluées. Avec la mise en place des réformes structurelles imposées par les institutions de Bretton-Woods, la dévaluation fut effective en 1994

Section 2 : L'analyse de la dévaluation

I- La dévaluation comme une sanction des erreurs économiques du passé

Actuellement la dévaluation a une signification qui dépasse largement le contenu technique pour englober un ensemble de jugement de nature éthique et politique. En effet, si on prend la réévaluation de la monnaie nationale comme le mythe de la réussite économique, une bonne santé de l'économie caractérisée par la réalisation du plus grand nombre des

objectifs de la politique économique fixés (excédent de la balance des paiements, le plein emploi des facteurs de production etc....). Alors, pour plusieurs chefs d'Etat dévaluer la valeur de la monnaie nationale c'est d'évaluer le pays, rabaisser son drapeau et donc sanctionner des erreurs de gestion macroéconomique.

II- La dévaluation comme un moyen d'atteindre un objectif de politique économique

Loin d'être subi comme une sanction inéluctable, la dévaluation peut être choisie comme un moyen d'assurer le développement d'un pays émergent. Pour s'en convaincre, il faut analyser l'opération. Toute chose égale par ailleurs, la baisse de la parité de la monnaie d'un pays se traduit par : une baisse du prix de ses exportations à l'étranger et une hausse des prix des importations. Ainsi, si sa demande étrangère est élastique aux prix ; il y'aura alors une augmentation des ventes externes et donc des exportations. Et, si la demande nationale est élastique aux prix ; il y'aura une baisse des importations.

Cependant, quelle que soit la conséquence ultime au niveau des importations ; on se rend compte que les exportateurs nationaux des biens concurrençant les importations vont bénéficier à priori d'un avantage et vont pouvoir augmenter leurs activités. Au total, la dévaluation produit des effets immédiats sur les prix : il s'agit de l'approche de la dévaluation en termes d'élasticité prix. Mais nous savons aussi que dans une situation d'équilibre donnée, une modification des prix relatifs ne provoque pas uniquement des effets sur les prix mais aussi des variations de revenu. Nous avons là l'approche de la dévaluation en termes d'absorption.

Section 3 : Les approches de la dévaluation

I - L'analyse de la dévaluation en termes d'élasticité prix

Traditionnellement, la dévaluation est prise comme un moyen de procéder au rééquilibrage d'une balance commerciale conçue comme la différence entre la valeur globale des exportations et celle des importations. On peut donc écrire que :

La balance commerciale BC

$$BC = Px * Qx - Pm * Qm$$

Px = prix des exportations Pm = prix des importations Qx = volume des exportations Qm = volume des importations

Si $Px * Qx < Pm * Qm$ (la balance commerciale est déficitaire)

Pour restaurer l'équilibre, le prix des importations et des exportations devraient être modifié. Il va se poser alors la question du montant et du sens de la variation de la parité des prix ; c'est-à-dire des conditions d'efficacité d'une dévaluation.

Selon l'optique traditionnelle, l'efficacité d'une modification de la parité de change dépend de la valeur des élasticités de demande et d'offre des biens qui font l'objet d'un change international.

Soit **A** le pays qui a dévalué sa monnaie ; **B** le reste du monde

Imaginons qu'avant dévaluation, c'est-à-dire au temps $t = 0$. Le commerce extérieur du pays soit équilibré ; on aura alors : $Pm0 * Qm0 = Px0 * Qw0$

La dévaluation de la monnaie du pays **A** à la période n°1 va entraîner une transformation sur le marché des importations représenté par la figure ci-après. Le marché des exportations est représenté par la figure ci-après.

A l'équilibre initial sur le marché des importations on aura :

À $t = 0$: $SM0$ = offre d'importation et $DM0$ = demande d'importation

A l'équilibre initial sur le marché des exportations on aura :

À $t = 0$ $SX0$ = offre d'exportation et $DX0$ = demande d'exportation

La dévaluation de la monnaie du pays **A** va produire deux effets :

- d'une part le prix en monnaie des importations va augmenter : ce qui signifie que pour des prix inchangés en monnaie nationale, l'offre des produits étrangers va se réduire, d'où un déplacement de la courbe de $SM0$ à $SM1$
- d'autre part le prix en monnaie étrangère des exportations va se réduire, ce qui signifie que pour un prix en monnaie nationale, la demande étrangère d'exportation va augmenter, d'où un déplacement de la courbe $DX0$ à $DX1$

* Sur le marché des importations, le volume des importations va baisser pour passer de Q_{m0} à Q_{m1} . Par contre, le prix des importations va augmenter pour passer de P_{m0} à P_{m1}

* Sur le marché des exportations aussi bien des volumes que des prix vont augmenter pour se fixer respectivement à Q_{x1} et à P_{x1} .

Dans ces conditions, comment va alors évoluer le solde de la balance commerciale ?

* **Du côté des exportations**, on aura :

$$P_{x1} > P_{x0} \text{ et } Q_x > Q_{x0} \quad \text{alors} \quad P_{x1} * Q_{x1} > P_{x0} * Q_{x0}$$

Après la dévaluation de la monnaie nationale, la valeur globale des exportations va augmenter.

* **Du côté des importations**, on aura :

$$P_{m1} > P_{m0} \text{ et } Q_{x1} < Q_{x0}, \text{ d'ou l'interrogation } P_{m1} * Q_{x1} ? P_{m0} * Q_{x0}$$

Il en résulte que si l'effet exercé par la dévaluation est plus important sur les prix que sur les volumes. Dans ce cas : $P_{m1} * Q_{m1} > P_{m0} * Q_{x0}$

Si le volume des transactions est plus affecté que les prix : $P_{m1} * Q_{x1} < P_{m0} * Q_{x0}$

De toutes les façons, il ne se produira un excédent de la balance commerciale que si la valeur des exportations augmente plus que celle des importations. On note aussi que le sens et l'importance de la situation de la balance commerciale (BC) dépend essentiellement des élasticités prix, de la demande et d'offre des exportations ; d'où le théorème des élasticités critiques appelé encore le théorème de Marshall-Lerner-Robinson.

Supposons une élasticité infinie de l'offre nationale d'exportation ; de même qu'une élasticité infinie de l'offre étrangère d'exportation. Alors le succès de la dévaluation sera dépendant du niveau des élasticités de la demande étrangère d'exportation ($D_x * ed_x$) et de la demande nationale d'importation ($D_m * ed_m$)

Si les élasticités d'offre sont infinies alors une dévaluation de $t\%$ va faire varier le solde de la balance commerciale de $\Delta BC = t * (ed_x * X * P_x) - t * (M * P_m - ed_m * M * P_m)$

$t * (ed_x * X * P_x)$: Cette variation mesure l'effet du changement sur les exportations, la baisse des prix des produits locaux en monnaie étrangère

$t * M * P_m$: Variation arithmétique du prix des importations suite au nouveau taux de conversion

$t * (ed_m * M * P_m)$ = diminution attendue des importations suite à la hausse de leur coût

$$\Delta BC = t * (ed_x * X * P_x + ed_m * P_m) - t * M * P_m$$

$$\Delta BC = t * X * P_x [ed_x + (ed_m * M * P_m / X * P_x) - (M * P_m / X * P_x)]$$

Un pays dévalue en deux situations : soit sa balance commerciale est déséquilibrée, soit sa balance commerciale est en équilibre.

* **Balance commerciale en déséquilibre** : dans ce cas l'amélioration de la balance commerciale se produira si l'élasticité de la demande étrangère d'exportation est supérieure à la valeur avant du rapport M/X

En effet, $\left(edm * \frac{M*Pm}{X*Px} \right) > 0$; donc si $edx > \left(\frac{M*Pm}{X*Px} \right)$ alors $\Delta BC > 0$

$\left(\frac{edm*M*Pm}{X*Px} \right) > 0$; Donc si $edx > \left(\frac{M*Pm}{X*Px} \right)$ alors $\Delta BC > 0$ est une condition suffisante

* **Balance commerciale équilibrée** : dans ce cas, $X * Px = M * Pm$

$$\Delta BC = t * X * Px(edx - edm - 1)$$

$$\Delta BC > 0 \text{ si } edx + edm > 1 \quad \text{et} \quad \Delta BC < 0 \text{ si } edx + edm < 1$$

Nous avons là la conclusion de Marshall – Lerner – Robinson qui s'énonce comme suit :

Si la balance commerciale est initialement en équilibre et si les élasticités de l'offre par rapport aux prix sont égales à l'infini ou très élevés ; alors une faible dévaluation est de nature à provoquer un effet normal lorsque la somme des élasticités de la demande étrangère d'exportation est plus élevée que l'unité. Si cette condition est observée, on dira que la dévaluation est de nature à provoquer un effet normal c'est-à-dire un excédent. Dans le cas contraire, un effet pervers se produit c'est-à-dire un déficit.

II - L'approche de la dévaluation en termes d'absorption

Cette approche est importante. Elle permet d'avoir une bonne vision de la situation macroéconomique du pays considéré. Elle part de l'équilibre macroéconomique pour donner le poids de la production et de la demande nationale d'un pays sur sa balance commerciale. Elle traduit la situation économique du pays et juge à la fois de l'importance des politiques macroéconomique et de l'utilisation domestique du revenu national (absorption). Elle justifie a priori les politiques d'ajustement structurels imposés par les institutions internationale dans la plus part des pays en voies de développement.

En effet, en partant de l'équilibre comptable : $Y = C + I + G + X - M$

Avec $X + M =$ solde de la balance commerciale (**SBC**) et $A = C + I + G =$ absorption

On a $Y = C + I + G + (X - M)$, donc $Y = C + I + G + SBC$

D'où $SBC = Y - A$ ou $\Delta BC = \Delta Y - \Delta A$

Le solde de la balance commerciale d'une nation est ainsi égal au produit national (**Y**) auquel on enlève l'absorption (**A**). Si la dévaluation modifie le solde de la balance commerciale, c'est donc : soit par l'intermédiaire de la production du revenu $SBC = Y - A$; soit par

l'intermédiaire d'une variation de la production conjuguée à une variation de l'absorption : $\Delta BC = \Delta Y - \Delta A$. Ainsi, pour que ΔBC soit > 0 , il faut que $\Delta Y > \Delta A$.

Une baisse de la demande est donc favorable sur la balance commerciale. Exerçant un effet sur le pouvoir d'achat des consommateurs, la dévaluation tend à diminuer l'absorption. Ce qui améliorera la balance commerciale.

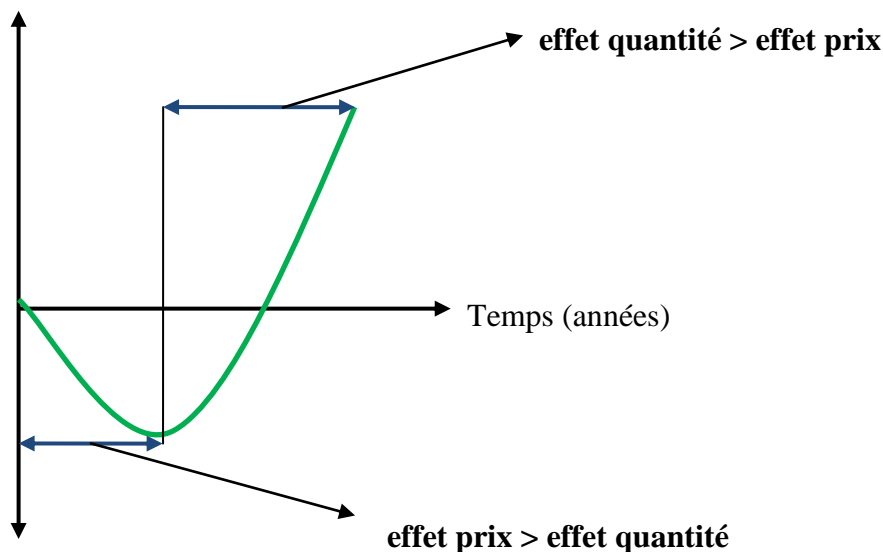
La réduction de l'absorption nécessite une étude particulière même si l'on considère que l'augmentation des impôts, le rétablissement de la vérité des prix, la réduction du train de vie de l'Etat, la privation des entreprises etc.... est à priori conseillé.

III - La courbe en J

Pour comprendre les effets d'une dévaluation sur la situation de la balance commerciale d'un pays, il faut analyser la courbe en J. Cette courbe permet de voir l'ampleur de la détérioration de la balance commerciale sur le court terme suite à une dévaluation et son éventuel amélioration sur le long terme.

Figure 4 : courbe en J

$X - M > 0$ (Balance commerciale excédentaire)



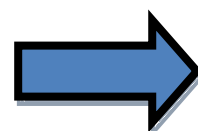
$X - M < 0$ (Balance commerciale déficitaire)

Selon la théorie économique, la dévaluation a deux effets : d'abord un effet prix qui se traduit par une hausse immédiate des prix relatifs des importations et ensuite un effet quantité qui rend plus compétitif les biens domestiques. On s'attend donc à une hausse des exportations et à une baisse des importations. L'effet positif sur le solde commercial dépend

sur des effets prix et quantité. Sur le court terme (6mois à un an), la balance commerciale se dégrade. En effet ; après la dévaluation, les autorités ne peuvent pas ajuster immédiatement la variation des quantités sur les prix à cause des besoins de produits de premières nécessités comme le pétrole et certains produits alimentaires. Mais à long terme, on s'attend à ce que l'effet quantité l'emporte sur l'effet prix.

L'application de cette théorie dans la zone CFA ne donne pas à priori les résultats attendus. Les gains en termes de compétitivité semblent être limités. En effet, les pays africains se sont spécialisés dans les exportations de matières premières. Or, les cours se forment en devises sur les marchés mondiaux par la confrontation de l'offre et de la demande, donc pas totalement dépendant des coûts de production de la zone franc. Aussi, le degré d'élasticité de la demande d'importation aux prix dépend des facteurs structurels et ne favorisent pas forcément la baisse des importations. L'effet premier de compétitivité vient de la substitution des biens alimentaires. Exemple, pour le Sénégal : mil contre riz importé. De cette analyse, on n'en déduit que l'effet-prix l'emporte sur l'effet-quantité sur le court terme. Peu de gains de compétitivité sont donc à attendre. Car, « compte tenu de la composition sectorielle des échanges extérieures des pays africains de la zone franc, il ne fait guère doute que le somme des élasticités prix de leurs exportations et de leurs importations est à court terme inférieur à l'unité » (SEMEDO G et VILLIEU P, 1997)

PARTIE II
COMPETITIVITE ECONOMIQUE INTERNATIONALE
DU SENEGAL



INTRODUCTION

L'étude spécifique de la dévaluation dans le cas du Sénégal semble être intéressante. En effet ; partant de *l'origine de la crise et les déséquilibres de l'économie sénégalaise* (section 1), nous essayerons de voir *l'impact de la dévaluation sur l'économie sénégalaise* (section 2).

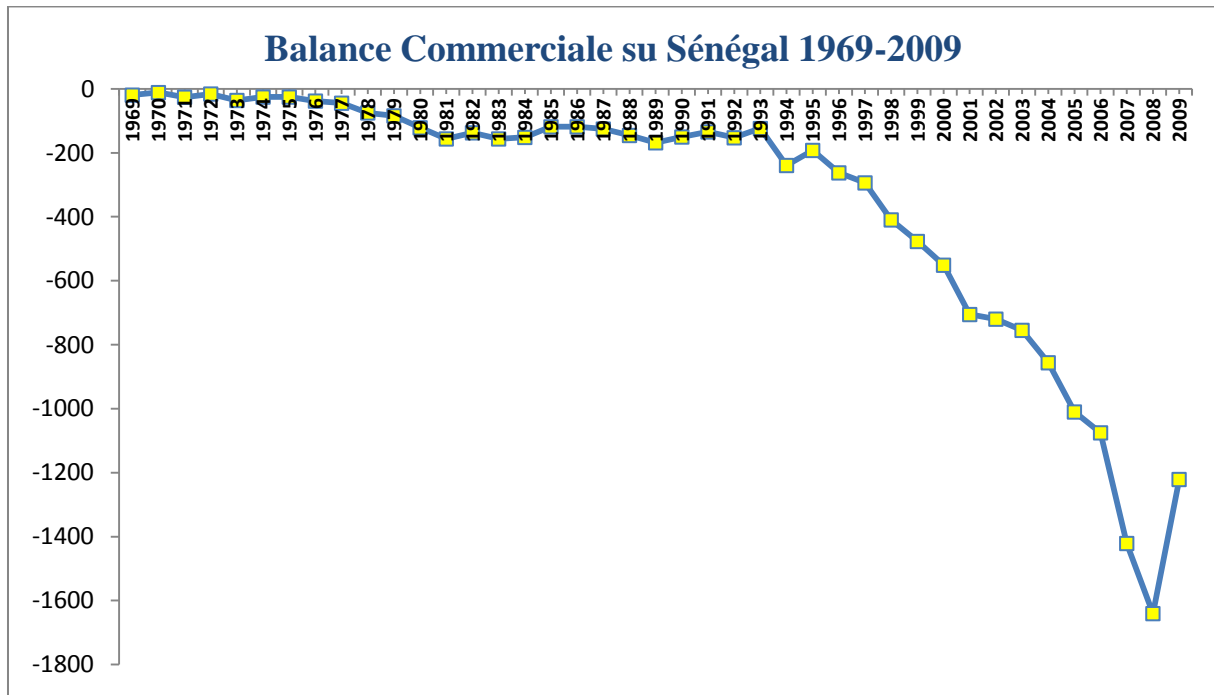
Section 1 - Sénégal : les causes de la dévaluation

I - Origine de la crise et déséquilibres de l'économie sénégalaise

La crise de l'économie sénégalaise trouve son origine dans les bouleversements des structures économiques intervenues durant la période coloniale. Selon (Kassé M, 2008)¹⁹, cette situation sera amplifiée dans les années 1960 – 1980 par une économie arachidière devenue fortement aléatoire et stagnante. On assiste à une chute de la production et une dégradation en termes réels des prix accentuant l'appauvrissement des producteurs. La baisse de la rente n'a pas été relayée par de nouveaux secteurs productifs. Le secteur industriel n'a pas atteint la grande performance. L'économie phosphatique et minière n'a produit qu'une rente épisodique en 1973. Les secteurs de la pêche et du tourisme sont restés encore marginaux. L'évolution de la crise va aboutir à des déséquilibres notamment : un ralentissement de la croissance du PIB qui passe d'un taux moyen annuel de 2,5% entre 1960-1970 à 1,8% entre 1975-1980, une accentuation chronique et cumulative des finances publiques et de la balance des paiements ; un accroissement démographique considérable; la croissance du PIB par tête qui chute et devient négative entre 1970 et 1980, la perte de compétitivité l'économie. Pour s'en convaincre la balance commerciale du Sénégal reste déficitaire depuis 1969.

¹⁹ : Moustapha KASSE (2008) *politique nationale de développement* (cours de maîtrise faculté des sciences économiques et de gestion Université Cheikh Anta Diop Dakar/Sénégal) disponible sur le site du prof, http://mkasse.com/IMG/pdf/Politique_Nationale_senegalaise_de_Developpement__2008.pdf

Figure : balance commerciale de 1969 à 1994



Source : ANSD (2009)

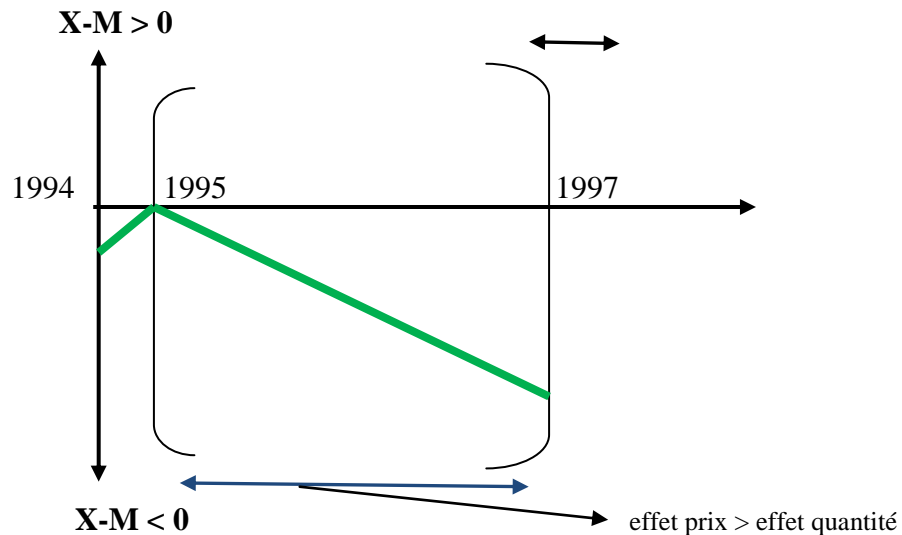
II - Les Causes de la dévaluation

Plusieurs facteurs ont rendu opératoire la dévaluation, il s'agit entre autre de la dégradation des équilibres fondamentaux entre l'offre et la demande intérieure, de graves déficits budgétaires et de la balance des paiements, d'un accroissement rapide de l'endettement extérieur, de l'échec du processus d'ajustement interne. Ce contexte est marqué par une « surévaluation du franc CFA dans lequel les premières mesures de dé protection ont été appliquées. Un abaissement des droits de porte et une élimination des restrictions non tarifaires, alors que le taux de change réel s'est apprécié (de près de 40% dans les années 80 et en 90), entraînant inévitablement une perte de compétitivité des productions locales » (DIAGNE B. 2006).

III - La courbe en J et l'économie sénégalaise

La balance commerciale du Sénégal qui depuis 1969 se dégradait continuellement a réagi positivement la première année après la dévaluation sans que le déficit commercial ne soit absorbé.

Figure : Courbe en J et l'économie sénégalaise



Les exportations ont certes augmenté, mais elles n'ont pas permis d'équilibrer la balance commerciale afin d'améliorer la compétitivité de l'économie. De 1995 jusqu'à 2009, l'effet quantité est resté inférieur à l'effet prix. La condition de Marshal-Lerner n'est toujours pas respectée durant cette période. La somme des élasticités des exportations et des importations est toujours inférieure à l'unité :

$$\left| \mathbf{Ex/er} \right| + \left| \mathbf{Em/er} \right| < \mathbf{1}$$

« La courbe en J n'a pas que des adeptes. D'inspiration néoclassique, elle présente un caractère normatif limité. Une dévaluation entraîne-t-elle de fait une baisse du volume des importations ? Une hausse du volume des exportations » (Vérez J. C, 2010) ? Dans le cas du Sénégal la réponse à la première question est non. En effet, le Sénégal est dépourvu de matière première comme le pétrole et les biens de premières nécessités dont il ne peut pas se passer. La dévaluation intervenue en 1994 a succédé une année après à une aggravation de la balance commerciale. Dans le cas du Sénégal, la tendance antérieure du solde commercial s'est prolongée. La balance commerciale s'est améliorée la première année après la

dévaluation 1994-1995(voir figure ci-dessus). Contrairement à ce qu'on attendait l'effet volume l'a emporté sur l'effet prix durant cette période. Cependant la tendance inverse s'est poursuivie sur les 15 années suivantes. La figure ci-dessus laisse voir que les résultats de la dévaluation n'ont été que transitoires pour l'économie sénégalaise. En effet, les exportations tout comme les importations se sont accrues. Mais, ces dernières ont augmenté plus que proportionnellement que les exportations. Selon les données de L'ANSD (2009), sur la période 1994-2009, les importations sénégalaises ont connu une hausse de 77% alors que les exportations ont augmenté seulement de l'ordre de 72%. Depuis la dévaluation de 1994, la balance commerciale du Sénégal reste déficitaire. Même si la dévaluation a eu des effets positifs sur l'économie sénégalaise, son impact sur la balance des transactions courantes est négatif sur la période 1994-1997.

Section 2: l'impact de la dévaluation sur la croissance économique du Sénégal

La dévaluation du taux de change nominal permet d'accroître le prix des biens et services échangeables en monnaie locale. Elle ne suffit pas cependant. En même temps, des politiques de maîtrise de la demande effective doivent être appliquées afin de diminuer le niveau du prix des biens et services non échangeables.

I - Le cadre macroéconomique

Dans le cadre du programme d'ajustement sectoriel pour la compétitivité du secteur, le Sénégal décide d'améliorer sa politique de libéralisation à la faveur de la dévaluation du franc CFA. La reprise économique est essentiellement attendue du secteur privé, dont son environnement doit être favorable. Le plan d'action à court terme vise l'élimination des entraves à un fonctionnement concurrentiel de l'économie et à préserver les gains de compétitivité. Le renforcement de la concurrence dans l'économie, la libéralisation du commerce extérieur, la promotion des investissements privés et l'amélioration de la compétitivité des entreprises sont les objectifs visés. La stabilisation du cadre macroéconomique n'a pas permis d'atteindre tous les objectifs fixés par le Sénégal à la suite du changement de parité du franc CFA.

II - Balance des paiements

Concernant la balance des paiements, la réduction de la balance courante, et par conséquent, une moindre dépendance de l'épargne étrangère est un objectif prioritaire de l'ajustement. La production arachidière pour l'exportation n'a pas réagi positivement à la dévaluation. En effet selon DIAGNE A et DAFE G (2002), les produits halieutiques, qui ont fortement réagi les deux premières années d'après dévaluation ont vu leur volume baisser à partir de 1997. La dévaluation a permis néanmoins un accroissement du volume total des exportations traditionnelles dont son poids diminue au niveau mondial. Tirées par le retour à la croissance, les importations ont fortement progressé après 1994. Les importations de produits pétrolier et alimentaire ont aussi fortement augmenté ; bien qu'il n'y ait pas eu une baisse de production céréalière. Le niveau élevé des intérêts sur la dette extérieure publique est la source importante de la dégradation de la balance des services et du compte courant en particulier. Cette hausse des dettes extérieures est due essentiellement aux fluctuations des taux de change. La balance des transferts, surtout public s'est améliorée permettant ainsi à la balance courante de se redresser nettement. Les transferts privés n'ont pas réellement augmenté après la modification de la parité du franc CFA. La prise en compte des dons réduit considérablement l'ampleur du compte courant. Une tendance certes favorable, mais qui ne doit pas masquer les faiblesses structurelles de la balance des paiements du Sénégal dont le poids modeste des biens et services échangeables dans le PIB n'est que moindre. Les produits agricoles ont une place prépondérante dans la production de biens et services exportables. Alors que l'agriculture sénégalaise a enregistré des performances médiocres et que les entrées nettes de capitaux se sont sensiblement accrues après le changement de parité.

III – La croissance

L'objectif de la dévaluation était de renforcer les ajustements internes et d'établir les conditions d'une croissance forte et durable. Elle a permis une maîtrise de l'inflation et un retour à la croissance économique. Cependant, ces « résultats sont encore insuffisants [...] Le taux de croissance du PIB par tête a été de l'ordre de 2% seulement entre 1994 et 2000 » (CISSE F, 2003). Même si on note une amélioration par rapport aux années antérieures où il a enregistré une baisse, une telle croissance est nettement insuffisante pour permettre une amélioration de la compétitivité.

A ce rythme, il faudrait en effet 35 ans pour doubler le PIB par tête qui est actuellement l'un des plus faibles au monde : 520 dollars américains en 1999 (banque mondiale, 2002).

L'économie sénégalaise a connu dans sa structure des mutations qui influent sur le profil de sa croissance. Elle est toujours fortement dominée par le secteur tertiaire. Force est de constater que la dévaluation du franc CFA a eu des résultats relativement satisfaisants pour le Sénégal. Au plan macroéconomique les objectifs fixés sur la période 1994 – 2000 ont été atteints, à l'exception de la réduction du déficit du compte courant. Cependant, le cadre macroéconomique se heurte à un certain nombre de faiblesses. Si l'économie a enregistré une reprise, le profil de sa croissance laisse à désirer. Elle se caractérise par une prédominance des activités tertiaires. En effet, « l'analyse des composantes sectorielles du PIB fait ressortir leur part dans la valeur ajoutée totale à 47%. Elles sont suivies immédiatement des industries (25,8%, dont 9,1% pour les industries alimentaires). Le secteur primaire vient en troisième position (19,4%), l'agriculture contribue seulement pour moitié à cette part (10%) bien qu'employant plus de 54% de la population active » (DIAGNA A. 2006). Le déclin de l'agriculture se poursuivra aussi longtemps que celle-ci dépendra d'une pluviométrie erratique.

IV- Compétitivité

L'analyse de la compétitivité a permis de voir que le renforcement de la dévaluation par des politiques d'accompagnements devrait permettre au Sénégal de passer d'une économie protégée de marges commerciales élevées à une économie de production. L'accroissement du profit devrait provenir de l'augmentation et de la diversification de l'offre. L'ampleur de la dévaluation est donc fonction de la capacité du pays à produire davantage de biens et services exportables. Mais l'évolution de la structure des prix mesurée par la distinction entre biens importés et biens locaux permet de constater que ces derniers ont connu au cours de l'année 1994 une inflation plus forte. Ainsi les importations restent globalement plus compétitives que les produits locaux aussi bien pour les consommations intermédiaires que les consommations finales. Cette absence de substitution explique la forte croissance des importations, alors que le rythme de progression aurait dû se ralentir.

La dévaluation améliorera la compétitivité des entreprises que si elle s'accompagne d'efforts soutenus de réduction des coûts des facteurs techniques. Ce qui manque au Sénégal. Sur ce point, la situation défavorable de l'économie sénégalaise reste entière par rapport à la période avant la dévaluation. Le mauvais climat des affaires n'a permis pas d'attirer les

investissements privés. La dévaluation et les réformes structurelles notamment la libéralisation n'ont pas permis d'accroître le volume des investissements privés. Celui-ci serait le principal moteur de la production marchande, tandis que l'investissement public s'orienterait vers les secteurs sociaux et les infrastructures. Sur les plans structurel et conjoncturel, l'économie sénégalaise reste non compétitive. « Malgré une dévaluation notable de la monnaie en 1994, les résultats à l'exportation du Sénégal sont médiocre. La part du pays dans les exportations mondiales diminue régulièrement depuis le milieu des années 80 » (FMI, 2010). L'économie sénégalaise souffre actuellement de contraintes structurelles qui limitent ses exportations. Les produits de base, clés de succès des exportations du pays ont du mal à se positionner sur le marché international. Certain comme « les produits halieutiques sont confrontés à une surexploitation qui induit une baisse des recettes générées par ce secteur » (ANSD, 2009).

INTRODUCTION

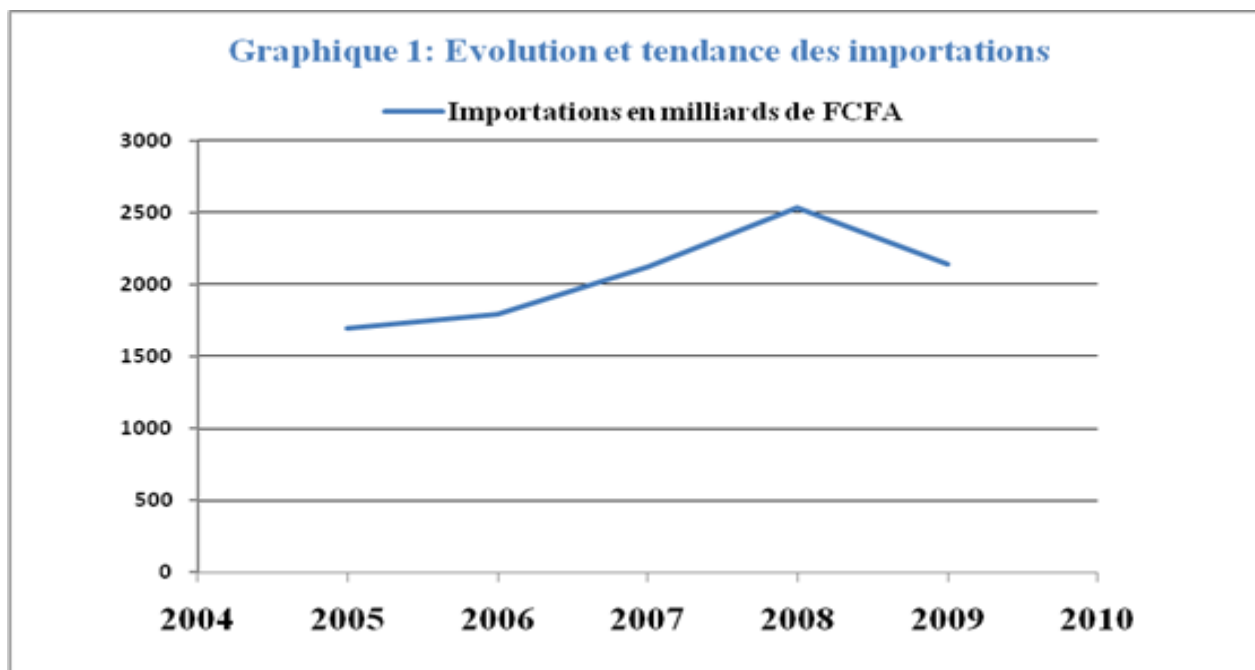
La mondialisation des échanges commerciaux ont entraîné une rupture au commerce traditionnel parcellaire et autarcique. Avec la montée du libéralisme et par conséquent l'absence de protectionnisme étatique, l'ouverture des marchés devient la mode. Les autorités sénégalaises ont exposé dès les années 1980 l'économie à la concurrence internationale.

Dans ce chapitre, il sera question de traiter de *l'évolution et de la structure du commerce extérieur sénégalais (section 1)* sans oublier *la structure des échanges (section 2)* et *le commerce avec les partenaires (section 3)*.

Section 1 : Evolution et structure du commerce extérieur sénégalais

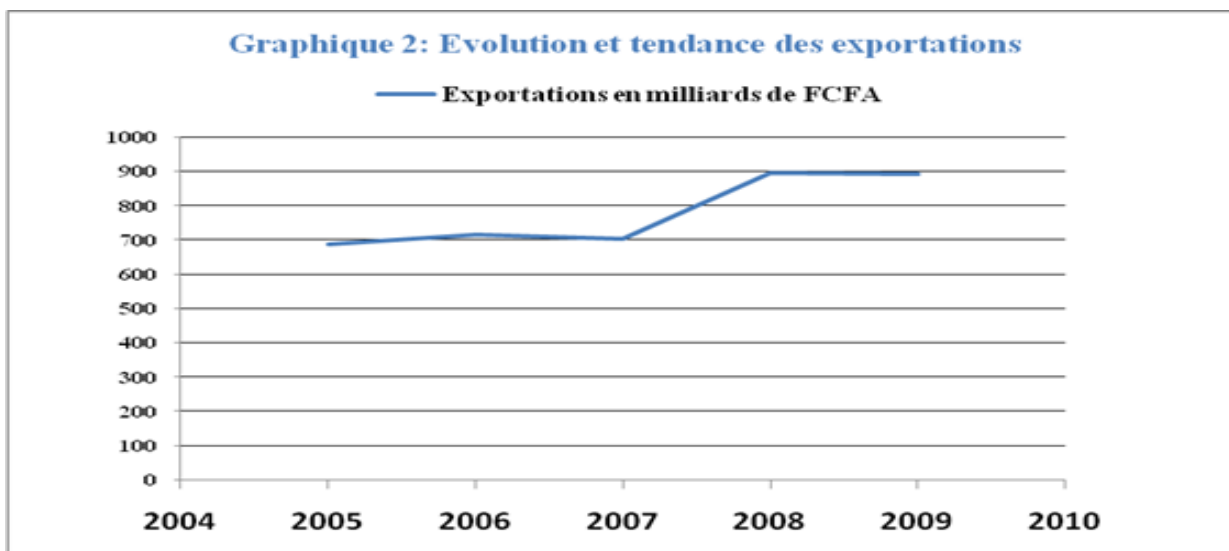
I - Evolution et tendance des importations

La baisse des importations sénégalaise depuis 2008 est proportionnelle au recul de l'activité commerciale internationale. L'économie sénégalaise est fortement arrimée au reste du monde. En effet, avec la baisse de la demande mondiale due à la crise de 2008, on note un recul de 15,5% soit une chute en valeur de 392,5 milliards de FCFA (ANSD, 2009). Mais cette baisse n'a pas permis d'absorber le déficit du compte courant. L'économie dépend fortement de l'extérieure. Elle subit les chocs et contre chocs de l'économie mondiale. Ce qui la rend non compétitive sur le plan international. A titre d'exemple, même avec la baisse de la demande mondiale et le recul des échanges commerciaux, les importations restent dans une phase ascendante (voir graphique ci-après). Cependant, elles ont reculé pour l'année 2009. Sous l'effet des impératifs de fonctionnement d'une économie fortement arrimée au reste du monde, les importations du Sénégal ont régulièrement augmenté. Elle progresse au rythme de 11,6% par an.



II - Evolution et tendance des exportations

L'évolution des exportations sénégalaises prend la structure d'une forme en escalier. Ce traduit d'emblé la hausse des exportations. Pour un total de 890,7 milliards de FCFA, les exportations sénégalaises ont connu une baisse en valeur de 3,1 milliards de FCFA en 2009. En effet ; selon les données de l'ANSD (2009), les exportations en 2009, évaluées à 15% du PIB ont connu une baissée de 0,3% comparé à l'année 2008. Cette légère diminution est due aux contraintes structurelles. Ce recul a été limité par la hausse de la demande sous régionale. Le soutien massif des pays développés à leurs agriculteurs rend difficile la concurrence extérieure. Mais les exportations connaissent une hausse depuis 2004 (voir graphique ci-dessous)



Source : ANSD (tracé à partir des données du tableau)

III – Evolution du commerce extérieur par grandes régions

L'arrimage du franc CFA à l'euro peut être un obstacle à la compétitivité de l'économie sénégalaise. En effet, l'euro s'apprécie par rapport au dollar. Or, en théorie économique l'appréciation d'une monnaie entraîne à priori une baisse des exportations et une hausse des importations. Pour s'en convaincre, il faut analyser l'évolution du commerce extérieur sénégalais par région entre 2005 et 2009. La cotation du franc CFA à l'euro est source d'une détérioration des termes de l'échange et d'une perte de compétitivité. Le Sénégal exporte principalement des matières premières. Or, plus de 80%²⁰ des échanges de matières premières se règlent en dollar. La cotation du franc CFA à un panier de monnaie dont on compte le dollar serait certainement meilleur pour le Sénégal. Ce qui fait que l'appréciation de l'euro par rapport au dollar peut entraîner des pertes d'échange pour le Sénégal. En effet, la plupart des exportations sénégalaises sont orientées vers la zone euro. Et, selon l'ANSD (2009) les importations en provenance de la communauté européenne ont connu une hausse en valeur de 30% en 3 ans seulement. En effet, on arrive à lire sur les tableaux 9 et 10 ci-dessous que les importations du Sénégal en provenance de l'union européenne s'élèvent à :

- 753 331 millions de franc CFA en 2005
- 982 188 millions de franc CFA en 2008

L'analyse des données des deux tableaux ci-dessus montre qu'en 2009 environ 70% des exportations sénégalaises se règlent en euro et le reste en dollar. En effet, la valeur des exportations vers l'Europe continentale s'élève environ à 28,5% de la valeur totale des

²⁰ : Professeur Béatrice Majnoni d'Intignano (2007), L'EURO, SUCCES OU ECHEC ? (25/11/2007)

exportations. Alors qu'elle est évaluée à presque 40% pour les pays de l'Afrique de l'ouest. Au même moment, la valeur des exportations vers l'Asie et les autres pays est estimée respectivement à 12,5% et 17% de la valeur totale des exportations.

Cependant, la valeur des importations en euro s'élève à 60% de la valeur totale des importations. En effet, plus de 45% de la valeur des importations sénégalaise provienne de l'Europe et plus de 13% de l'Afrique de l'ouest. Au même moment, les importations en provenance de l'Asie et des autres pays font respectivement moins de 25% et moins de 17%. D'où des importations en dollar de presque 40% (Voir graphiques ci-après).

En 2009, elles représentent plus 42% des importations totales sénégalaise. Aussi, l'analyse des données montre qu'en 2008 et 2009, les importations en provenance de la communauté européenne font respectivement **1,6** et **1,7** fois la somme totale des importations provenant de l'Amérique du nord et de l'Asie.

Cependant, sur la même période on note une baisse en valeur de 5,34% des importations en provenance de l'Amérique du nord passant de : 84 344 millions de FCFA en 2005 à 79 929 millions de FCFA en 2008. Les importations en provenance de la sous-région sont évaluées seulement à 277 312 millions de franc CFA ; soit 13% des importations totales en 2009.

Par contre, la tendance inverse se produit au niveau des exportations. Les exportations vers la communauté européenne ont connu une baisse en valeur de 57 210 millions de franc CFA entre 2005 et 2008. Cette baisse en valeur est évaluée à hauteur de 29%. Alors qu'au même moment, les exportations vers l'Asie se sont accrues de 8,7%. Les exportations vers la sous-région tournent autour de 40 à 46% depuis 2006. Ainsi, l'Afrique de l'ouest est la principale destination des exportations sénégalaises.

Tableau 9 – Exportation par région (valeur FAB en million de F CFA) en %

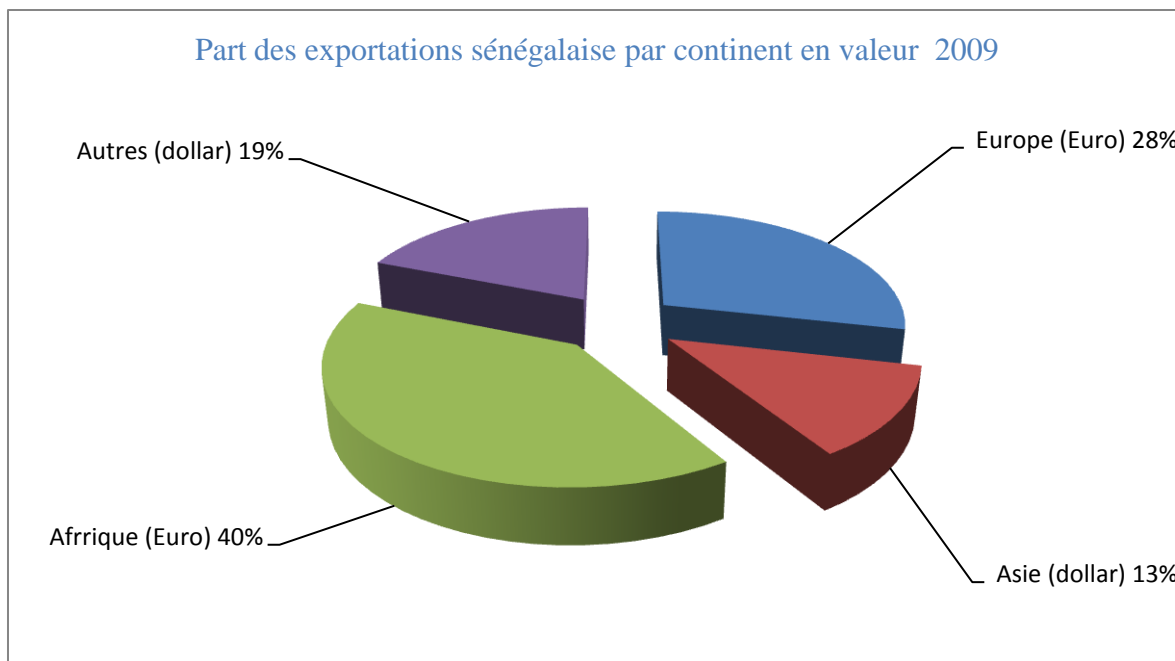
Années	2005		2006		2007		2008		2009	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%	Valeur	%	valeur	%
Union Européenne	199 548	29	180 598	25	190 328	27	142 338	16	176 273	20
Autres pays d'Europe	3 018	0,4	25 565	3,6	22 506	3,2	3 445	0,3	75 020	8,5
Afrique centrale	16 407	2,5	18 684	3	28 637	4	30 712	3,4	33 488	4
Afrique du nord	7 762	1	7 218	1	5 239	1	3 622	0,4	7 621	1
Afrique de l'ouest	260 989	38	284 510	40	324 528	46	397 208	44	358 851	40
Afrique orientale / Sud	4 010	0,6	3 367	0,4	5 107	1	4 854	0,5	3 664	0,4
Amérique du nord	9 158	1,5	3 842	0,5	4 718	0,6	4 061	0,4	2 144	0,2
Amérique centrale/Sud	2 235	0,3	3 440	0,4	6 927	1,1	6 615	0,7	1 749	0,1
Asie occidentale	3 592	0,5	11 497	1,6	9 314	1,3	13 114	1,3	22 989	2,5
Asie	122 424	18	63 279	8	63 504	9	133 091	15	89 801	10
Australie - Océanie	1 305	0,2	905	0,1	598	0	861	0	1 091	0,1
Divers	56 193	8	112 805	16	41 048	5,8	153 698	17	118 040	13,2
Total	686 641	100	715 710	100	702 454	100	893 610	100	890 731	100

Source : ANSD

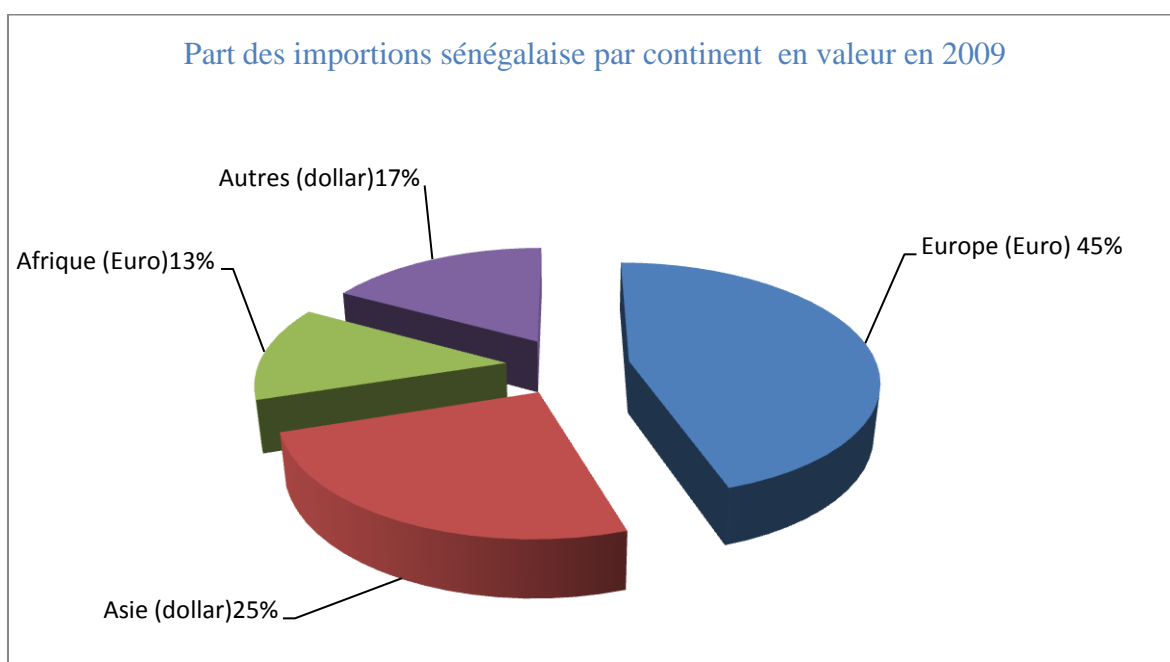
Tableau 10 – Importations par région (valeur CAF en million de F CFA) en %

Années	2005		2006		2007		2008		2009	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%	Valeur	%	valeur	%
Union européenne	753 311	45	939 141	53	965 120	46	982 188	39	892 964	42
Autres pays d'Europe	66 771	4	61 412	3,5	99 803	4,5	107 704	4	74 517	3,7
Afrique centrale	27 053	1,6	44 444	2,5	15 179	0,7	14 289	0,5	18 143	0,8
Afrique du nord	52 690	3,1	51 500	2,8	58 361	2,7	69 610	3	64 650	3
Afrique de l'ouest	254 456	15	130 445	7,4	270 712	13	445 314	18	277 312	13
Afrique Orientale/sud	25 633	1,5	30 820	1,7	37 478	1,7	42 670	1,6	44 129	2,5
Amérique du nord	84 344	5	64 532	3,6	59 693	2,8	79 929	3	38 287	2
Amérique centrale/sud	113 499	6,6	120 863	6,7	156 977	7,3	185 863	7,3	136 042	7
Asie occidentale	34 623	2	25 701	1,4	41 939	1,9	69 787	2,7	38 287	2
Asie	267 458	16	312 665	17	409 035	19	521 950	20,5	484 224	23
Australie - Océanie	3 720	0,2	8 458	0,4	9 111	0,4	11 259	0,4	14 833	0,7
Divers	420	0	918	0	216	0	3 627	0	6 496	0,3
Total	1 683 978	100	1 790 899	100	2 123 624	100	2 534 190	100	2 141 979	100

Source : ANSD



Source : calculé et tracé à partir des données du tableau 9



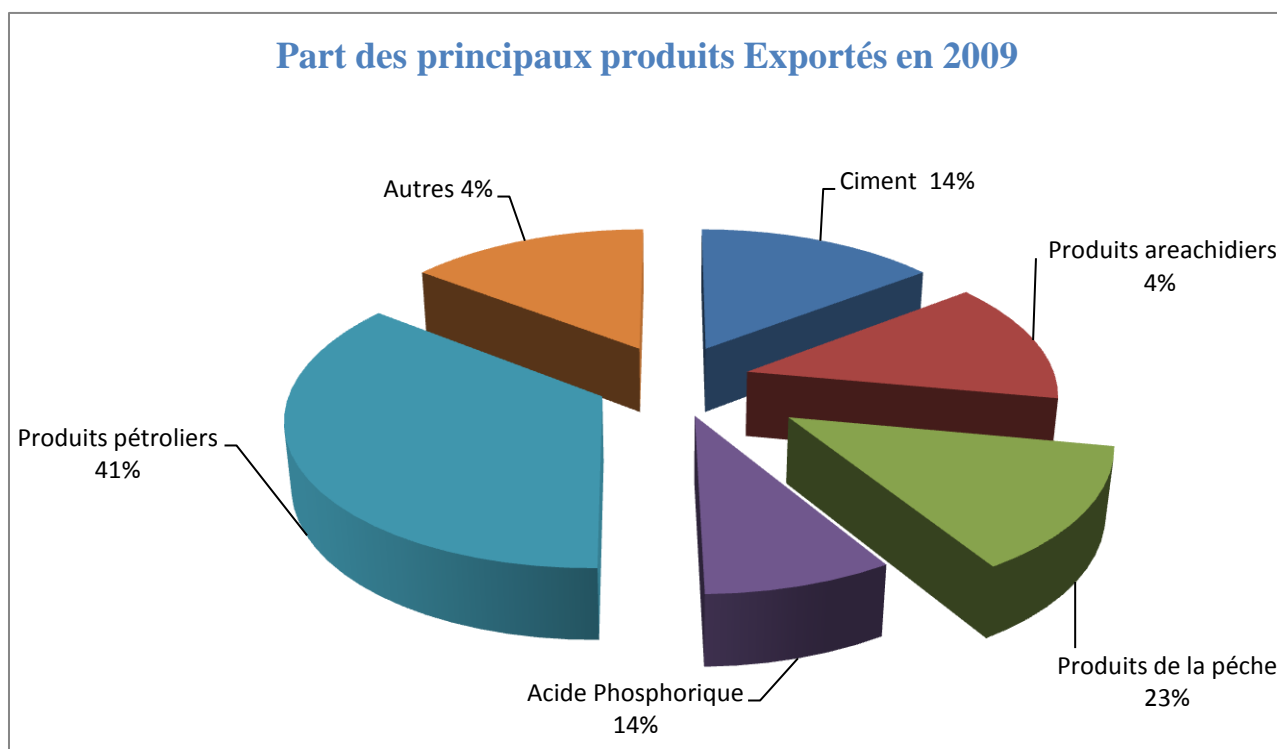
Source : calculé et tracé à partir des données du tableau 10

Section 2 : La structure des échanges

I - Structure des exportations

L'économie sénégalaise reste confrontée à des contraintes structurelles. Ces contraintes sont des obstacles majeurs à la capacité d'exportation du pays. Les exportations d'acide phosphorique ont connu de réelles difficultés à se positionner sur le marché international. Le soutien des pays développés à leurs producteurs agricoles diminue fortement la compétitivité de l'économie sénégalaise qui reste concentrer sur un petit nombre de produits incapables de supporter la concurrence extérieure. En effet, les produits arachidières font seulement 4% des recettes d'exportation. Le secteur de la pêche qui constitue le déterminant principal des exportations est confronté au problème de surexploitation. Les recettes générées par les produits halieutiques (23%²¹ des recettes d'exportation en 2009) ont baissé. Les mêmes contre-performances sont aussi enregistrées dans le secteur industriel. Respectivement, l'acide phosphorique, l'engrais, les phosphates et le ciment représentent 14%, 1%, 0% et 14%²² des recettes d'exportation en 2009.

Graphique : Part des principaux produits exportés



Source : ANSD (tracé à partir des données du tableau 17)

²¹ : calculé à partir des donnée du tableau 15 page 67 dont on a ignoré la part des autres produits (voir annexe tableau n°38 : complet

²² : calculé à partir des donnée du tableau 15 page 67 dont on a ignoré la part des autres produits (voir annexe tableau n°38 : complet

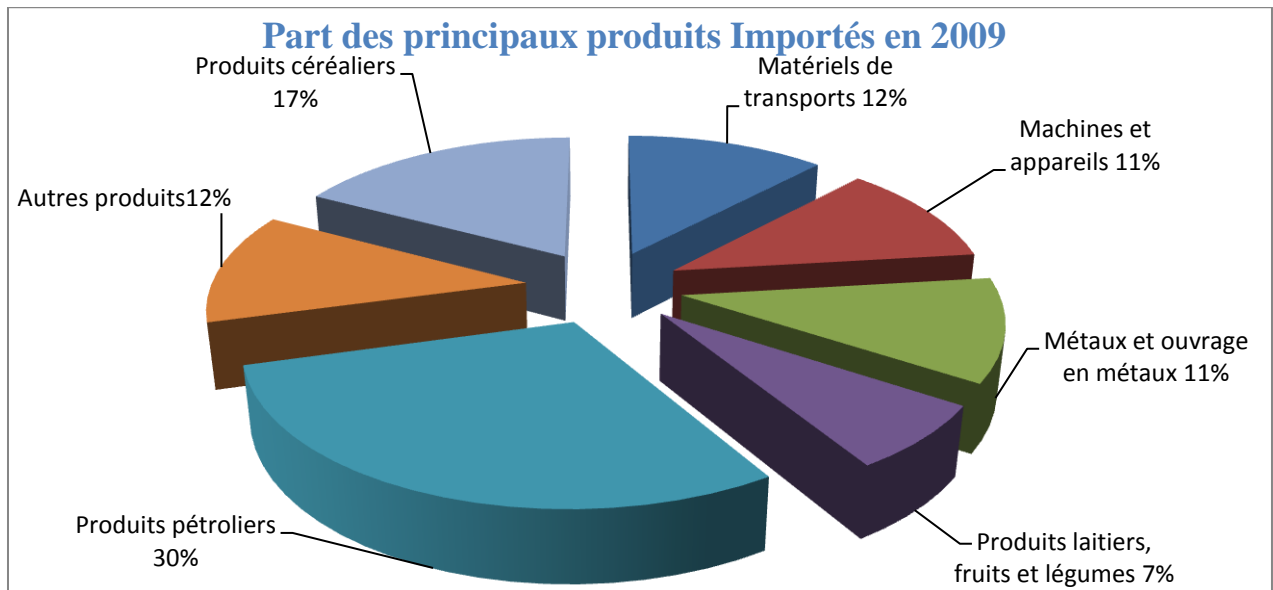
Selon L'ANSD (2009), les recettes provenant des produits de la pêche ont augmenté de 23%. L'Europe est la première destination. L'Afrique occupe la deuxième place avec 22% de la valeur totale des exportations. Accusant une hausse en 2008, la baisse simultanée des prix mondiaux a provoqué une chute en valeur de 37 milliards de FCFA des exportations d'acide phosphorique. Les recettes au titre du coton ont fléchi de même que les quantités exportées en engrais minéraux. Cependant avec le redressement de l'agriculture, la production agricole a augmenté engendrant le redressement des recettes d'exportation dans ce secteur.

II - Structure des importations

Les importations se sont essentiellement concentré autours des produits pétroliers, des machines et des produits céréaliers. La perte de la compétitivité peut bien s'expliquer à ce niveau. Ces produits qui couvrent 45% du total des importations sont très sensibles aux variations des cours mondiaux. Jusqu'à l'année 2008, les importations en produits pétroliers ont connu une hausse régulière. Elles baissent pour une valeur de 89 milliards de FCFA en 2009. Sous l'effet de la restriction à 5 ans des véhicules importés²³, les importations en matériels de transport ont baissé pour une valeur de 163 milliards de FCFA. Les importations en machine et appareils ont reculé de 13%. Elles diminuent aussi de 29% pour les produits céréaliers. Même avec l'érection des infrastructures routière et hydraulique, les importations en métaux et ouvrages en métaux ont reculé par rapport à l'année 2008 (Voire graphique ci-après)

²³ : ANSD (2009)

Graphique : part des principaux produits importés (2009)



Source : ANSD (tracé à partir des données du tableau 16, p.)

Section 3 : Commerce international et partenaires commerciaux

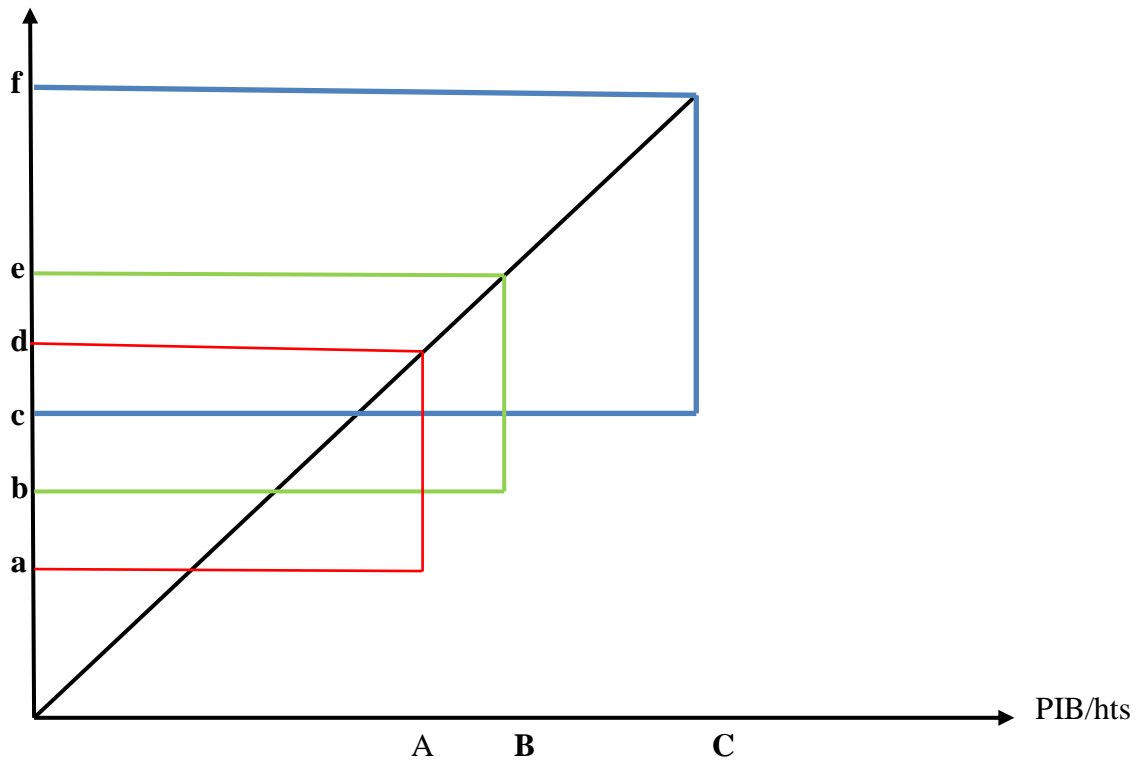
I - Le commerce sous régional

I – 1- L'approche de LINDER (1961) : la théorie de la demande représentative

Cette théorie présentée par LINDER (1961) permet de voir l'importance de la demande représentative et celle du commerce entre pays ayant les mêmes caractéristiques économiques. Il démontre que l'existence d'une demande représentative importante permet une baisse des coûts ; ce qui dégage des possibilités d'exportation vers des pays présentant la même demande.

Formalisation :

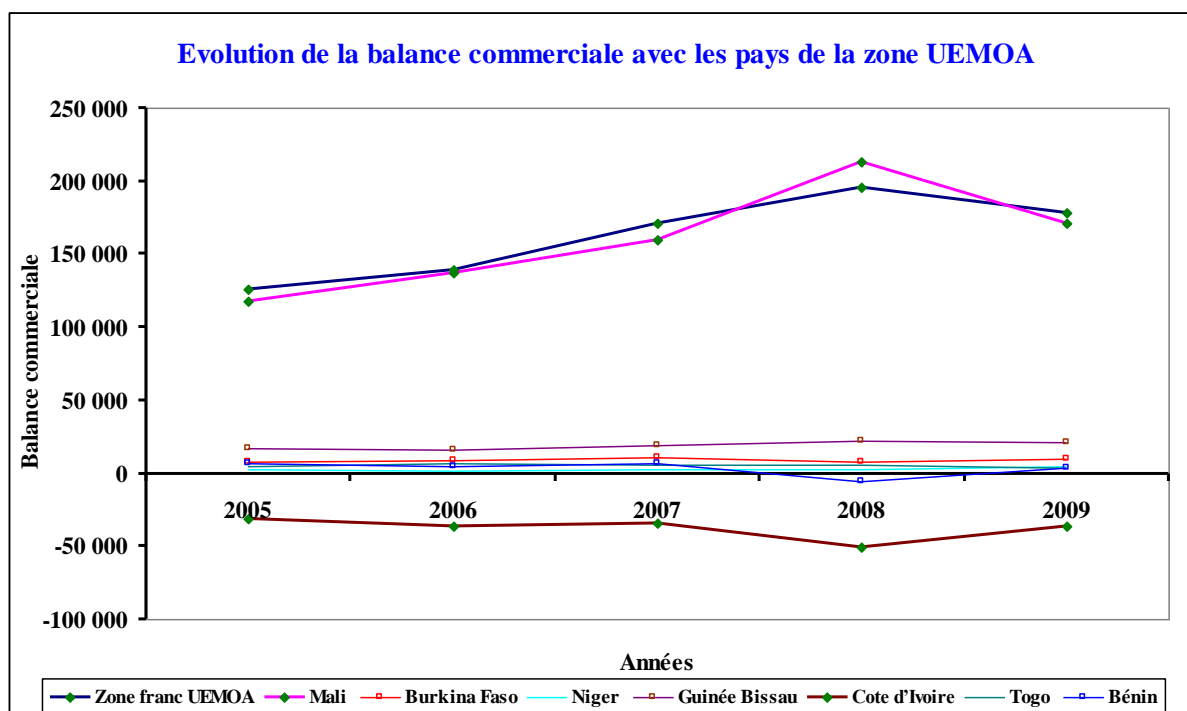
Qualité des produits



Le pays A avec un niveau de développement faible, produit des biens de qualité limitée [a ; b]. Le Pays B avec un niveau de développement intermédiaire, produit des biens de qualité intermédiaire [b ; e]. Le pays C avec un niveau de développement élevé, produit des biens de qualité supérieure [c ; f]. L'échange international va pouvoir se faire pour des pays proches économiquement. Il concernera les produits de qualités communes aux pays. Ainsi, les pays A et B peuvent échanger des produits de qualités communes qui vont de [b ; d] ; les pays B et C peuvent échanger des produits de qualités communes qui vont de [c ; e]. Et, les pays A et C échangeront les biens de qualités communes [c ; d].

On voit plus le niveau de développement est éloigné entre deux pays, moins il doit y avoir des échanges. Cela du fait de la faible part des produits de qualités communes. La hausse des échanges dépend de la similarité des économies. Ainsi, plus les pays sont différents, moins ils devront s'échanger pour gagner des parts de marchés et accroître leurs compétitivité. Cette théorie s'applique bien dans le cas du Sénégal. En effet, la balance commerciale avec les pays l'UEMOA est excédentaire depuis de 2005. Cependant, elle reste déficitaire avec la Côte d'Ivoire. Si on s'appuie sur la théorie de Linder, cette dégradation continue de la balance commerciale avec ce pays pourrait s'expliquer par la légère différence de niveau de développement entre les deux pays. Théoriquement ; on admet que plus un pays est riche,

plus il est capable de produire des biens de qualité supérieure. Ainsi pour Linder, on échange des produits différenciés sans se poser des questions sur les différences de qualité. La courbe ci-dessous montre la balance commerciale du Sénégal avec tous les pays de l'UEMOA.



Source : ANDS (2009)

Ce graphique laisse voir que le commerce sous régional est bénéfique dans son ensemble pour le Sénégal. A l'exception du déficit encaissé à l'égard de la Côte d'Ivoire, l'Union monétaire est un avantage sur le plan commercial. En effet ; elle est « un facteur de développement des échanges par plusieurs canaux. L'élimination des coûts de transactions liés aux opérations de change est l'avantage le plus immédiat et visible de l'usage d'une même monnaie. L'union monétaire fait disparaître l'incertitude sur les taux de changes nominaux ». ²⁴

Ainsi, les positions de change disparaissent et il n'y a plus risque de change. La stabilité du taux de change est alors nécessaire pour rendre une économie compétitive. Car selon une étude récente (Sauer et Bohara 2001)²⁵ la variabilité des taux de changes a des effets négatifs sur les exportations en provenance d'Afrique et d'Amérique du sud. Ainsi L'intégration « apparaît comme une condition nécessaire à la réalisation effective d'un marché commun »

²⁴ : GUILLAUMONT S. (2006), « The West-African central bank's independency: an expected reform », *Revue d'économie du développement*, 2006/1, vol. 20 (p.21)

²⁵ : Cité par GUILLAUMONT S. J, (2006)

(GUILLAUMONT S. J, 2006). Ce qui permettra d'accroître le commerce sous régional et de réduire les pertes de part de marché à l'échelle internationale.

Avec la hausse importante du commerce extérieur avec les pays américains et asiatiques, le franc CFA devrait être arrimé à un panier de monnaie dont on compterait le dollar pour améliorer le commerce extérieur et rehausser la compétitivité. Ce qui passe par une amélioration des termes de l'échange.

II - Les partenaires commerciaux

Le Sénégal commerce avec tous les continents. Selon l'ANSD ; en 2009, le commerce extérieur du Sénégal s'est amélioré comparé à l'année 2008 (voire graphique ci après).

Les exportations vers l'Europe ont connu une hausse liée à l'expédition vers la Suisse de l'or brut pour une valeur de 74 milliards. Cependant les exportations vers la France ont fortement baissé. Cette baisse est évaluée à 29% des exportations totales vers l'Union européenne.

Les exportations vers l'Afrique se sont repliées de 4%. Cependant la balance commerciale avec les pays de l'UEMOA reste excédentaire depuis 2005. La hausse des exportations vers la Chine est expliquée par la hausse des ventes d'huile et de coton. Cette hausse est évaluée pour une valeur de 9,3 milliards de FCFA.

Les importations en provenance d'Europe ont baissé de 11,3%. Mais elles s'élèvent à 45% des importations totales. Le Sénégal a beaucoup bénéficié du commerce avec l'Asie. Les importations en provenance de ce continent ont baissé de 12%. Cette baisse, évaluée à 71 milliards de FCFA s'explique par la réduction des prix et de la quantité importée en riz.

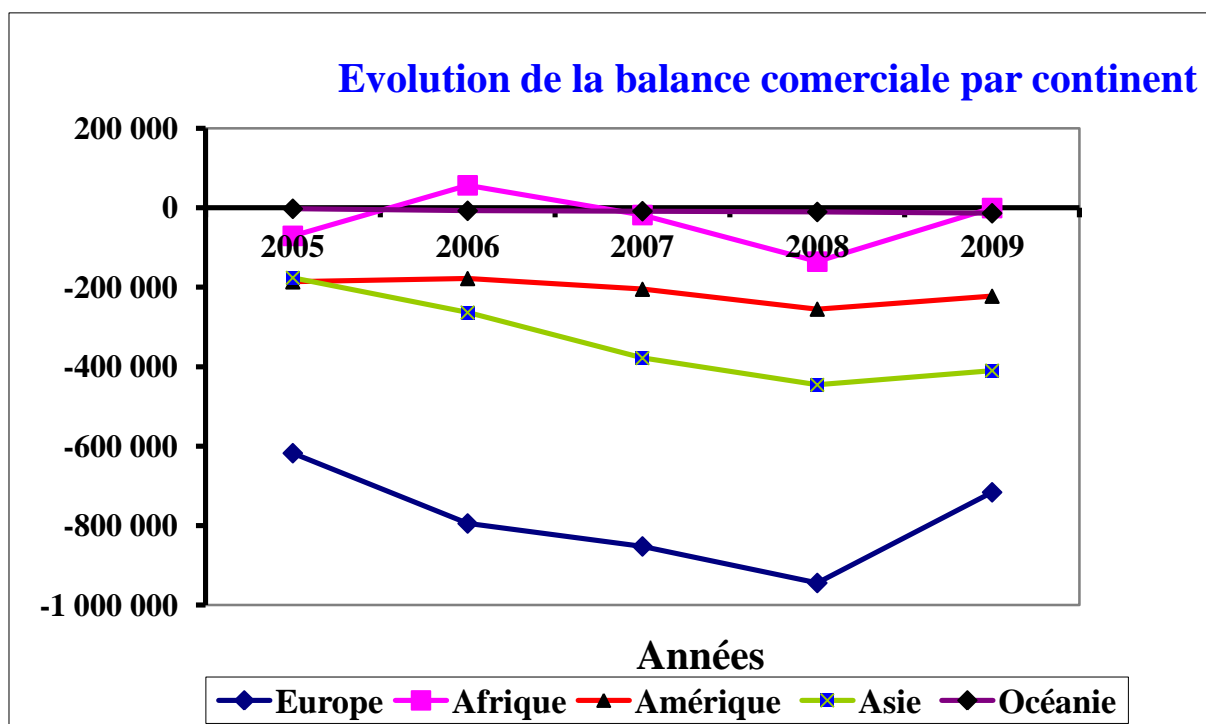
Les importations vers le continent américain ont augmenté pour une valeur de 30 milliards FCFA. Les graphiques ci-dessous permettent de voir les parts de chaque continent sur le commerce extérieur du Sénégal.

En 2009, le déficit commercial du Sénégal avec le continent européen est le plus élevé. Il s'élève à 53% du déficit total. Il est suivi de l'Asie (30%), de l'Amérique (16%) et de l'Océanie (1%). Cependant, la dégradation de la balance commerciale avec le continent Africain n'est pas représentative (0%)

Balance commerciale du Sénégal par continent (2005-2009)

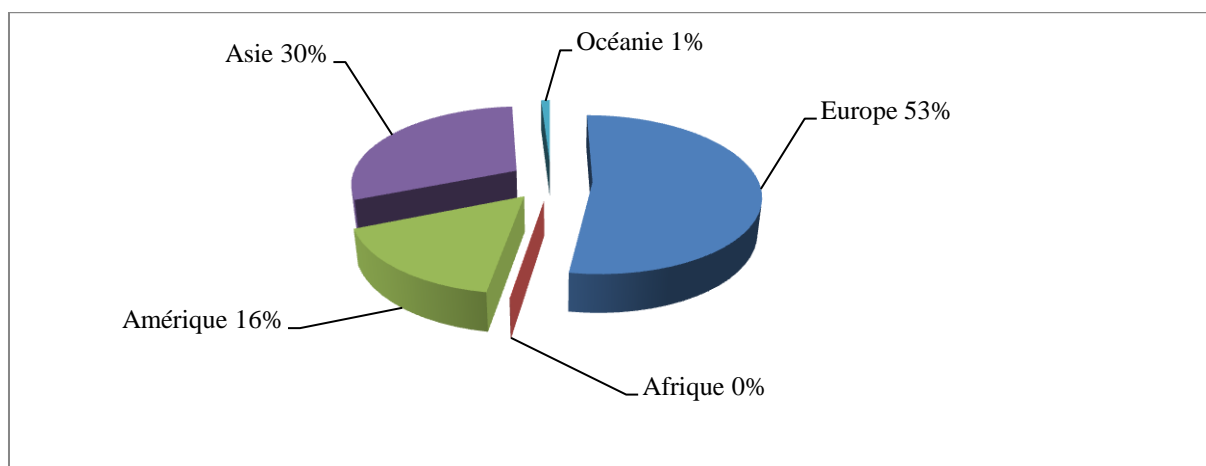
	2005	2006	2007	2008	2009
Europe	-617 517	-794 389	-852 089	-944 109	-715 876
Afrique	-70 664	56 570	-18 219	-135 487	-611
Amérique	-186 449	-178 113	-205 024	-255 115	-222 531
Asie	-176 064	-263 590	-378 156	-445 532	-409 721
Océanie	-2 416	-7 554	-8 414	-10 398	-13 741

Graphique : Tendence et évolution de la Balance commerciale du Sénégal par continent



Source : ANSD 2009 (tracé à partir des données du tableau ci-dessous)

Graphique : balance commerciale du Sénégal par continent en 2009



Source : extrait des données du tableau ci dessus

III -- L'impact d'une baisse de la demande étrangère sur l'économie sénégalaise

Face au ralentissement de l'économie mondiale et suite à l'aggravation de la crise financière, le fléchissement de l'économie mondiale amorcé en 2007 s'était accéléré en 2008 touchant toutes les régions du monde. Aux Etats-Unis, comme dans la plus part des Etats de l'Union européenne et au Japon, l'activité économique était morose et la croissance de PIB négative.

Selon le rapport du FMI (2010), la croissance du PIB du Sénégal a été revue à la baisse, de 3,1% à 1,5% en 2009, tandis que la croissance du PIB réel à long terme reste inchangée. Le déficit extérieur courant (hors paiement d'intérêts) de 2009 a été abaissé d'environ 2%, dénotant une contraction plus forte que prévue des importations et un niveau d'envoi de fond des travailleurs migrants plus élevé. Dans cette situation, la croissance du PIB réel devrait rebondir sous l'hypothèse que les effets de la crise financière mondiale soient escomptés. Cependant, le souci principal est que la crise n'est pas encore finie de faire ses effets. « En raison de la crise financière, 2008 et 2009 restent des années noires pour l'économie mondiale. Mais les divergences ne devraient pas s'estomper : alors que les pays industrialisés se sont enfoncés dans la récession. » (Krugman P. et Obstfeld M. 2009). « En 2009, la zone euro est entrée en récession économique et son PIB a chuté de 4%. Sa croissance prévue par le FMI en 2010 et 2011 est relativement faible »²⁶. La preuve, le niveau de la croissance de la zone euro est estimé à 1,6%. Pire encore, la croissance mondiale pourrait baisser de 0,6 point.

²⁶ : FMI et la tribune 27 janvier 2010 disponible sur le site http://fr.wikipedia.org/wiki/Zone_euro

Selon les estimations de la banque mondiale « le taux de croissance du PIB mondial atteindra cette année 3,3%, après 3,9% en 2010 »²⁷ Ce qui fait que le déficit extérieur courant risque d'augmenter et dépasser la valeur de 8,7 % projeté par les services du FMI (voir tableau ci-dessous). Cette baisse prévue de la croissance mondiale n'est pas bonne pour la compétitivité économique sénégalaise. En effet, elle conduit à une baisse du revenu national (cf. annexe modèle IS-LM-BP).

Tableau 11 : Variation annuelles du PIB en %

Années	2008	2009	2010	2011
Monde	3	-0,8	3,9	4,3
USA	0,4	-2,5	2,7	2,4
Zone Euro	0,6	3,9	1	1,6
Pays émergents	6,1	2,9	6	6,3

Source : FMI et la tribune 27 janvier 2010

Tableau 12 – Sénégal : principaux indicateurs économique (Secteur extérieur)

Années	2005	2006	2007	2008	2009 (Est.)
Solde des Transaction Courantes %PIB	-9,0	-9,5	-11,8	-14,3	-8,7
Export (en Franc CFA Variation en %)	4,4	0,1	-3,7	23,0	-15,2
Import (en Franc CFA Variation en %)	15,6	9,6	19,5	25,8	-20,4
Taux de change effectif réel (variation %)	-1,0	-0,2	5,3	4,4	-1,7

Source : autorités sénégalaises et estimation des services du FMI (Rapport du FMI n° 10/165, juin 2010)

²⁷ : <http://www.boursier.com/actualites/economie/la-banque-mondiale-table-sur-un-pib-mondial-de-3-3-en-2011-6331.html>

Chapitre VI : LES INDICATEURS DE COMPÉTITIVITÉ

INTRODUCTION

La compétitivité internationale d'un pays peut être mesurée par divers indicateurs. Au niveau macroéconomique, plusieurs indicateurs sont utilisés. Dans ce chapitre nous allons étudier entre autres indicateurs ; le *taux de change réel*, *indicateur global de compétitivité* (section I) et deux *indicateurs de spécialisation* (section II) notamment le taux de couverture et le coefficient de Balassa (1961)

Section I – Le taux de change comme indicateur de compétitivité

I - Taux de change : définition et détermination

I – 1 – Les taux de change nominal et réel

Toute transaction entre résidents et non-résidents passe par une opération de change. On distingue le taux de change nominal et taux de change réel.

Le taux de change nominal (**e**) mesure le prix d'une monnaie en fonction d'une devise étrangère. Il permet de convertir les prix étrangers en prix domestique. $e = \frac{p}{p^*}$. Par contre, le taux de change réel (**er**) indique le prix des biens étrangers en termes de biens domestique. $er = e * \frac{p^*}{p}$. C'est un indicateur qui mesure la compétitivité des pays. Il permet d'avoir le prix relatif des biens échangeables en termes de biens non échangeables. Contrairement au taux de change nominal, il prend en compte l'inflation, c'est-à-dire l'écart des prix des biens local et étranger.

Du point de vue économique, les variations du taux de change ont une importance particulière. En effet ; selon que la monnaie s'apprécie ou se déprécie, le taux de change influe sur l'économie réelle et par conséquent sur la compétitivité. A titre d'exemple, l'appréciation de la monnaie domestique (hausse de **e**) entraîne à priori une hausse des importations. Inversement, sa dépréciation (baisse de **e**) favorise à priori une hausse des exportations.

I- 2 - Les déterminants à moyen et long terme du taux de change : le taux d'intérêt

Les déterminants des taux de change peuvent être regroupés en deux grandes catégories. Les déterminants de court terme qui prennent le marché des changes comme un marché d'opération au jour le jour. Cependant, les déterminants de long terme auxquels nous nous intéressons ici mettent en relation le taux de change et les variables macroéconomiques. Pour mesurer l'importance et l'intérêt de la compréhension des mouvements du taux de change à long terme sur l'économie, Paul Krugman et Maurice Obstfeld (2009) donnent un exemple spécifique. En effet ; ils montrent que, au moment où le « dollar américain valait 358 yen japonais en 1970, il ne valait plus que 203 yens dix ans plus tard. En dépit d'un redressement temporaire dans les années 1980, le prix du dollar en yen s'est effondré et est inférieur à 100 yen en 2008 »²⁸. Ce qui a entraîné des gains et des pertes énormes d'argent suivant la capacité d'anticipation de chaque agent.

I – 2 – 1 - La parité des taux d'intérêts (PTI)

La condition de parité de taux d'intérêt lorsqu'elle est vérifiée égalise l'écart des taux d'intérêt réels étranger et domestique aux variations anticipées des taux de change réels.

$$er - e = r^* - r$$

Le taux de change nominal est déterminé par le différentiel de taux d'intérêt $r^* - r$. Toute chose égale par ailleurs, si $r^* > r$ les agents anticiperont une dépréciation de la monnaie. Inversement, ils anticiperont une appréciation. Afin de mieux comprendre ces mécanismes, étudions d'abord, sans la discuter, la théorie de la parité des pouvoirs d'achat (PPA) et la loi du prix unique.

I – 2 – 2 - La parité de pouvoir d'achat (PPA) et la loi du prix unique

La théorie de la parité de pouvoir d'achat qui découle de l'analyse néoclassique standard explique l'évolution du taux de change. Selon cette théorie, le taux de change est égal au rapport du niveau général des prix entre deux pays ($e = p/p^*$). Ainsi, si le marché mondial satisfait les conditions de concurrence pure et parfaite, on devrait aboutir à la loi du prix unique. Cette loi stipule qu'en absence de barrière aux échanges (droits de douanes, coût de transport), le prix domestique est égal au prix étranger. On distingue deux versions du PPA : la PPA absolue et la PPA relative. En effet ; si la loi du prix unique est vérifiée pour

²⁸ : KRUGMAN P. et OBSTFELD M, (2009), *Economie internationale*, Paris : Pearson Education, pp. 403

tous les biens, le niveau général des prix est alors calculé à partir d'un panier de biens. Dans ce cas, la valeur du taux de change réel vaut l'unité ($er = e * \frac{p^*}{p} = \frac{p}{p^*} * \frac{p^*}{p} = 1$) et la **PPA absolue** est alors vérifiée. Ainsi, l'évolution du taux de change dépend uniquement de l'écart d'inflation entre pays : ($\dot{e} = \dot{p} - \dot{p}^*$). Ce qui est essentielle de comprendre ici est que, malgré les critiques à l'égard du PPA, ces partisans affirment que : « même si la loi du prix unique n'est pas exactement vérifiée, les forces économiques sous-jacentes conduisent finalement à égaliser le pouvoir d'achat de la monnaie de chaque pays »²³. Cependant, la **PPA relative** s'opposant à la première, prédit que les variations en pourcentage des taux de change sont égales au différentiel d'inflation

$$(er = e * \frac{p^*}{p} \text{ et en croissance } er' = \dot{e} + \Pi - \Pi^*)$$

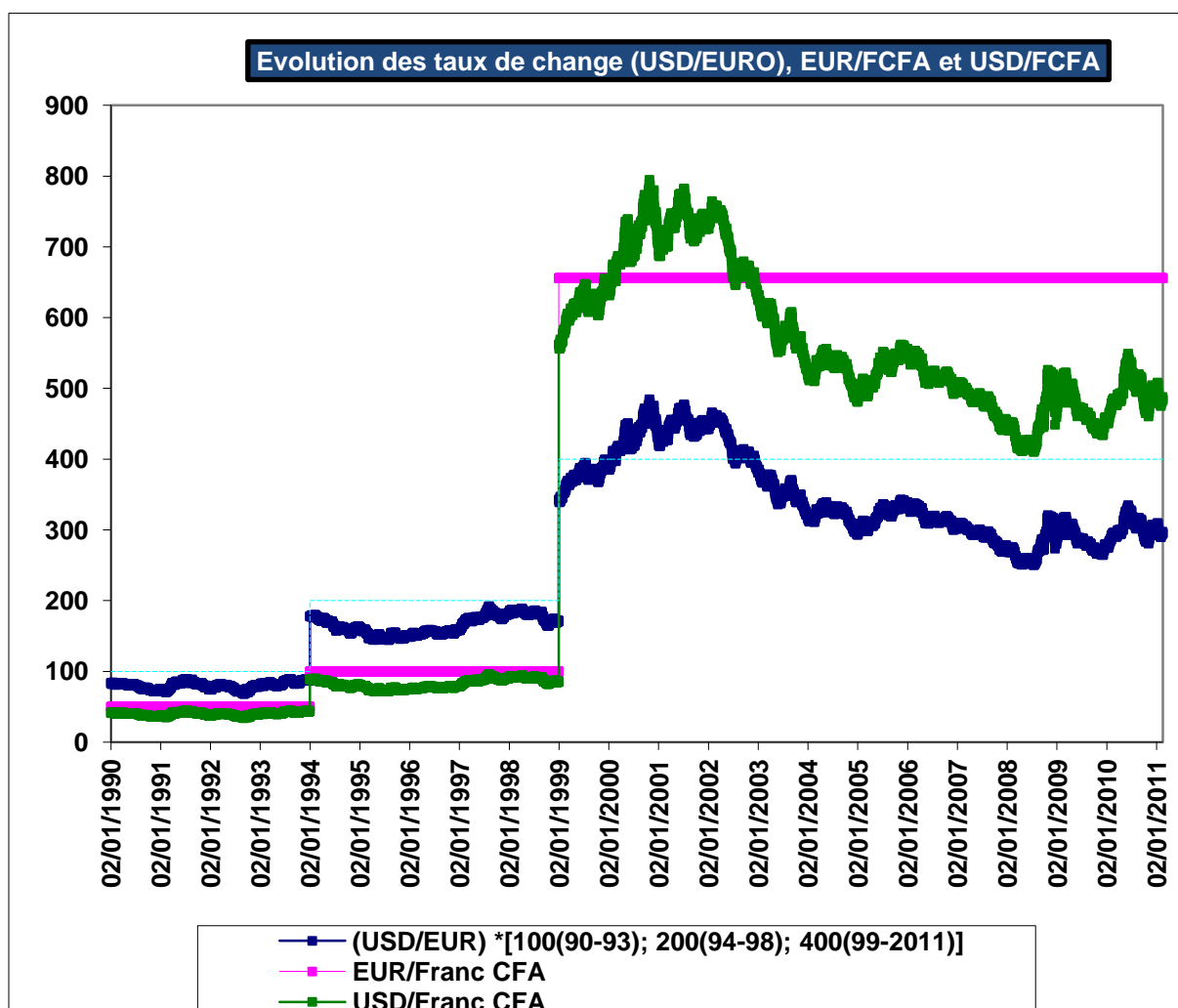
II - Le taux de change

La valeur prise par les principales monnaies de transaction internationale (euro et dollar) peut être un problème pour le commerce mondial. Par le canal des taux de change, elle constitue un obstacle majeur à la compétitivité économique d'un pays. L'intérêt et objectif poursuivis par les autorités monétaires des pays ne sont pas forcément identiques. Ils peuvent même être contradictoires. En effet, selon Gilbert Koenig²⁹ ; les autorités monétaires de la BCE optent pour un euro fort afin de combattre l'inflation et ne soucie guère de ces répercussions sur l'activité économique. Cependant, les américains évitant un effondrement de leur système financier et luttant contre la récession se soucient peu de la valeur du dollar. Le franc CFA désormais ancré sur l'euro depuis 1999 subit aussi les fluctuations de l'euro. La surévaluation de l'euro par rapport à la monnaie américaine peut être un facteur d'une baisse probable de compétitivité pour les PAZF³⁰. Qu'en est-il pour le Sénégal ? Pour une réponse, il faut d'abord une analyse des différentes phases d'évolution du taux de change Euro/Dollar (voir graphique ci-dessous).

²⁹ : Google : Gilbert Koenig, Euro fort, dollar faible : un faux problème document disponible en format pdf sur le site internet ; <http://opee.unistra.fr/IMG/pdf/18article1.pdf>

³⁰ : PAZF (Pays Africains de la Zone franc)

Graphique : Evolution des taux de change de 1990 à 2011



Source : site internet [Google : fxtop.com (histoire des taux de change)]

Cette courbe d'évolution des taux de change laisse apparaître trois phases séparées par deux événements importants dans l'histoire monétaire à savoir a : la dévaluation du franc CFA en 1994 et l'avènement de l'euro en 1999. On voit qu'à très long terme, le dollar se déprécie par rapport à la monnaie européenne.

Dans la période 1990-1993 (avant dévaluation), on note un quasi stabilité des taux de change marqué par l'appréciation du dollar par rapport au franc français. Ce qui était avantageux pour les PAZF et justifiait la parité fixe du franc CFA par rapport au franc français (1Franc CFA = 50 franc CFA)

De 1994-1998 : Cette période est pratiquement la même que celle précédente. Cependant, elle est marquée par la dévaluation du franc CFA de 50% en janvier 1994. Ce qui se traduit par une dépréciation de moitié de la valeur du FCFA par rapport à l'Euro. Economiquement,

cette dépréciation était vue comme un avantage pour les exportations et une source de gain de compétitivité pour les PAZF.

De 1999 à 2000 : On note d'abord une hausse du dollar et une baisse de l'euro une année après sa création en 2000. Ensuite on assiste à une dépréciation de l'euro par rapport au dollar sur presque trois ans (2001-2003) suivie d'une appréciation continue de l'euro jusqu'à 2011. En effet, selon Paul Krugman et Maurice Obstfeld (2009) : « depuis la création de l'euro, le taux de change EUR/USD a connu de nombreux soubresauts. L'euro s'est d'abord déprécié, pour atteindre un plancher à 0,82 en octobre 2000. L'euro a ensuite amorcé sa remontée face au dollar en mai 2001 pour atteindre un premier pic fin décembre 2004 à 1,34 dollar par euro. Jusqu'en 2006, le taux de change EUR/USD est resté stable au tour de 1,2. Mais, le dollar s'est ensuite fortement déprécié et l'euro a atteint 1,6 dollar en juillet 2008 avant de redescendre à 1,3 dollar fin 2008³¹ ». De 2008 à 2011 la valeur moyenne de l'euro est de 1,351 dollar. Le 30 mars 2011, un euro s'échangeait contre 1,409 dollar³².

Tenter de stabiliser le taux de change EUR/USD serait peut être difficile voire impossible. Mais une solution serait l'utilisation d'un panier des deux monnaies comme les pays dont la dette fluctue avec le dollar. Le Sénégal et l'ensemble des pays de l'UEMOA gagneraient peut être plus de compétitivité s'ils arrimaient le franc CFA à un panier de devises comprenant aussi le dollar. Cela du fait que près de 90%³³ des échanges de matières premières se règlent en dollar.

Théoriquement donc, les pays à monnaie faible seraient tentés d'utiliser le dollar comme monnaie de référence du fait de sa faiblesse par rapport à l'euro et de son poids dans les transactions internationales. Mais un choix d'un panier des deux serait peut-être plus rationnel. En effet même si l'euro n'est pas monnaie de facturation des matières premières (moins de 15% seulement), les fluctuations du dollar met les recettes d'exportation en risque surtout quand il se déprécie (depuis 2003). « Le Venezuela et l'Iran encaissent déjà une partie de leurs recettes pétrolières en Euro. Les Emirats du Golfe réfléchissent à utiliser un panier de monnaies (Euro, dollar, yen...) pour facturer et encaisser leurs ventes de pétrole afin de stabiliser leurs recettes pétrolières »³⁴ pour ne pas souffrir de la baisse du dollar qui réduit leur compétitivité. Même au sein de l'union européenne, certains pays souffrent de l'euro fort. La compétitivité internationale de certains pays se détériorent car, « la sensibilité des

³¹ : Paul Krugman et Maurice Obstfeld, 2009, *Economie internationale*

³² : Site internet [Google : fxtop.com (histoire des taux de change)]

³³ : Professeur Béatrice Majnoni d'Intignano, Novembre 2007, L'EURO, SUCCES OU ECHEC ? 26 11 2007

³⁴ : Professeur Béatrice Majnoni d'Intignano, Novembre 2007, L'EURO, SUCCES OU ECHEC ? 26 11 2007

exportations par rapport aux variations de la valeur internationale de l'euro est assez différente entre les pays de la zone, certains d'entre eux souffrent plus que d'autres de la baisse de compétitivité de l'euro »³⁵ (Koenig, (2007).

III - Relation entre taux de change et balance des transactions courantes

Même si l'on considère que la valeur du franc CFA par rapport à l'euro est acceptable, l'économie sénégalaise n'est pas compétitive. Cela du fait du déficit continu de sa balance commerciale. Nous allons essayer de comprendre les effets des variations des taux de change réel et du revenu disponible sur la balance courante.

L'étude de la relation entre taux de change et la balance courante est importante pour analyser l'évolution du commerce extérieur et de la compétitivité d'un pays. D'abord sans donner des valeurs, nous allons aborder cette partie en s'appuyant sur les analyses faites par (Krugman et Obstfeld, 2009). En effet selon ces auteurs, le taux de change réel et le revenu disponible sont les principaux déterminants de la balance courante. Ainsi sous certaines hypothèses simplificatrices, ils formalisent le compte courant comme une fonction de ces deux variables :

$$CC = CC\left(e\frac{p^*}{p}, Yd\right)^{36}$$

Avec cette équation, ils montrent que « les taux de change réels sont déterminants pour l'équilibre de la balance courante dans la mesure où ils reflètent les modifications des prix des biens et services domestiques relativement aux prix des biens et services étrangers. Quant au revenu disponible, il agit sur la balance courante *via* les dépenses totales des consommations résidents »³⁷. Ces deux variables ont des effets inverses sur la balance courante (voir tableau ci-après)

³⁵ : Google : Gilbert Koenig, Euro fort, dollar faible : un faux problème document disponible en format pdf sur le site internet ; <http://opee.unistra.fr/IMG/pdf/18article1.pdf>

³⁶ : Paul Krugman et Maurice Obstfeld, 2009, *Economie internationale*, p.447

³⁷ : Paul Krugman et Maurice Obstfeld, (2009), *Economie internationale*

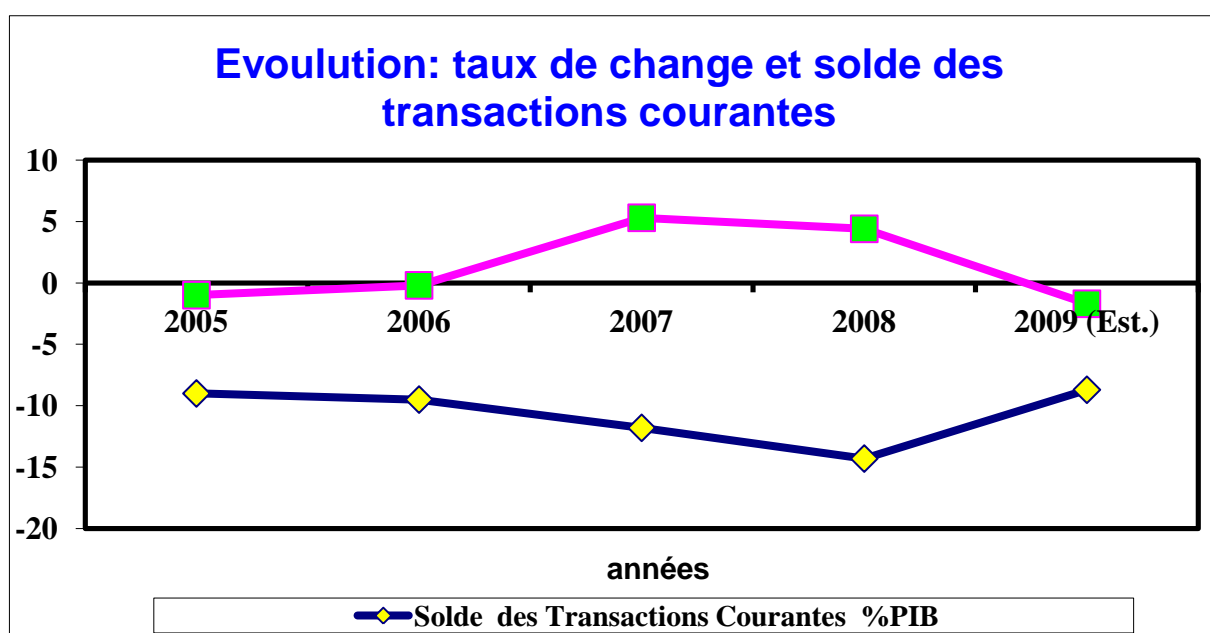
Variation	Effet sur la balance courante, CC
Hausse du taux de change réel à l'incertain ($e \frac{p^*}{p}$)	→ Hausse de CC
Baisse du taux de change réel à l'incertain ($e \frac{p^*}{p}$)	→ Baisse de CC
Hausse du revenu disponible Y^d	→ Baisse de CC
Baisse du revenu disponible Y^d	→ Hausse de CC

Source : Paul Krugman et Maurice Obstfeld, 2009, *Economie internationale*, p.449

III – 1 – Taux de change réel, balance commerciale et compétitivité : une application dans le cas du Sénégal

III – 1 – 1- Taux de change réel et balance commerciale

Pour le Sénégal l'analyse de l'évolution des taux de change euro/dollar ne permet pas d'affirmer avec certitude que la dégradation de la balance commerciale est liée aux fluctuations du dollar et à l'appréciation de l'euro. Que le taux de change réel s'apprécie ou se déprécie, le compte courant du Sénégal reste déficitaire (voir graphique ci-dessous). En effet, selon les données de L'ANSD (2009) depuis 1960 la balance commerciale est déficitaire.



Source : autorités sénégalaises et estimation des services du FMI (extrait des données du tableau « voir annexe »)

Cependant ; selon le rapport de la DASP (2009)³⁸, l'étude réalisée par la méthode FMLOS initialement présentée par Philips et B. E. Hansen (1990) et approfondit par Hansen en (1992) permet d'estimer une relation entre les variables sur le long terme. Les résultats sont présentés sur les tableaux 13 et 14 ci-dessous.

Tableau 13 : l'estimation avec l'introduction du TCR

Variables	Constante	Ln(PIB_FR)	Ln (PIB-IBAGRI)	Ln(TCR)	DUM94
Coefficient	-7,1057	0,74514	-0,13838	-0,17596	0,46619
Ecart-Type	0,5768	0,0916	0,1630	0,0831	0,0624

Source : Estimation de L'auteur³⁹

Tableau 14 : l'estimation avec l'introduction des termes de l'échange

Variables	Constante	Ln(PIB_FR)	Ln (PIB-PIBAGRI)	Ln(TOT)	DUM94
Coefficient	-6,9041	0,79087	-0,12152	-0,37028	0,48809
Ecart-Type	0,4310	0,0465	0,1047	0,0846	0,0421

Source : Estimation de l'auteur⁴⁰

D'une part, les pertes de gains de compétitivité de l'économie sénégalaise restent liées à l'appréciation de la monnaie de ses principaux partenaires particulièrement l'Euro. Le taux de change réel est associé à un coefficient négatif (- 0,17596). En effet, cela permet d'affirmer qu'une « dépréciation réelle du taux de change n'entraîne pas une augmentation des exportations [...] ». Avec le ralentissement économique constaté dans les pays industrialisés et le repli de l'Euro vis-à-vis du dollar américain, plus de perte de compétitivité pourrait être enregistrée pour l'économie sénégalaise »⁴¹.

D'autre part, les résultats montrent que la balance commerciale du Sénégal est sensible à l'évolution des termes de l'échange. Ainsi une amélioration des termes de l'échange se répercute négativement sur le solde commercial (coefficient négatif -0,37). Le coefficient négatif associé au PIB non agricole (-0,12152) montre deux effets contraires. C'est-à-dire, sa hausse fait augmenter les importations et baisser les exportations nettes.

³⁸ : Dans le rapport de la DASP (Direction de l'Appui au Secteur Privé), (2009), « *Compétitivité extérieure au Sénégal : une analyse par la condition de Marshall – Lerner* », disponible auprès de l'auteur, Actu Entreprise <http://www.finances.gouv.sn/UserFiles/ActuEntreprises%20n%2006.pdf>

³⁹ : Idem

⁴⁰ : Idem

⁴¹ : Idem

En d'autres termes le développement de l'activité économique sénégalaise entraîne l'accroissement de ses importations. En effet, « plus l'activité est développée au Sénégal, plus il est nécessaire d'avoir du matériel ; ce qui entraîne ainsi une aggravation du déficit commercial via l'augmentation des importations »⁴². Cependant ; pour le principal partenaire du Sénégal (France), une hausse de 10% de son PIB entrainera une augmentation de 7,9% de des exportations du Sénégal vers ce pays (coefficient + 0,79)

III – 1 – 2 – L'économie sénégalaise : la non compétitivité

Théoriquement, il est admis que l'appréciation du taux de change conduit à priori à une baisse de compétitivité. Mais ce résultat reste à vérifier pour le Sénégal. Donc, le manque de compétitivité est probablement dû à la baisse des prix des produits agricoles et la hausse de ceux du pétrole ; c'est-à-dire à une dégradation des termes de l'échange. Qu'il soit l'un ou l'autre ou une combinaison des deux ; les résultats montrent que l'économie sénégalaise n'est pas compétitive.

En effet, les dispositions fournies par l'économie sénégalaise ne sont pas claires pour absorber le déficit commercial. Se basant sur l'étude faite par la Direction de l'Appui au Secteur Privé (DASP, mars 2009), le théorème des élasticités critiques n'est pas respecté pour l'économie sénégalaise. Et, selon la même source ; le Sénégal fait « parti des pays les moins compétitifs du monde. En effet, le Sénégal est classé à la 96^{ème} place sur 134 selon l'indice de compétitivité du Forum économique mondial (Global Competitiveness Report 2008-2009). Le rapport Doing Business de 2009, le classe à la 149^{ème} place mondiale en 2009. Alors qu'en 2007, il occupait la 158^{ème} place contre la 162^{ème} en 2006 ». Une dépréciation de la monnaie ne serait pas bon conseil. Car la hausse des prix des importations qui découle sur le court terme augmenterait le déficit commercial. Malgré la crise de 2008 et la récession mondiale, l'euro atteint la valeur de 1,4 dollar. Mais, actuellement le taux de change réel du Sénégal est négatif. Il s'apprécie fortement et entraîne une dégradation continue de la balance commerciale (voire annexe, tableau 41).

⁴² : Dans le rapport de la DASP (Direction de l'Appui au Secteur Privé), (2009), « *Compétitivité extérieure au Sénégal : une analyse par la condition de Marshal – Lerner* », disponible auprès de l'auteur, Actu Entreprise

Section II : Indicateurs de spécialisation

Il existe plusieurs indicateurs permettant de mesurer le degré d'ouverture d'un pays et son niveau d'internationalisation. Cependant, nous soulignons qu'il n'existe pas d'indicateur magique capable de mesurer avec exactitude l'effet recherché. En ignorant les choix arbitraires et les biais, on peut retenir en autres indicateurs le taux de couverture et le coefficient de Balassa (1966).

I – Le taux de couverture

Le taux de couverture permet de mesurer la spécialisation dans un produit *i*. En termes de formalisation, on a le taux de couverture (C_i) :

$$C_i = \frac{X_i}{M_i}$$

Le principe est que : $C_i > 1$ lorsque les exportations sont supérieures aux importations ; ce qui se traduit par une spécialisation dans le produit *i* considéré. Inversement, si les importations sont supérieures aux exportations pour un produit *i* considéré ($C_i < 1$) ; alors il y'a désavantage comparatif et donc non spécialisation dans ce produit.

Les tableaux 15 et 16 permettent de calculer le taux de couverture des principaux produits qui font l'objet de commerce extérieur pour le Sénégal.

I – 1 - Taux de couverture des principaux produits

Les tableaux permettent de calculer le taux de couverture des principaux produits qui font l'objet de commerce pour le Sénégal.

Tableau – 15 : Evolution des principaux produits exportés (En millions de FCFA)

Années	2005	2006	2007	2007	2009
Produits arachidiens	16 461	31 937	39 290	9 111	20 423
Produits de la pêche	165 144	154 300	148 791	91 562	113 326
Produits pétroliers	122 299	193 273	142 520	309 399	207 627
Phosphates	722	668	714	3 672	1790
Engrais	18 597	5 006	12 428	18 941	4 003
Coton et tissus en coton	12 131	13 407	14 323	10 572	6 271
Acide phosphorique	97 961	40 327	46 959	106 905	69 815
Ciment	27 057	41 264	43 538	55 043	70 620
Cuir et peaux	3 184	3 141	2 863	2 428	1600
Sel	5 011	7 740	8 258	7 730	7 229

Source : ANSD

Tableau – 16 : Evolution des principaux produits importés (en millions de FCFA)

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Produits laitiers, fruits et légumes	67 853	74 532	86 531	96 699	94 410
Produits céréaliers	177 993	172 422	248 779	330 190	233 101
Sucres et produits sucrés	20 925	27 282	24 891	18 876	29 371
Boissons et tabacs	24 532	27 282	36 008	58 093	33 979
Papiers et cartons	40 184	40 875	49 228	51 550	47 461
Produits pétroliers	326 642	383 768	460 213	489 542	400 904
Fils et textiles	35 426	33 314	42 792	43 226	52 295
Métaux et ouvrages en métaux	111 049	119 478	145 570	181 893	150 053
Machines et appareils	209 964	268 210	282 325	381 130	150 053
Matériels de transport	144 235	131 839	145 045	183 648	163 257

Source : ANSD

Tableau 17 - Taux de couverture des exportations par les importations

Années	2005	2006	2007	2007	2009
Produits arachidières	0,242	0,428	0,454	0,094	0,216
Produits de la pêche	0,927	0,894	0,598	0,277	0,486
Produits pétroliers	5,844	7,084	5,725	16,391	7,069
Phosphates	0,029	0,024	0,019	0,063	0,052
Engrais	0,462	0,122	0,252	0,367	0,084
Coton et tissus en coton	0,037	0,034	0,031	0,021	0,015
Acide phosphorique	2,765	1,210	1,097	2,473	1,335
Ciment	0,243	0,345	0,299	0,302	0,470
Cuir et peaux	0,015	0,011	0,010	0,006	0,010
Sel	0,034	0,058	0,056	0,042	0,044

Source : calculé à partir des données des tableaux 14 et 15

Les résultats trouvés laissent voir que le Sénégal est désavantagé dans tous les produits à l'exception des produits pétroliers et de l'acide phosphorique. En effet, les gains obtenus des produits pétroliers proviennent de sa transformation et de l'exportation de produits dérivés vers la sous-région. Et, du fait aussi qu'il soit classé comme un produit local. Grâce à l'industrie chimique du Sénégal (ICS), le Sénégal fait aussi des bénéfices dans les exportations d'acide phosphorique. L'analyse des données de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANDS 2009) peut nous servir d'exemple empirique. En effet ; si on enlève les autres produits, les produits pétroliers et l'acide phosphorique représentent respectivement 41% et 14% des exportations en 2009 soit 55% de la valeur totale des exportations sénégalaises.

I – 2 - Taux de couverture par groupe de produits

On peut aussi calculer le taux de couverture par groupe d'utilisation des produits avec les tableaux 18 et 19.

Tableau 18 : Exportations par groupes d'utilisation (valeurs FAB en millions de FCFA)

ANNEES	2005	2006	2007	2008	2009
Alimentation –tabac – boisson	214 398	221 027	223 419	174 699	211 696
Energie et lubrifiant	122 505	193 411	142 686	309 252	207 800
Matières premières animales et végétales	32 035	47 332	54 164	23 133	28 752
Matières premières minérales	19 788	25 175	25 117	30 869	24 268
Autres demi – produits	191 891	136 104	163 638	256 882	210 560
Produits finis destinés à l'agriculture	325	208	232	231	248
Produits finis destinés à l'industrie	37 502	20 735	19 061	26 736	55 428
Produits finis destinés à la consommation	65 748	65 196	68 168	62 311	66 576
Or industriel	2 449	6 522	5 969	9 497	85 403
TOTAL	686 641	715 710	702 454	893 610	890 731

Source : ANSD

Tableau 19 : Importations par groupes d'utilisation (valeurs CAF en millions de FCFA)

ANNEES	2005	2006	2007	2008	2009
Alimentation –tabac – boisson	424 475	411 197	513 630	602 783	487 310
Energie et lubrifiant	333 378	390 779	470 917	524 776	424 565
Matières premières animales et végétales	38 047	51 863	72 176	96 984	72 093
Matières premières minérales	32 912	10 059	19 327	54 865	10 847
Autres demi – produits	338 080	355 657	423995	505 056	460 397
Produits finis destinés à l'agriculture	9 805	5 335	7 497	5 806	8 351
Produits finis destinés à l'industrie	240 715	270 754	281 474	396 730	342 079
Produits finis destinés à la consommation	265 926	294 174	333 753	346 196	334 809
Or industriel	640	1 081	855	994	1 216
TOTAL	1 683 978	1 790 899	2 123 624	2 534 190	2 141 667

Source : ANSD (2009)

Tableau 20 : taux de couverture par groupe de produits

ANNEES	2005	2006	2007	2008	2009
Alimentation –tabac – boisson	0,505	0,537	0,4349	0,340	0,434
Energie et lubrifiant	0,367	0,494	0,302	0,656	0,489
Matières premières animales et végétales	0,841	0,912	0,750	0,320	0,398
Matières premières minérales	0,601	2,502	1,299	1,597	2,237
Autres demi – produits	0,567	0,382	0,385	0,605	0,457
Produits finis destinés à l'agriculture	0,033	0,038	0,030	0,030	0,029
Produits finis destinés à l'industrie	0,155	0,076	0,067	0,094	0,162
Produits finis destinés à la consommation	0,247	0,221	0,204	0,186	0,198
Or industriel	3,826	6,03	6,981	11,107	70,232

Source calculé à partir des données des tableaux

Les résultats du tableau laissent apparaître la même tendance. Sur neuf groupes de produits, le Sénégal ne se spécialise que sur deux : les matières minérales et l'or industriel.

Ce qui explique d'emblée le commerce interbranche du Sénégal. En effet, le Sénégal exporte des matières premières et importe des produits manufacturés. Ainsi, son désavantage sur le

commerce international peut être expliqué par de nombreux facteurs. Il peut s’agir entre autres : de la dégradation des termes de l’échange (hausse des prix des produits pétroliers, baisse des prix des matières premières) et de la fluctuation des taux de change qui suit la valeur de la principale monnaie de facturation des matières premières (le dollar). Ce qui rend incertain le calcul des recettes d’exportation et des anticipations.

I – 3 - Taux de couverture : exportations et importations totales

Le problème de la compétitivité apparaît beaucoup plus visible si on prend dans son ensemble le total des exportations et des importations. En effet ; sur les dix dernières années, les importations restent totalement supérieurs aux exportations. Ce qui traduit un désavantage total du commerce extérieur sénégalais. Le taux de couverture reste au-dessous de zéro et tourne au tour d’une moyenne de 0,475 (voir tableau ci-dessous). En effet, « le taux de couverture des importations sénégalaises n’a jamais atteint l’unité parce que les exportations non agricoles du Sénégal (pêche, phosphates, produits pétroliers) ont différé des produits manufacturés dont les débouchés dans les pays du nord ont connu un taux de croissance élevé ; secundo, parce que l’expansion des produits non agricoles exportés n’a jamais neutralisé les impacts macro-économiques des aléas climatiques qui ont affecté défavorablement la production et les exportations de produits arachidières » (BOYE F, 1992).

Tableau 21: exportations (FAB) et importations (CAF) du Sénégal en milliards de FCFA

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2005	2007	2008	2009
Exportations	499,5	577,5	664,4	631,3	652,0	686,6	715,7	702,4	893,8	890,7
Importations	1050,6	1282,8	1384,2	1386,1	1507,9	1696,7	1790,9	2123,6	2534,2	2141,7

Sources : ANDS (Bulletin du commerce extérieur 2009)¹

Tableau 22 : taux de couverture des exportations par les importations

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2005	2007	2008	2009	Moyenne
Ci	0,475	0,450	0,480	0,455	0,432	0,405	0,400	0,331	0,353	0,420	0,475

Source : calculé à partir des données du tableau n°21

II – Le coefficient de Balassa (1966)

Le coefficient Balassa¹ (B_i) permet d'avoir la part du solde externe d'un produit i dans les échanges totaux de ce même produit i . Il permet aussi de mesurer la spécialisation.

$$B_i = \frac{X_i - M_i}{X_i + M_i}$$

X_i = exportations du produit i et M_i = les importations du produit i

Si $B_i \gg 0$, on a un avantage comparatif dans le produit i . Si $B_i \ll 0$, on a un désavantage dans le produit i . En pratique, les seuils fixés sont 0,333 et $-0,333$. En effet, si $B_i > 0,333$; les exportations font le double des importations et il y'a avantage comparatif. Si $B_i < -0,333$; l'inverse se produit et il y'a désavantage.

Avec les tableaux 17 et 18 ci-dessus, on peut calculer le coefficient de Balassa pour un certain nombre de produits.

Tableau 23 : Coefficient de Balassa B_i

PRODUITS ↓	ANNEES →	2005	2006	2007	2008	2009
Alimentation –tabac – boisson		0	-0,300	-0,393	-0,550	-0,394
Energie et lubrifiant		0	-0,337	-0,534	-0,258	-0,342
Matières premières animales et végétales		0	-0,045	-0,142	-0,614	-0,429
Matières premières minérales		0	0,429	0,130	-0,279	0,382
Autres demi – produits		0	-0,446	-0,443	-0,325	-0,372
Produits finis destinés à l'agriculture		-1	-0,924	-0,939	-0,923	-0,942
Produits finis destinés à l'industrie		-1	-0,857	-0,873	-0,873	-0,721
Produits finis destinés à la consommation		-1	-0,637	-0,660	-0,694	-0,668
Or industriel		1	0,715	0,749	0,810	0,971

Source : calculés à partir des données des tableaux 18 et 19

Malgré le coté arbitraire quant au choix des seuils, on voit que le Sénégal reste non avantaagé sur presque tous les produits. A l'exception de l'or industriel ou il garde un avantage comparatif depuis 2005, le désavantage s'accroît depuis 2006 sur les autres produits sauf pour les matières premières minérale où il fait de l'intra-branche. Ce désavantage est certes moindre pour l'alimentation-tabac-boisson (-0,300 en 2006), mais s'accroît de manière continue sur les autres produits notamment pour les produits finis destinés à l'agriculture (-1 en 2005 et -0,942 en 2009). D'après les coefficients de Balassa trouvés le Sénégal fait du commerce interbranche dans la totalité. Ce désavantage permanent qui entraîne des pertes énormes de gains de compétitivité peut s'expliquer par le fait que le pays soit victimes des prix mondiaux qui baissent perpétuellement.

CONCLUSION GENERALE

La politique de change est un outil important permettant d'assurer un équilibre global afin de garantir la stabilité économique et une meilleure compétitivité. Mais au terme de cette étude, les résultats montrent que l'économie sénégalaise est loin d'être compétitive. Le Sénégal est l'un des pays les moins compétitifs du monde.

Même si la dévaluation est économiquement justifiée, elle n'a pas permis de rehausser le niveau de compétitivité du pays. Au rendez-vous du développement, une manière de vaincre la pauvreté et d'améliorer la compétitivité de l'économie est de revoir la parité du franc CFA à la monnaie européenne. Et, une solution idéale serait d'arrimer le franc CFA à un panier de devises dont on compte le dollar, principale monnaie de facturation des matières premières.

Certes l'appartenance à l'UEMOA garantit la stabilité monétaire. Mais elle ne permet pas au Sénégal d'appliquer de manières spécifiques certaines politiques nécessaires pour rehausser sa compétitivité.

Dans le cadre de l'Union, la différence des taux d'inflation et l'hétérogénéité des systèmes financiers auxquelles s'ajoute la variabilité des taux d'intérêts et des taux de change réels sont les obstacles majeurs à la stabilité des prix et d'une croissance durable. Une solution souhaitable serait certainement d'amender le pacte de convergence afin de permettre une véritable coordination des politiques monétaire et budgétaire.

L'étude montre que la parité choisie en 1994 (dévaluation) n'est pas optimale et n'a pas permis d'améliorer le bien être de la population et la compétitivité économique internationale du pays.

Certes, la dévaluation a permis d'atteindre sur le plan macroéconomique les objectifs fondamentaux fixés sur la période 1994 – 2000 à savoir : une croissance du PIB réel au rythme de 5% par an, un taux d'inflation au dessous de 1% en 2000. Cependant, l'évolution du cadre macroéconomique laisse à désirer. La réalisation d'une croissance élevée se heurte à une faible épargne budgétaire qui ne permet pas un financement adéquat des investissements publics. Malgré une reprise de l'économie, le profil de sa croissance est préoccupant car le secteur primaire notamment l'agriculture enregistre une hausse faible et une baisse de sa contribution au PIB total.

Ce manque de compétitivité de l'économie sénégalaise est en partie lié à une surévaluation du taux de change réel du franc CFA qui montre une baisse des gains productivité. Même si on estime que la valeur du franc CFA est acceptable, la surévaluation de l'Euro par rapport au dollar contribue pour une part au manque de compétitivité des produits sénégalais en affectant négativement le commerce extérieur.

La hausse de la monnaie européenne n'est certes pas la meilleure pour l'économie sénégalaise. Cette parité fixe a des avantages non négligeables en ce qu'elle diminue le risque de change. Mais, les coûts des facteurs techniques sont toujours élevés par rapport aux pays concurrents.

Si à priori on imagine que les pertes de gains de compétitivité de l'économie sénégalaise sont liées à l'appréciation de la monnaie de ses principaux partenaires particulièrement l'Euro. Notre étude montre que l'appréciation de la monnaie européenne à laquelle le franc CFA est arrimé n'explique pas totalement le manque de compétitivité de l'économie sénégalaise. Elle reste aussi liée à la baisse des prix des produits agricoles et la hausse de celui du pétrole.

Ainsi, la dégradation des termes de l'échange explique pour une part importante ce manque de compétitivité. Les résultats laissent voir que le Sénégal fait du commerce interbranche dans la presque totalité et importe plus qu'il exporte. Et, la baisse perpétuelle constatée des prix mondiaux est source d'un désavantage permanent. Le développement de l'activité économique sénégalaise entraîne l'accroissement de ses importations. Le pays exporte des matières premières et importe des produits manufacturés. Ce qui fait que ses importations restent totalement supérieures aux exportations. Ainsi, le taux de couverture des importations par les exportations n'a jamais atteint l'unité. Cela à cause des faits que :

- les exportations agricoles ont différé des produits manufacturés importés dans les pays du nord
- l'expansion des produits non agricoles exportés n'a jamais neutralisé les impacts macro-économiques des aléas climatiques qui défavorisent la production et les exportations de produits arachidiers.

Face à la globalisation financière actuelle, le processus de libéralisation financière débouche sur l'effectivité d'un marché mondial de capitaux contrôlé à travers la déréglementation des mouvements de capitaux, du décloisonnement des marchés et de la désintermédiation financière. Les capitaux circulent par simple jeu d'écriture grâce aux titres et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et offrent aux marchés la possibilité de déplacer d'un point à l'autre du globe en un temps record des volumes importants de ressources.

Ainsi, un changement dans l'organisation de l'UEMOA, sous la forme de l'introduction d'un régime de change flexible et du renforcement de l'indépendance de la BCEAO, serait une étape décisive vers la création d'une monnaie unique ouest africaine. La décision des pays de l'Union de supprimer les avances automatiques de la BCEAO aux trésors nationaux en 2002 va dans le sens d'une gestion budgétaire rigoureuse pour tous les Etats membres, condition indispensable à la pérennité d'une intégration monétaire complète du développement de l'activité et du renforcement de la compétitivité internationale.

BIBLIOGRAPHIE

- AGBOHOU N. (1999), *Le Franc CFA et l'Euro contre l'Afrique* Paris : Solidarité mondiale A.S
- ALBERTINI J. M. (1967), *Les mécanismes du sous-développement*, 8^{ème} éd. Paris : Ouvrière,
- ALLEGRET J. P. et CORNAND C. (2006), « La politique de diffusion de l'information : la transparence des banques centrales est-elle toujours préférable ? », *Revue de française d'économie*. Vol. 21, n°1, pp. 87-126
- ALOUI C. et SASSI H. (2005), « Régime de change et croissance économique : une investigation empirique », *Economie internationale*, 2005/4, n° 104, pp. 97-134
- ANSD. (2009), *Note d'analyse du commerce extérieur édition 2009*, Rapport de L'Agence Nationale de la Statistique et de la démographie
- ANSD. (2009), *Evolution annuelle de l'indice harmonisé des prix à la consommation en 2009*, Rapport, direction des Statistiques Economique et de la comptabilité Nationale
- ARDAILLON E. (2002), *La Zone franc*, Banque de France, note d'information n°106, avril
- AZOUAOU L. et BELOUARD A. (2010), *La politique de mise à niveau des PME algériennes : enlisement ou nouveau départ*, VI^{ème} colloque international « la Stratégie de développement : Quel chemin parcourue ? Quelles réponses face aux nouvelles contraintes économiques et climatiques », 21-23 juin 2010, Hammamet (Tunisie)
- BAILLY J. L. - CAIRE G. - FIGLIUZZI A. et V LELIEVRE V. (), *Economie monétaire et financière*, collection *Grand Amphi*, 2^{ème} éd. Boréal
- BANQUE DE France. (2009), *l'évolution économique et financière dans les pays africains de la zone franc l'évolution de la situation économique et financière dans la zone UEMOA*, Rapport annuel de la zone franc
- BANQUE DE France. (2009), *Communiqué de presse*, Rapport de la zone franc 2009
- BANQUE DE France. (2009), *Évolution du financement des économies de l'UEMOA depuis 2000*, Rapport de la zone franc 2009
- BANQUE DE France. (2002), *La zone franc*, Rapport de la direction de la communication, note d'information n° 127, Avril 2002
- BASSONI M. et BEITONE A. (1989), *Problèmes monétaires internationaux*, Paris : Armand colin
- BAUDCHON H. (2005), « Politique monétaire et taux de change : mesure et contre-mesures » *Revue de l'OFCE* 93, Département d'analyse et prévision de l'OFCE

BCEAO (2006), *Revue a mi-parcours des perspectives économiques des Etats de l'UEMOA pour 2006*, Rapport du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie, Direction des Etudes, Service des Etudes Economiques, Dakar, juillet 2006

BENASSI-QUERE A. – COEURE B. – JACQUET P. et PISANI-FERRY J. (2004), *Politique économique*, Bruxelles : 1^{ère} éd, De Boeck

BENJAMEN C. HERVE K. et TERFOUS N. (2006), « Interventions de change en Asie et taux de change d'équilibre du dollar », *Revue d'économie internationale*, 106 (2006), pp. 57-84

BKHOUME M. (2005), « Répartition et exercice des compétences entre l'union et les Etats membres en droit de la concurrence dans l'UEMOA », *Revue internationale de droit économique*, pp. 319-354

BLUNDELL A. BROWN F. et MANASSE P. (1990), « La politique monétaire dans le contexte de la libéralisation financière », *Revue économique de l'OCDE*, n°15, automne

BOURGUINAT H. (1992), *Finance internationale* 1^{ère} éd, Paris : Presse universitaire de France

BOYE F. (1992), « les mécanismes économiques en perspective », Momar Coumba Diop (éd). Sénégal. Trajectoire d'un Etat, Dakar/Codesria

CAPOEN F. STERDYNIK H. et VILLA P. (1994), « Indépendance des Banques Centrales, politique monétaire et budgétaire : une approche stratégique », *Revue de l'OFCE*, n°50, pp.171-186

CISSE F. (2003), *Profil de pauvreté au Sénégal : une approche monétaire*, Rapport final du Programme de recherche sur l'Analyse des impacts sur la pauvreté et les inégalités de revenus des politiques d'ajustements au Sénégal, (MIMAP/SENEGAL)

CREEL J. et SERDYNIK H. (1999), « La politique monétaire sans la monnaie », *Revue de l'OFCE*, n°70, 1999. pp. 111-153

DASP (Direction de l'Appui au Secteur Privé), (2009), « *Compétitivité extérieur au Sénégal : une analyse par la condition de Marshal – Lerner* », disponible auprès de l'auteur, Actu Entreprise

DAVANE O. et JACQUET P. (2010), « quel politique de change pour l'euro ? » *article*, entretien AFSE, 19 janvier

DIAGNA A. (2006), « Politiques commerciales, intégration régionale et distribution des revenu au Sénégal » *Monde ne développement*, vol. 34- 2006/3 n° 135.

DIAGNE A. (2006) « Politiques commerciales, intégration et distribution des revenus au Sénégal », *Revue, Monde en développement* vol.34-2006/3-n°135

DIAGNE A. et DAFE G (2002), *Le Sénégal en quête d'une croissance durable*, Dakar : Karthala

DIARRA M. (1972), *Les Etats Africains et la Garantie Monétaire de la France*, Dakar : les nouvelles éditions africain (NEA)

DUFRENOT G. MATHIEU L. MIGNON V. et PEGUIN-FEISSOLLE A. (2004), « Co intégration entre les taux de change et les fondamentaux changements de régime ou mémoire longue ? » *Revue économique*, vol. 55, n°3, pp. 449-458

EUROSAT. (2010), *Le PIB de la zone euro et celui de l'UE27 en hausse de 0,2%*, Communiqué de presse euroindicateurs, 69/2010 – 12 mai 2010

Etudes sur le Sénégal dans, *Perspective économique*, BAFD/OCDE 2006 (tableaux et graphiques disponibles au format Excel 0 l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1787/637778232765>)

FAUCHEUX B. Bénédicte HERMELIN B. et MEDINA J. (2005), « Impacte de l'Accord de Partenariat UE-Afrique de l'ouest », *Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET)*, Rapport d'étude ; Décembre

Fond Monétaire International (FMI), (2010) *FMI*, Rapport n° 10/165, Juin

Fleming, J. Marcus (1962), "Domestic Financial Policies under Fixed and under Floating Exchange Rates," *Staff Papers*, International Monetary Fund, Vol. 9 (November), pp. 369–79.

GABRI H. (2005), « La gestion des taux de change dans les pays émergents la leçon des expériences récentes », *Revue de l'OFCE 95*, Observation et diagnostic économique p 10252

GHARBI F. (2011), *Poids économique de la Côte d'ivoire dans L'espace UEMOA*, Rapport de la représentation commerciale tunisienne à Abidjan, Février 2011

GUILLAUMONT S. (2006), « The west-African central bank's independency: an expected reform », *Revue d'économie du développement*, 2006/1, vol. 20

KABLAN S. (2007), « Mesure de la performance des banques dans les pays en développement : le cas de l'UEMOA », *Article*, workshop du 2-7 juin

KOENIG G. (2005) « La perception de l'euro par les ménage européens en 2005 », *Bulletin de l'OPEE*, n°14

KOENIG G. (2007) « L'euro huit ans après », *Bulletin de l'OPEE*, n° 16

KRUGMAN P. et OBSTFELD M (2009), *Economie internationale*, 8^{ème} ed : Paris

LELART M. (2000), *Le système monétaire international*, 5^{ème} éd, Paris : La Découverte

MATEI I, (2006), « Co mouvement des prix et des productions : une investigation empirique », Centre d'économie de la Sorbonne

MESPLE-SOMP S. ROBILLAR A. S. (2010), « Etude sur la Croissance Partagée au Sénégal 2001-2005 », *Document de Travail DT/2010-07 Université Paris Dauphine (Institut de Recherche et de Développement)*

MESONNIER J. S. (2001), « Monnaie électronique et politique monétaire », *banque de France, bulletin, n°91, juillet*

Ministère de l'économie et des finances (2009), « Projet de loi des finances pour l'année 2010 », *Rapport Ministère du commerce, Octobre*

Ministère de l'économie et des finances (2008), « Projet de loi de finance 2009 », *MEF rapport annuel, Sénégal, novembre*

MOIRIAUX F. (2004), « Le concept d'attractivité en Union monétaire », *Banque de France bulletin, n°123, mars*

MOUMOUNI C. et NKAO C. (2005), « Le double langage du NEPAD des flux de capitaux étrangers pour un développement endogène », *Perspective Afrique, vol. n°2, pp. 171-186.*

Mundell, Robert (1962), "The Appropriate Use of Monetary and Fiscal Policy under Fixed Exchange Rates," *Staff Papers, International Monetary Fund, Vol. 9 (March), pp. 70-79.*

OCDE (2010), « Etude économique de la Chine », *OCDE, Synthèses sur l'Organisation de Coopération et Développement Economique, février*

OCDE, (2002) « VIII. Instabilité des marchés de change et taxes sur les opérations financières », *OCDE, Perspectives économiques, 2002/1 n° 71, p. 222-234*

ONDO OSSA A. (1999), *Economie monétaire internationale*, Paris, 19 : éd ESTM

PATTERSON B. SIENKIEWICZ D. et AVILA X. (2000), « Taux de change et Politique monétaire », *Parlement Européen, document de travail L-2929 : Luxembourg : Série Affaires économiques,*

PERROT E. (2004), « L'arme monétaire », *International, Etudes 2004/6, tome. 4000*

Pricewaterhouse Coopers Développement (2002), « les facteurs et indicateurs de la compétitivité des entreprises de services rendus à l'industrie » (disponible à l'adresse : <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/sect/pdf/compet.pdf>), *Rapport divers MPMEA (2001-2008)*

SAMEDO G. et VILLIEU P (1997), *La zone franc mécanismes et perspectives macroéconomiques*, éd. Marketing S.A : Paris

Sénégal (2010), « Quatrième revu du programme soutenu par l'instrument de soutien économique, et deuxième de l'accord au titre de la facilité de protection contre les chocs exogènes » *FMI, Rapport, n°10/13, janvier*

SIMON C. J. (1994), *Les Banques*, nouvelle éd, Paris : Découverte

TCHETCHE N. (2004), « Pression Extérieure et Politique monétaire de la BCEAO », *Publication de la CAPEC* (Cellule d'Analyse de Politique Economique), LPE, n°70

STEMITSIOTIS L. (1992), *Taux de change de référence et système monétaire international*, Paris : Economica

UEMOA, (2008), *La convergence économique en zone franc*, Rapport, Réunion des ministres des Finances de la Zone franc – Paris, 3 avril 2008

UEMOA (2009), *programme indicatif régional de développement urbain (2009-2018) des Etats membres de l'UEMOA*, Rapport de la commission, février 2009

VAROUDAKIS A. et LATREILLE T. (1997), « les facteurs structurels de la compétitivité manufacturière une analyse en données de panel pour le Sénégal », *Revue économique*, vol. 48, n°3, pp. 471-480

VEREZ J. C. (2010), *Précis d'économie internationale*, éd, Paris : Ellipse

HECQUET V. (1999), « statistiques et convergence économique dans l'union européenne et dans l'UEMOA », *article*, à propos du séminaire de Ouagadougou, 6-8 janvier 1999

VINAY B. (1998), *Zone franc et coopération monétaire*, 2^{ème} éd. Paris : Ministère de la coopération et du développement

ZONE FRANC (2009), *Comite de convergence*, Rapport aux ministres de la réunion des ministres des finances de la zone franc, 28 et 29 septembre 2009

COURS

DIOP I. T. (2008), *Economie monétaire internationale, Cours*, FASEG/UCAD

KASSE M. (2009), *Politique Nationale de Développement, Cours*, FASEG/UCAD

KEITA A. (2006), *Analyse économique, Cours*, FASEG/UCAD

KOCOGLU Y. (2011), *Macroéconomie internationale, cours*, USTV/France

PERIDI N. (2010), *Commerce international équitable, cours*, USTV/France

PERIDI N. (201), *Commerce international 2, cours*, USTV/France

SITES INTERNETS

<http://www.perspaf.org>

<http://ec.europa.eu/eurostat>

Internet : www.banque-france.fr

<http://opee.unistra.fr/IMG/pdf/18article1.pdf>

<http://dx.doi.org/10.1787/637778232765>

http://www.ansd.sn/IHPC_trimestriel.html

<http://www.uemoa.int/TraitReviserUEMOA.pdf>

www.capec-ci.org/docs/publications/LPE70.pdf

www.uemoa.int/documents/TraitReviserUEMOA.pdf

www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/mali_etude_ape.pdf

www.uemoa.int/Publication/2009/RSM_juin09.pdf

<http://www.bceao.int/internet/bcweb.nsf/french.htm>

<http://www.uemoa.int/PER/PER%20V044M%201.pdf>

<http://www.uemoa.int/uemoa/historique.htm>

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/staffp/2000/00-00/o.pdf>

<http://www.finances.gouv.sn/UserFiles/ActuEntreprises%20n%2006.pdf>

www.bceao.int/internet/bcweb.nsf/files/...pdf/.../rapport-cpm92010.pdf

www.beep.ird.fr/...dir/2000-Sow-Efficacite%20de%20la%20politique.pdf

<http://www.comores-online.com/mwezinet/economie/images/lazonefranc.pdf>

[www.bceao.int/internet/bcweb.nsf/files/rapport-cpm92010.pdf/\\$FILE/rapport-c](http://www.bceao.int/internet/bcweb.nsf/files/rapport-cpm92010.pdf/$FILE/rapport-c)

http://www.perse.fr/web/revues/home/prescript/article/reco_0035-2764_1997_num_48_3_409888

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ECOI&ID_NUMPUBLIE=ECOI_104&ID_ARTICLE=ECOI_104_0097

<http://grat.over-blog.com/article-la-zone-franc-une-gestion-et-des-principes-au-service-des-interets-francais-47486845.html>

ANNEXES

Le modèle Mundell-Fleming (1961 – 1962)

I – 1- Les équations du modèle

Marché des biens et services

Identité comptable	$y = C + I + G + X - M$
Consommation	$C = c_0y - c_1 \quad \text{avec} \quad y = y - T$
Les impôts	$T = t_0y - T_1$
L'investissement	$I = F(r); \quad I = I_0 - ar$
Les exportations	$X = F(y^*; _er); \quad X = x_1y^* + x_2er$
Les importations	$M = F(y; _er); \quad M = m_1y - m_2er$
Les dépenses publiques	$G = G_0$ exogènes

La résolution de ces équations permet de déterminer l'équilibre sur le marché des biens et services.

Courbe IS

Elle détermine l'ensemble des couples (taux d'intérêt et revenu) qui correspondent à l'équilibre sur le marché des biens et services. A l'équilibre, la courbe IS est obtenue par les équations ci-dessous

$$ye = \frac{A_0 - ar + er(m_1 + x_2) + x_1y^*}{1 - c_0 + c_0t_0 + m} \quad ; \quad re = \frac{A_0 + er(m_1 + x_2) + x_1y^*}{a} - \frac{ye}{ak}$$

Avec $A_0 = c_1 - c_0t_0 + I_0 + T_1 + G_0$ et $k = \frac{1}{1 - c_0 + c_0t_0 + m_1}$

Pente de la courbe IS : $\frac{\partial re}{\partial ye} = -\frac{1}{ak} < 0$; la courbe IS est décroissante

Le marché de la monnaie

La demande : $\left(\frac{M}{P}\right) = F(y; _r) = by - gr$

L'offre de monnaie : $\left(\frac{M}{P}\right) = \frac{+\Delta RC}{P}$

A l'équilibre l'offre de monnaie est égale à la demande : $\left(\frac{M}{P}\right) = \left(\frac{M}{P}\right)$

Courbe LM

La courbe LM correspond à l'ensemble des couples (taux d'intérêt et revenu) qui équilibre le marché de la monnaie.

$$ye = \frac{gr - \left(\frac{M}{P}\right)}{b} ; \quad re = \frac{by - \left(\frac{M}{P}\right)}{g}$$

Pente de courbe LM $\frac{\partial re}{\partial ye} = \frac{b}{g} > 0$; la courbe LM est croissante

L'équilibre extérieur

L'équilibre extérieur permet de prendre en compte la balance des paiements dans le modèle. La droite BP donne l'équilibre avec le reste du monde. On prendra en compte la balance des transactions courantes (BTC) et la balance des capitaux.

Balance des capitaux $BCA = j(r - r^*)$

Balance des transactions courantes : $BTC = X(y^* ; e_r) - M(y ; e_r)$

A l'équilibre : $BTC + BCA = 0$ d'ou $j(r - r^*) + X(y^* ; e_r) - M(y ; e_r) = 0$

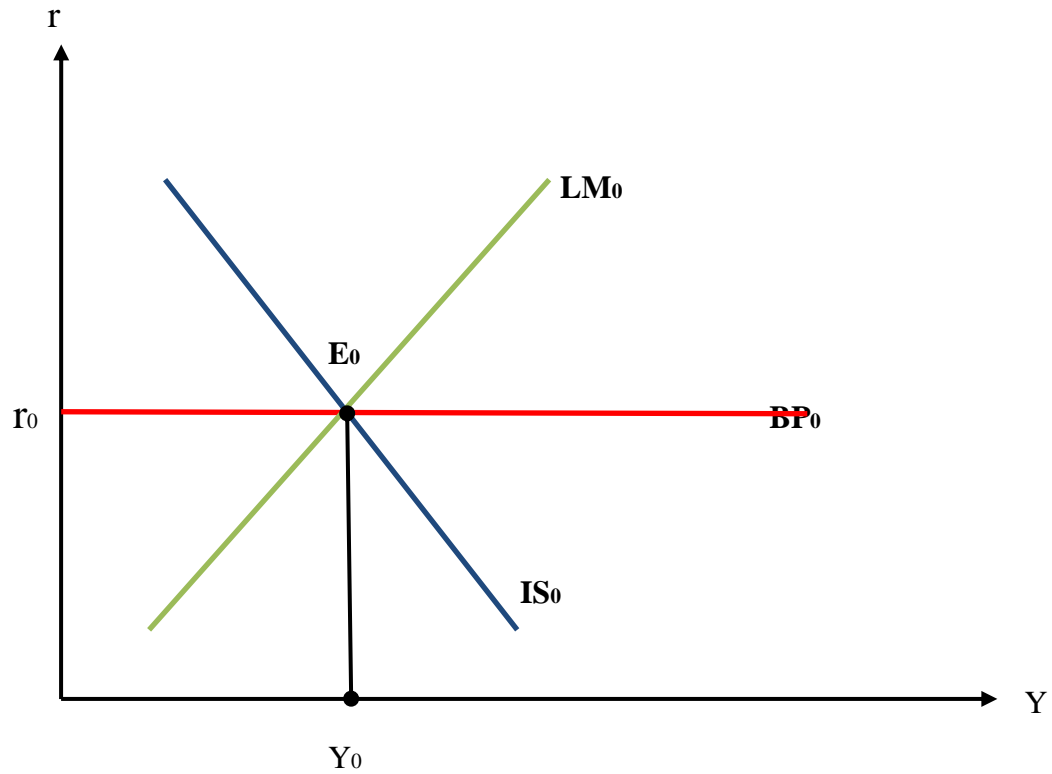
Courbe BP

La courbe BP donne l'équilibre avec le reste du monde.

$$ye = \frac{j(r-r^*) + x_1 y^* + e_r(x_2 + m_2)}{m_1} \quad re = \frac{m_1 y}{j} - \frac{x_1 y^* + e_r(x_2 + m_2)}{j} - r^*$$

Pente de la courbe de BP : $\frac{\partial re}{\partial ye} = \frac{m_1}{j} > 0$; la courbe BP est croissante

L'équilibre Général



Déplacements des courbes IS – LM - BP

Hausse des Variables et déplacement des courbes								
Déplacement des courbes	hausse ↗	G_0	T_1	$(M/P)^o$	ΔRC	E_r	r^*	y^*
	Courbe IS	Droite e	Gauche e	-	-	Droite	-	Droite
	Courbe LM	-	-	Droite	droite	-	-	-
	Courbe BP	-	-	-	-	Droite	Gauche	Droite

Tableau 24: Balance des paiements 2007-2015

(Milliards de Franc CFA ? sauf indication contraire)

Années	2007	2008	2009 Est	2010 Proj	2011 Proj	2012 Proj	2013 Proj	2014 Proj	2015 Proj
STC	-638	-850	-524	-555	-604	-655	-710	-774	-809
Export. FAB	803	988	838	985	1,076	1,153	1,250	1,343	1,443
Import. FAB	-1,996	-2,510	-1,997	-2,202	-2,350	-2,518	-2,217	-2,931	-3,129
Solde global	51	-105	183	-32	17	33	58	79	107

Sources : BCEAO ; estimations et projections des services du FMI (Rapport du FMI n° 10/165, juin 2010)

STC (Solde des Transactions Courantes)

Tableau 25 : Balance des paiements 2007-2015

Milliards de Franc CFA ? sauf indication contraire)

Années	2007	2008	2009 Est	2010 Proj	2011 Proj	2012 Proj	2013 Proj	2014 Proj	2015 Proj
STC 1	-11,8	-14,3	-8,7	-8,7	-9,0	-9,1	-9,2	-9,4	-9,2
STC 2	-13,2	-15,3	-9,8	-9,8	-9,9	-10,0	-10,2	-10,3	--10,1

Sources : BCEAO ; estimations et projections des services du FMI (Rapport du FMI n° 10/165, juin 2010)

STC 1 : Solde des Transactions Courantes en % du PIB (transferts officiels courants inclus)

STC 2 : Solde des Transactions Courantes en % du PIB (hors transferts officiels courants)

Tableau 26- Sénégal : situation 2007-2010

(Milliards de FCFA)

ANNEES	2005	2006	2007	2008	2009	2010 (proj.)
A.E.N	660	780	851	762	859	868
BCEAO 1/	487	569	664	653	725	728
A.I.N	894	972	1,122	1,245	1,367	1,592
M 2	1,553	1,751	1,973	2,007	2,2109	2,459

Sources : autorités sénégalaises; estimations et projections des services du FMI (Rapport du FMI n° 10/165, juin 2010)

Tableau 27 - Sénégal : situation 2007-2010

(Variation en % de la masse monétaire au sens large en début de période)

ANNEES	2005	2006	2007	2008	2009	2010 (proj.)
M 2	7,4	12,7	12,7	1,7	10,6	10,8
VCM	3,0	2,8	2,7	3,0	2,7	2,6

Sources : autorités sénégalaises; estimations et projections des services du FMI (Rapport du FMI n° 10/165, juin 2010)

VCM (Vitesse de Circulation de la monnaie PIB/M2 en début de période)

M 2 (Masse monétaire au sens large)

Tableau 28 - Sénégal : Principaux indicateurs économiques

Revenu national et prix (variation en pourcentage)

Années	2005	2006	2007	2008	2009 (Est.)
PIB en prix constant	5,6	2,4	4,8	2,3	1,5
Inflation (moyenne)	1,7	2,1	5,9	5,8	-1,1

Source : autorités sénégalaises et estimation des services du FMI (Rapport du FMI n° 10/165, juin 2010)

Tableau 29 - Sénégal : Principaux indicateurs économiques

Monnaie et Crédit

Années	2005	2006	2007	2008	2009 (Est.)
Solde global	-3,0	-5,7	-3,7	-4,6	-5,1

Source : autorités sénégalaises et estimation des services du FMI (Rapport du FMI n° 10/165, juin 2010)

Tableau 30 – Répartition géographique du commerce extérieur en pourcentage

Commerce spécial (export en FOB, Import en CAF en %)

	2005		2006		2007		2008		2009	
	<i>Export</i>	<i>Import</i>	<i>Export</i>	<i>Import</i>	<i>Export</i>	<i>Import</i>	<i>Export</i>	<i>Import</i>	<i>Export</i>	<i>Import</i>
Europe	29,12	49,08	28,47	55,87	30,3	50,15	16,31	43,01	28,21	46,16
Afrique	41,57	21,21	44,49	14,36	51,75	17,98	48,45	22,57	45,31	18,87
Amérique	1,64	11,66	1,01	10,35	1,66	10,02	1,19	10,49	0,44	10,57
Asie	18,11	17,8	10,33	18,89	10,37	21,24	16,36	23,35	12,66	24,40
Divers	9,56	0,25	15,7	0,53	5,92	0,43	17,29	0,58	13,25	0,30
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ANSD

Tableau 31 – Evolution du commerce extérieur de 1969 à 2009

Valeur en milliards (Mds) FCFA ; poids en milliers de tonnes (Mt)

	Exportations en FAB				Importations en CAF				B.C	T.C
	Valeurs	Variat	Poids	Variatio n	Valeurs	Variat	Poids	Variat.	En	En
	en Mds	en %	en Mt	En %	en Mds	en %	en Mt	en %	Mds	%(a)
1969	31,90	-14,70	1571,00	-4,70	51,30	15,30	1608,00	79,30	-19,40	62,20
1970	42,20	32,30	1888,00	20,20	53,60	4,5	1177,00	-26,80	-11,40	78,70
1971	34,70	-17,80	1983,00	5,00	60,00	13,10	1358,00	15,40	-25,90	57,30
1972	54,40	56,80	2636,00	32,90	70,30	16,00	1396,00	2,80	-15,90	77,70
1973	42,20	-20,60	2306,00	-12,50	79,80	13,50	1627,00	16,50	-36,00	54,10
1974	94,00	117,60	2930,00	27,10	119,40	49,60	1515,00	-6,90	-25,40	78,70
1975	99,10	5,40	2710,00	-7,50	124,60	4,40	1424,00	-6,00	-25,40	79,50
1976	115,90	17,00	3102,00	14,50	153,90	23,50	1730,00	21,50	-38,00	75,30
1977	152,90	31,90	3304,00	6,50	197,50	28,30	1835,00	6,10	-44,60	77,40
1978	95,30	-37,70	2698,00	-18,30	170,30	-13,80	1946,00	6,00	-75,00	56,00
1979	113,80	19,40	2860,00	6,00	198,00	16,30	2003,00	2,90	-84,20	57,50
1980	100,80	-11,40	2560,00	-10,50	222,30	12,30	1864,00	-6,90	-121,50	45,30
1981	135,90	34,80	2131,00	-16,80	292,30	31,50	2047,00	9,80	-156,40	46,50
1982	199,80	47,00	2579,00	21,00	337,10	15,30	1945,00	-5,00	-137,30	59,30
1983	235,50	17,90	2900,00	12,40	390,70	15,90	2074,00	9,80	-156,40	60,30
1984	277,00	17,60	3040,00	4,80	428,60	9,70	2555,00	23,20	-151,60	64,60
1985	252,50	-8,80	2939,00	-3,30	371,00	-13,40	2266,00	-11,30	-118,50	68,10
1986	216,60	-14,20	2773,00	-5,60	332,90	-10,30	2551,00	-11,30	-118,50	68,10
1987	182,20	-15,90	2271,00	-18,10	307,60	-7,60	2062,00	-19,20	-125,40	59,20
1988	176,10	-25,20	3173,00	9,40	321,60	-17,70	2274,00	9,60	-145,50	54,80
1989	221,10	25,60	3102,00	-2,20	389,50	21,20	2785,00	22,50	-168,40	56,80
1990	207,40	-6,20	3075,00	-0,90	357,70	-8,20	2579,00	-7,40	-150,30	58,00
1991	197,70	-4,70	2983,00	-3,00	332,10	-7,20	2361,00	-8,50	-134,40	59,50
1992	178,10	-9,90	2772,00	-7,10	330,90	-0,4	2515,00	6,50	-152,80	53,80
1993	171,10	-3,90	2551,00	-8,00	294,90	-10,90	2221,00	-11,70	-123,80	58,00
1994	245,90	43,70	2021,00	-20,80	485,30	64,60	2801,00	26,10	-239,40	50,70
1995	418,40	70,20	2338,00	15,70	610,60	25,80	2535,00	-9,50	-192,20	68,50
1996	406,90	-2,70	2411,00	3,10	669,40	9,60	2622,00	3,40	-262,50	60,80
1997	408,50	0,4	2268,00	-5,90	702,30	4,90	2585,00	-1,40	-293,80	58,20
1998	504,00	23,40	2203,00	-2,90	913,50	30,10	3547,00	37,20	-409,50	55,50
1999	514,40	2,10	2369,00	7,90	991,70	8,60	3736,00	5,30	-476,90	51,90
2000	499,50	-3,00	2598,00	7,90	1050,60	5,90	3709,00	-0,70	-551,10	47,50
2001	577,50	15,60	2575,00	-0,90	1282,80	22,10	4707,00	26,90	-705,30	45,00
2002	664,40	15,00	2945,00	14,40	1384,20	7,90	4877,00	3,60	-719,80	48,00
2003	631,30	-5,00	2627,00	-10,80	1386,10	0,1	5688,00	16,20	-754,80	45,50
2004	652,00	3,30	2662,00	1,3	1507,90	8,80	5816,00	2,60	-856,10	43,20
2005	686,60	6,70	2752,00	3,40	1696,70	12,50	5678,00	-2,40	-1010,0	40,50
2006	715,70	4,10	3045,00	10,60	1790,90	5,6	5215,00	5,80	-1075,2	40,00
2007	702,40	-1,80	2957,00	-2,90	2123,60	18,50	6415,00	23,00	-1421,1	33,10
2008	893,80	28,20	3270,00	10,60	2534,20	19,30	5618,00	-12,40	-1640,4	35,30
2009	890,70	0,00	3370,00	0,03	2141,70	-15,50	5724,00	1,90	-1221,0	42,00

Source : ANSD(2009)

BC = Balance commerciale; TC. = Taux de couverture

% : Variation relative aux deux années consécutives.

(a) : Taux de couverture des importations par les exportations

Tableau 32 – Evolution des principaux produits importés (En million de F CFA)

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Pdts laits, fruits et légumes	67 853	74 532	86 531	96 699	94 410
Produits céréaliers	177 993	172 422	248 779	330 190	233 101
Sucres et produits sucrés	20 925	27 282	24 891	18 876	29 371
Boissons et tabacs	24 532	27 282	36 008	58 093	33 979
Papiers et cartons	40 184	40 875	49 228	51 550	47 461
Produits pétroliers	326 642	383 768	460 213	489 542	400 904
Fils et textiles	35 426	33 314	42 792	43 226	52 295
Métaux et ouvrages en métaux	111 049	119 478	145 570	181 893	150 053
Machines et appareils	209 964	268 210	282 325	381 130	150 053
Matériels de transport	144 235	131 839	145 045	183 648	163 257
Autres produits	466 877	449 698	525 065	604 091	536 760
Total importations	1 683 978	1 790 899	2 123 624	2 534 190	2 141 667

Source : ANSD (2009)

Tableau 33– Exportations par continent (valeur FAB en million de F CFA)

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Europe	202 565	206 163	212 834	145 783	251 293
Afrique	289 168	313 779	363 511	436 396	403 624
Amérique	11 394	7 282	11 646	10 677	3 893
Asie	126 016	74 776	72 817	146 205	112 790
Océanie	1 305	905	698	861	1 091
Divers	56 192	112 805	41 048	153 688	118 040
Total	686 641	715 710	702 454	893 610	890 731

Source : ANSD (2009)

Tableau 34 – Importations par continent (valeur CAF en million de F CFA)

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Europe	820 082	1 000 552	1 064 923	1 089 892	967 169
Afrique	359 832	257 209	381 730	571 883	404 235
Amérique	197 843	185 395	216 670	265 792	226 424
Asie	302 080	338 366	450 973	591 737	522 511
Océanie	3 721	8 459	9 112	11 259	14 832
Divers	420	918	216	3 627	6 496
Total	1 683 978	1 790 899	2 123 624	2 534 190	2 141 667

Source : ANSD

Tableau 35– Exportations du Sénégal vers L’UEMOA (en million de F CFA)

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Zone franc UEMOA	176 898	198 853	231 935	285 465	249 228
Mali	117 247	137 132	159 966	213 119	171 566
Burkina Faso	7 906	9 025	11 076	8 024	10 066
Niger	2 583	1 939	2 943	3 096	4 751
Guinée Bissau	17 244	15 489	19 286	22 974	21 478
Cote d’Ivoire	17 982	20 078	20 202	21 754	26 810
Togo	6 423	8 231	9 829	10 736	8 799
Bénin	7 486	6 941	8 633	5 762	5 758

Source : ANSD (2009)

Tableau 36 – Importations du Sénégal en provenance L’UEMOA (en million de F CFA)

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Zone franc UEMOA	51 013	59 762	60 829	89 928	71 096
Mali	132	17	103	271	912
Burkina Faso	50	37	164	31	12
Niger	1	1	-	1	2
Guinée Bissau	-	1	19	378	370
Cote d’Ivoire	49 013	56 692	54 922	72 099	63 258
Togo	1 520	1 036	4 058	5 373	4 799
Bénin	297	1 978	1 563	11 775	1 743

Source : ANSD (2009)

Tableau 37 – Balance commerciale du Sénégal par rapport à L’UEMOA

(En millions de F CFA)

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Zone franc UEMOA	125 884	139 073	171 105	195 536	178 132
Mali	117 142	137 115	159 863	212 847	170 653
Burkina Faso	7 856	8 987	10 912	7 993	10 054
Niger	2 582	1 938	2 942	3 095	4 749
Guinée Bissau	17 243	15 488	19 266	22 596	21 108
Cote d’Ivoire	- 31 031	- 36 614	- 34 720	- 50 345	- 36 447
Togo	4 903	7 196	5 771	5 363	4 000
Bénin	7 189	4 963	7 071	- 6 013	4 015

Source : ANSD

Tableau 38 – Balance commerciale par continent (FAB/CAF en million de FCFA CFA)

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Europe	- 617 515	- 794 390	- 852 089	- 944 111	- 715 877
Afrique	- 70 663	56 569	- 18 220	- 135 488	- 611
Amérique	- 186 450	- 178 114	- 205 026	- 255 117	- 222 531
Asie	- 176 066	- 263 591	- 378 157	- 445 532	- 409 722
Océanie	- 2 415	- 7 554	- 8 513	- 10 397	-13 741
Divers	55 771	111 887	40 832	150 060	111 452
Total	- 997 337	- 1 075 190	- 1 421 171	- 1 640 580	- 1 250 936

Source : ANSD (2009)

Tableau 39 – Evolution des principaux produits exportés (En million de F CFA)

Années	2005	2006	2007	2007	2009
Produits arachidières	16 461	31 937	39 290	9 111	20 423
Produits de la pêche	165 144	154 300	148 791	91 562	113 326
Produits pétroliers	122 299	193 273	142 520	309 399	207 627
Phosphates	722	668	714	3 672	1790
Engrais	18 597	5 006	12 428	18 941	4 003
Coton et tissus en coton	12 131	13 407	14 323	10 572	6 271
Acide phosphorique	97 961	40 327	46 959	106 905	69 815
Ciment	27 057	41 264	43 538	55 043	70 620
Cuir et peaux	3 184	3 141	2 863	2 428	1600
Sel	5 011	7 740	8 258	7 730	7 229
Autres produits	218 075	224 646	242 771	278 440	388 027
Total exportations	686 642	715 709	702 455	893 803	890 731

Source : ANSD (2009)

Tableau 40 – Evolution des principaux produits importés (En million de F CFA)

	2005	2006	2007	2008	2009
Pdts laits, fruits et légumes	67 853	74 532	86 531	96 699	94 410
Produits céréaliers	177 993	172 422	248 779	330 190	233 101
Sucres et produits sucrés	20 925	27 282	24 891	18 876	29 371
Boissons et tabacs	24 532	27 282	36 008	58 093	33 979
Papiers et cartons	40 184	40 875	49 228	51 550	47 461
Produits pétroliers	326 642	383 768	460 213	489 542	400 904
Fils et textiles	35 426	33 314	42 792	43 226	52 295
Métaux et ouvrages en métaux	111 049	119 478	145 570	181 893	150 053
Machines et appareils	209 964	268 210	282 325	381 130	150 053
Matériels de transport	144 235	131 839	145 045	183 648	163 257
Autres produits	466 877	449 698	525 065	604 091	536 760
Total importations	1 683 978	1 790 899	2 123 624	2 534 190	2 141 667

Source : ANSD (2009)

Tableau 41 - Sénégal : Principaux indicateurs économiques

Secteur extérieur

Années	2005	2006	2007	2008	2009 (Est.)
Solde des Transaction Courantes %PIB	-9,0	-9,5	-11,8	-14,3	-8,7
Export (en Franc CFA Variation en %)	4,4	0,1	-3,7	23,0	-15,2
Import (en Franc CFA Variation en %)	15,6	9,6	19,5	25,8	-20,4
Taux de change effectif réel (variation %)	-1,0	-0,2	5,3	4,4	-1,7

Source : autorités sénégalaises et estimation des services du FMI (Rapport du FMI n° 10/165, juin 2010)

CIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BOAD: Banque Ouest Africaine de Développement

DASP: Direction de l'Appui au Secteur Privé

FMI: Fond Monétaire International

ICS : Industries Chimiques du Sénégal

SME : Système Monétaire Européen

PAZF : Pays Africains de la Zone Franc

PIB : Produit Intérieur Brut

PMA : Pays moins Avancés

PRI : Pays à Revenus Intermédiaires

PPA : Parité des Pouvoirs d'Achat

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UMOA: Union Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1:** PIB nominal en milliards de franc CFA en 2009 des pays de L'UEMOA
- Tableau 2:** Evolution du taux de croissance dans les pays de l'UEMOA
- Tableau 3:** Inflation moyenne annuelle dans les pays de l'UEMOA (2007-2008)
- Tableau 4 :** *Situation socio-économique de l'UEMOA*
- Tableau 5:** Evolution de l'inflation dans les pays de l'UEMOA selon l'origine géographique des produits %
- Tableau 6 :** Critères de convergence au sein de l'UEMOA
- Tableau 7 :** Nombre de pays respectant le critère
- Tableau 8 :** Nombre de critères respectés par pays
- Tableau 9 :** Exportation par région (valeur FAB en million de F CFA) en %
- Tableau 10 :** Importations par région (valeur CAF en million de F CFA) en %
- Tableau 11 :** Variation annuelles du PIB en %
- Tableau 12 :** Sénégal : principaux indicateurs économique (Secteur extérieur)
- Tableau 13 :** l'estimation avec l'introduction du TCR
- Tableau 14 :** l'estimation avec l'introduction des termes de l'échange
- Tableau 15 :** Evolution des principaux produits exportés (En millions de FCFA)
- Tableau 16 :** Evolution des principaux produits importés (en millions de FCFA)
- Tableau 17 :** Taux de couverture des exportations par les importations
- Tableau 18 :** Exportations par groupes d'utilisation (valeurs FAB en millions de FCFA)
- Tableau 19 :** Importations par groupes d'utilisation (valeurs CAF en millions de FCFA)
- Tableau 20 :** taux de couverture par groupe de produits
- Tableau 21:** Exportations (FAB) et importations (CAF) du Sénégal en milliards de FCFA
- Tableau 22 :** Taux de couverture des exportations par les importations
- Tableau 23 :** Coefficient de Balassa Bi
- Tableau 24:** Balance des paiements 2007-2015 (Milliards de Franc CFA ? sauf indication
- Tableau 25 :** Balance des paiements 2007-2015 Milliards de Franc CFA
- Tableau 26 :** Sénégal : situation 2007-2010 (Milliards de FCFA)
- Tableau 27 :** Sénégal : situation 2007-2010 (Variation en % de la masse monétaire au sens large)
- Tableau 28 :** Sénégal : Principaux indicateurs économiques Revenu national et prix
- Tableau 29 :** Sénégal : Principaux indicateurs économiques Monnaie et Crédit
- Tableau 30 :** Répartition géographique du commerce extérieur en pourcentage
Commerce spécial (export en FOB, Import en CAF en %)
- Tableau 31 :** Evolution du commerce extérieur de 1969 à 2009 Valeur en milliards (Mds) FCFA ; poids en milliers de tonnes (Mt)
- Tableau 32 :** Evolution des principaux produits importés (En million de F CFA)
- Tableau 33 :** Exportations par continent (valeur FAB en million de F CFA)
- Tableau 34 :** Importations par continent (valeur CAF en million de F CFA)
- Tableau 35 :** Exportations du Sénégal vers L'UEMOA (en million de F CFA)
- Tableau 36 :** Importations du Sénégal en provenance L'UEMOA (en million de F CFA)
- Tableau 37 :** Balance commerciale du Sénégal par rapport à L'UEMOA
- Tableau 38 :** Balance commerciale par continent (FAB/CAF en million de FCFA CFA)
- Tableau 39 :** Evolution des principaux produits exportés (En million de F CFA)
- Tableau 40 :** Evolution des principaux produits importés (En million de F CFA)
- Tableau 41 :** Sénégal : Principaux indicateurs économiques Secteur extérieur

TABLE DES MATIERES

THEME

POLITIQUE DE CHANGE ET COMPETITIVITE ECONOMIQUE INTERNATIONALE DU SENEGAL

DEDICACE.....	2
REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE.....	4
<i>INTRODUCTION GENERALE.....</i>	<i>5</i>
PARTTIE I : LE REGIME DE CHANGE.....	7
<i>CHAPITRE I – LA CONSTRUCTION DE L’UEMOA ET LES PRINCIPES DE LA ZONE FRANC.....</i>	<i>8</i>
INTRODUCTION.....	8
Section 1 : Typologie des régimes de change.....	9
Section 2 : Construction de l’UEMOA : contexte historique et économique.....	10
<i>I – Contexte historique : la création de l’UMOA.....</i>	<i>10</i>
<i>I - 1 – Evolution historique.....</i>	<i>10</i>
<i>I – 2 – L’Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).....</i>	<i>11</i>
<i>II – L’UEMOA : Contexte économique et indicateurs socioéconomiques.....</i>	<i>11</i>
<i>II – 1 – Contexte économique et la création de l’UEMOA.....</i>	<i>11</i>
<i>II – 1 – 1 – Les organes de l’UEMOA.....</i>	<i>12</i>
<i>II – 2 – UEMOA : Cadre socioéconomique et indicateurs.....</i>	<i>12</i>
<i>II – 2 – 1 – La croissance.....</i>	<i>13</i>
<i>II – 2 – 2 – L’inflation.....</i>	<i>14</i>
Section 2 : La BCEAO et les principes de la zone franc.....	17
<i>I – Les objectifs.....</i>	<i>17</i>
<i>II – Les principes.....</i>	<i>17</i>
<i>III – Les critères de convergence.....</i>	<i>17</i>

CHAPITRE II – AVANTAGES ET INCONVENIENTS D’UN REGIME DE CHANGE.....	19
INTRODUCTION.....	19
Section 1 : Avantage et inconvénients des régimes de change.....	19
I – <i>Les avantages d’un régime de change fixe.....</i>	<i>19</i>
II – <i>Les inconvénients d’un régime de change.....</i>	<i>21</i>
Section 2 - Politique monétaire et régime de change sous un angle théorique : perte d’autonomie et baisse d’une demande étrangère.....	22
I – <i>Le modèle Mundell-Fleming (1961-1962).....</i>	<i>22</i>
I – 1 – <i>Politique monétaire et régime de change : le modèle Mundell-Fleming.....</i>	<i>22</i>
I – 1 – 1 – <i>La politique monétaire dans un régime de change fixe est inefficace.....</i>	<i>23</i>
I – 1 – 2 – <i>L apolitique monétaire dans un régime de change flexible est efficace.....</i>	<i>24</i>
II – <i>Impacts d’une baisse de la demande étrangère dans un régime de change.....</i>	<i>24</i>
II – 1 – <i>Inefficacité de la politique monétaire dans un régime de change fixe face à une baisse de la demande étrangère.....</i>	<i>25</i>
II – 2 – <i>Efficacité de la politique monétaire dans un régime de change flexible face à une baisse de la demande étrangère.....</i>	<i>26</i>
CHAPITRE III- POLITIDE DE TAUX DE CHANGE : LA DEVALUATION.....	27
INTRODUCTION.....	27
Section 1 : La dévaluation : définition et causes dans les PAZF.....	27
I – <i>Qu’est-ce que la dévaluation.....</i>	<i>27</i>
II – <i>Les causes de la dévaluation dans les pays africains de la zone franc.....</i>	<i>28</i>
Section 2 : L’analyse de la dévaluation.....	28
I – <i>La dévaluation comme une sanction des erreurs économiques du passé.....</i>	<i>28</i>
II – <i>La dévaluation comme un moyen d’atteindre un objectif de politique économique.....</i>	<i>29</i>
Section 3 : Les approches de la dévaluation.....	30
I – <i>L’analyse de la dévaluation en termes d’élasticité prix.....</i>	<i>30</i>
II – <i>L’approche de la dévaluation en termes d’absorption.....</i>	<i>32</i>
III – <i>La courbe en J.....</i>	<i>33</i>

PARTIE II : COMPETITIVITE ECONOMIQUE INTERNATIONALE DU SENEGAL.....	35
CHAPITRE IV – CAUSES ET IMPACTS DE LA DEVALUATION DANS L'ECONOMIE	
SENEGALISE.....	36
INTRODUCTION.....	36
Section 1 : Origine de la crise et déséquilibres de l'économie sénégalaise.....	36
I – <i>Origine de la crise et déséquilibres de l'économie sénégalaise</i>	36
II – <i>Les causes de la dévaluation</i>	37
III – <i>Courbe en J et l'économie sénégalaise</i>	38
Section 2 : l'impact de la dévaluation sur l'économique du Sénégal.....	39
I – <i>Le cadre macroéconomique</i>	39
II – <i>Balance des paiements</i>	40
III – <i>La croissance</i>	40
IV – <i>La compétitivité</i>	41
CHAPITRE V - LE COMMERCE EXTERIEUR SENEGALAIS.....	43
INTRODUCTION.....	43
Section 1 : Evolution du commerce extérieur sénégalais.	43
I – <i>Evolution et tendance des importations</i>	43
II – <i>Evolution et tendance des exportations</i>	44
III – <i>Evolution du commerce extérieur par grandes région</i>	45
Section 2 : La structure des échanges.....	49
I – <i>Structure des exportations</i>	49
II – <i>Structure des importations</i>	50
Section 3 : Commerce international et partenaires commerciaux.....	51
I – <i>Le commerce sous régional</i>	51
I – 1 – <i>L'approche de LINDER (1961) : la théorie de la demande représentative</i>	51
II – <i>Les partenaires commerciaux</i>	54
III – <i>L'impact d'une baisse de la demande étrangère sue l'économie sénégalaise</i>	56
CHAPITRE VI - LES INDICATEURS DE COMPETITIVITE.....	58
INTRODUCTION.....	58
Section 1 : Le taux de change comme indicateur de compétitivité.....	58
I – <i>Taux de change : définition et détermination</i>	58
I – 1 – <i>Les taux de change nominal et réel</i>	58
I – 2 – <i>Les déterminants à moyen et long terme du taux de change : le taux d'intérêt</i>	59

I – 2 – 1 – <i>La parité des taux d'intérêts (PIT)</i>	59
I – 2 – 2 – <i>La parité de pouvoir d'achat (PPA) et la loi du prix unique</i>	59
II – <i>Le taux de change</i>	60
III – <i>Relation entre taux de change et balance des transactions courantes</i>	63
III – 1 – <i>Taux de change réel, balance commerciale et compétitivité : une application dans le cas du Sénégal</i>	64
III – 1 – 1 – <i>Taux de change réel et balance commerciale</i>	64
III – 1 – 2 – <i>L'économie sénégalaise : la non compétitivité</i>	66
Section 2 : Indicateurs de spécialisation	67
I – <i>Le taux de couverture</i>	67
I – 1 – <i>Taux de couverture des produits</i>	67
I – 2 – <i>Taux de couverture par groupe de produits</i>	69
I – 3 – <i>Taux de couverture : exportation et importations totale</i>	70
II – <i>Le coefficient de Balassa (1966)</i>	71
CONCLUSION GENERALE	72
BIBLIOGRAPHIE	75
ANNEXE	81
CIGLES ET ABREVIATION	91
LISTE DES TABLEAUX	92
TABLE DES MATIERES	93